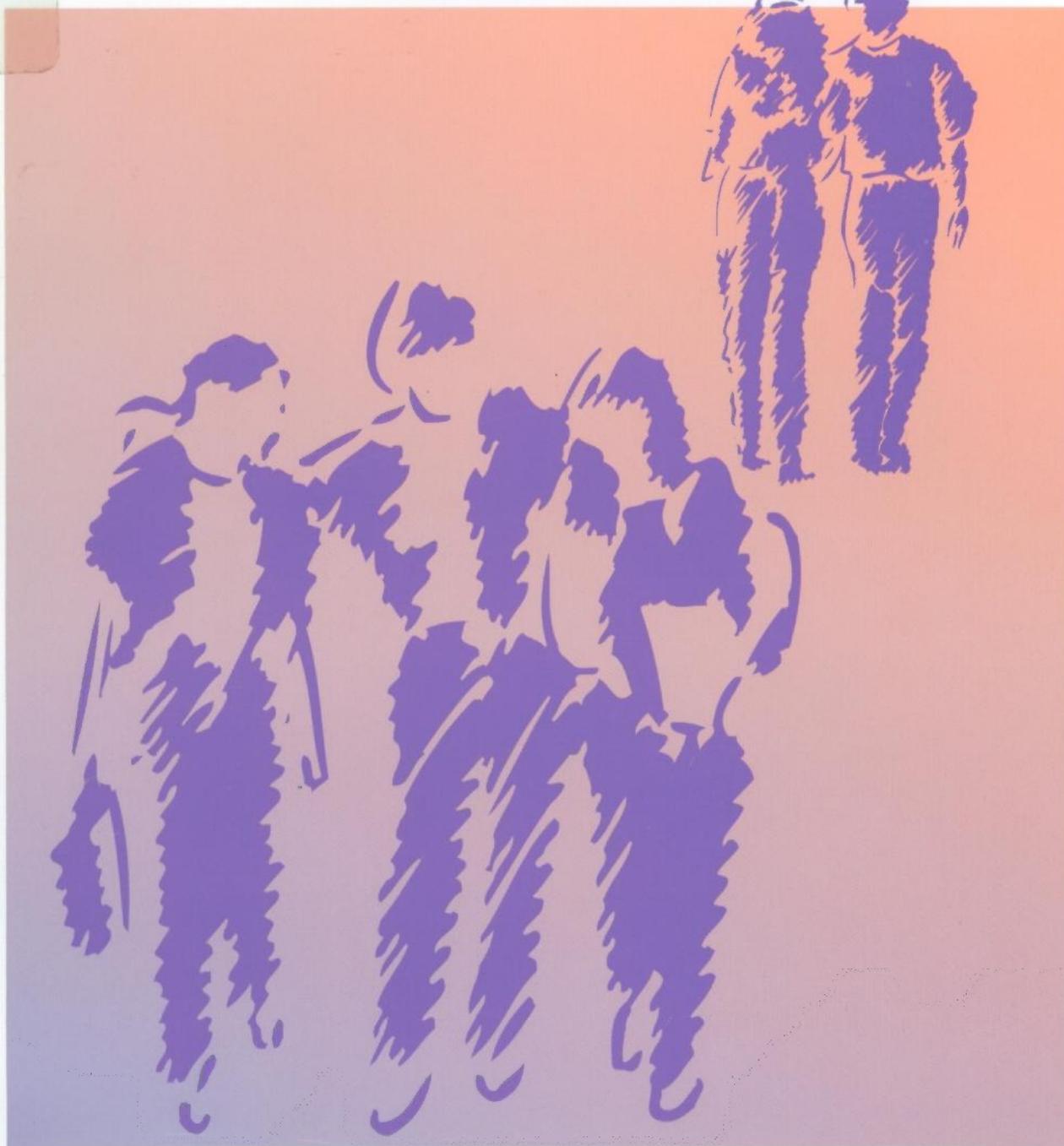


Le secondaire, est-ce suffisant ?



**Une analyse des résultats de l'Enquête
de suivi auprès des sortants, 1995**



Développement des
ressources humaines Canada
Statistique Canada

Human Resources
Development Canada
Statistics Canada

Canada

SP-105-05-98F

Pour obtenir d'autres exemplaires de cette publication, veuillez écrire ou envoyer une télécopie indiquant le numéro de catalogue SP-105-05-98F

Centre des renseignements
Direction des Communications
Développement des ressources humaines Canada
Hull (Québec) K1A 0J9
No télécopieur : (819) 953-7260

Also available in English under the title:
High School May Not Be Enough SP-105-05-98E

Statistique Canada N° de cat. : 81-585-XBF

Cette publication est aussi disponible sur Internet à :
http://www.hrdc-drhc.gc.ca/hrdc/corp/stratpol/arbsite/research/rsctoc_f.html

© Ministre des Travaux Publics et des Services gouvernementaux du
Canada 1998
N° cat. MP43-480/1998F
ISBN 0-662-26828-8

Le secondaire, est-ce suffisant ?



**Une analyse des résultats de l'Enquête
de suivi auprès des sortants, 1995**

Symboles

Les symboles suivants sont utilisés dans la présente publication :

- * les chiffres portant ce symbole ont un coefficient de variation se situant entre 16,6 et 33,3 % et sont moins fiables que les chiffres sans mention.

- données qui ne sont pas assez fiables pour être diffusées, le coefficient de variation dépasse 33,3 %

Table des matières

	Page
Liste des tableaux, diagrammes et figures	vi
Prologue	ix
Remerciements	x
Introduction	xi
Sommaire des chapitres	xii
Chapitre 1	1
Un coup d'oeil aux transitions école-travail	
Chapitre 2	11
Les cheminements scolaires	
<i>Sid Gilbert et Jeff Frank</i>	
Chapitre 3	25
Entrée sur le marché du travail	
<i>Richard Marquardt</i>	
Chapitre 4	33
Participation au marché du travail, emploi et chômage	
<i>Richard Marquardt</i>	
Chapitre 5	49
Qualité d'emploi pour les jeunes	
<i>Richard Marquardt</i>	
Chapitre 6	57
Utilisation des compétences chez les jeunes	
<i>Sid Gilbert et Jeff Frank</i>	
Chapitre 7	75
Les expériences de la petite enfance affectent-elles les résultats sur le marché du travail ?	
<i>Saul Schwartz, Shelley Harris, Marie Blythe et Michael Orsini</i>	
Chapitre 8	89
Sommaire et conclusions	
Annexe A	93
Survot de la méthodologie de l'Enquête de suivi auprès des sortants, 1995	
Annexe B	97
Glossaire des termes clés	
Annexe C	99
Liste des collaborateurs	

Liste des tableaux, diagrammes et figures

Tableaux	Page
Tableau 2-1 Taux de départ de l'école secondaire des jeunes âgés de 20 ans en 1991 et 24 ans en 1995, Canada et provinces	12
Tableau 2-2 Catégories éducatives aux fins d'analyse	14
Tableau 2-3 Programmes post-secondaires suivis et terminés par les diplômés du secondaire avec des études ou une formation supplémentaire	16
Tableau 2-4 Jeunes âgés de 22 à 24 ans en 1995 : statut éducationnel et sexe	18
Tableau 2-5 Pourcentage de jeunes de 22 à 24 ans ayant certains antécédents caractéristiques	19
Tableau 3-1 Jeunes de 22 à 24 ans par modèles de marché du travail utilisés dans l'Enquête de suivi auprès des sortants	27
Tableau 3-2 Jeunes de 22 à 24 ans qui avaient déjà leur premier emploi de référence en quittant le secondaire et qui ont obtenu leur premier emploi de référence dans les six mois suivant leur départ du secondaire	29
Tableau 3-3 Durée moyenne des activités durant l'intervalle, par sexe (Pour les jeunes qui avaient un intervalle de six mois ou plus)	31
Tableau 4-1 Situation sur le marché du travail (au cours de la semaine précédant l'enquête) des jeunes de 22 à 24 ans	33
Tableau 4-2 Méthodes utilisées par les jeunes de 22 à 24 ans pour trouver l'emploi qu'ils avaient la semaine précédente	34
Tableau 4-3 Industrie d'emploi des jeunes de 22 à 24 ans et de la population canadienne employée	36
Tableau 4-4 Emplois des jeunes de 22 à 24 ans sans grade universitaire, diplôme ou certificat post-secondaire	40
Tableau 4-5 Emplois des jeunes de 22 à 24 ans avec grade universitaire, diplôme ou certificat post-secondaire	40
Tableau 4-6 Industrie d'emploi, le premier emploi de référence et le plus récent	43
Tableau 4-7 Emploi, premier emploi de référence et le plus récent	44
Tableau 4-8 Emploi par niveau de compétences professionnelles (CNP), premier emploi de référence et le plus récent	45
Tableau 5-1 Importance de l'emploi à temps partiel, jeunes de 22 à 24 ans	50
Tableau 5-2 Raisons pour l'emploi à temps partiel, jeunes de 22 à 24 ans	50
Tableau 5-3 Emploi à temps partiel involontaire comme pourcentage de l'ensemble des emplois à temps partiel, jeunes de 22 à 24 ans	50
Tableau 5-4 Proportion des jeunes employés de 22 à 24 ans avec plus d'un emploi	52
Tableau 5-5 Aspects les plus satisfaisants du travail principal de la semaine précédant l'enquête	54
Tableau 5-6 Aspects les moins satisfaisants du travail principal de la semaine précédant l'enquête	54
Tableau 5-7 Niveau de satisfaction avec l'ensemble de la situation financière, jeunes de 22 à 24 ans	55
Tableau 6-1 Proportion des jeunes rapportant n'avoir jamais ou très peu souvent utilisé ces compétences	64
Tableau 6-2 Proportion des jeunes rapportant seulement des compétences de base	65
Tableau 6-3 Probabilités relatives pour une faible utilisation et une faible auto-évaluation des compétences	69
Tableau 6-4 Probabilités relatives pour une faible utilisation et une faible auto-évaluation des compétences (Faible-éducation définie au sens large)	70

Tableaux	Page
Tableau 7-1 Proportion des diplômés et sortants masculins avec divers facteurs de risques	80
Tableau 7-2 Sortants et diplômés masculins avec divers facteurs de risques, par proportion de temps passé dans les emplois de référence	81
Tableau 7-3 Sortants et diplômés masculins avec divers facteurs de risque, selon l'état des salaires	81
Tableau 7-4 Probabilités relatives pour les sortants à haute-proportion et les diplômés à faible-proportion	83
Tableau 7-5 Probabilités relatives pour les sortants à salaire élevé et les diplômés à faible salaire	84

Diagrammes

Diagramme 1-1 La population des jeunes a diminué	2
Diagramme 1-2 La participation des jeunes au marché du travail a diminué au cours des dernières années	2
Diagramme 1-3 Les taux de chômage des jeunes sont plus volatiles	2
Diagramme 1-4 Les taux de chômage des jeunes de 20 à 24 ans, par niveau d'éducation, 1976 à 1995	3
Diagramme 1-5 Gains réels moyens pour les hommes, par âge, 1981 à 1994	3
Diagramme 1-6 Gains réels moyens pour les femmes, par âge, 1981 à 1994	3
Diagramme 1-7 Le salaire médian des diplômés post-secondaires travaillant à temps plein (2 ans après l'obtention du diplôme)	3
Diagramme 1-8 Le salaire médian des diplômés post-secondaires travaillant à temps plein (5 ans après l'obtention du diplôme)	3
Diagramme 2-1 Flux de l'éducation des jeunes de 18 à 20 ans en 1991, et de 22 à 24 ans en 1995	13
Diagramme 2-2 La plupart (mais non pas tous) des diplômés ont obtenu leur diplôme à l'adolescence	13
Diagramme 2-3 La majorité des participants post-secondaires en 1995 avaient un diplôme d'études secondaires en 1991	16
Diagramme 2-4 Temps nécessaire après le secondaire pour terminer les programmes post-secondaires	17
Diagramme 2-5 Les jeunes bien éduqués ont tendance à venir de familles bien éduquées	18
Diagramme 2-6 20 % des sortants du secondaire venaient d'une famille monoparentale	18
Diagramme 2-7 Les jeunes hommes ayant un niveau d'éducation moins élevé sont plus susceptibles d'avoir travaillé de longues heures durant leurs études secondaires	21
Diagramme 2-8 Les plans pour des études ou une formation supplémentaire sont plus fréquents parmi les jeunes ayant un niveau d'éducation élevé	22
Diagramme 3-1 Durée médiane de l'intervalle entre le départ de l'école secondaire et le premier emploi de référence	28
Diagramme 3-2 Fréquence des études ou de la formation durant l'intervalle, pour les jeunes ayant un intervalle de six mois ou plus	30
Diagramme 3-3 Proportion des jeunes qui avaient un emploi qui n'était pas de référence durant un intervalle de six mois ou moins	30
Diagramme 3-4 Jeunes sans emploi et cherchant un emploi durant un intervalle de six mois ou plus	30
Diagramme 4-1 Proportion des jeunes travaillant dans des emplois exigeant moins d'éducation que ce qu'ils ont obtenue	41

Diagrammes	Page
Diagramme 5-1 Emplois non-traditionnels à titre de pourcentage de l'ensemble des emplois	51
Diagramme 5-2 Salaires hebdomadaires médians par niveau d'instruction et sexe	52
Diagramme 5-3 Éducation ou formation d'une école, université ou collège tout en travaillant à l'emploi occupé la semaine précédant l'enquête	52
Diagramme 5-4 Éducation ou formation se rapportant à la carrière ou à l'emploi durant l'emploi occupé la semaine précédant l'enquête	53
Diagramme 5-5 Proportion des jeunes employés recevant l'appui de leur employeur pour l'éducation ou la formation	53
Diagramme 5-6 Niveau de satisfaction par rapport à l'emploi principal	54
Diagramme 6-1 Proportion des jeunes de 22 à 24 ans rapportant n'avoir jamais ou très peu souvent effectué ces activités de lecture	61
Diagramme 6-2 Proportion des jeunes de 22 à 24 ans rapportant n'avoir jamais ou très peu souvent effectué ces activités d'écriture	61
Diagramme 6-3 Proportion des jeunes de 22 à 24 ans rapportant n'avoir jamais ou très peu souvent effectué ces activités de calcul	61
Diagramme 6-4 Proportion des jeunes de 22 à 24 ans rapportant n'avoir jamais ou très peu souvent effectué ces activités de communication orale	61
Diagramme 6-5 Proportion des jeunes de 22 à 24 ans rapportant n'avoir jamais ou très peu souvent effectué ces activités d'apprentissage	61
Diagramme 6-6 Proportion des jeunes de 22 à 24 ans rapportant n'avoir jamais ou très peu souvent effectué ces activités de travail de groupe	61
Diagramme 6-7 Sommaire des échelles d'utilisation des compétences, jeunes de 22 à 24 ans	62
Diagramme 6-8 Auto-évaluations des compétences, jeunes de 22 à 24 ans	62
Diagramme 6-9 Proportion des jeunes de 22 à 24 ans rapportant n'avoir jamais ou très peu souvent effectué ces activités, par statut en termes d'école secondaire	63
Diagramme 6-10 Proportion des jeunes de 22 à 24 ans rapportant une faible utilisation des compétences, par sexe	66
Diagramme 6-11 Proportion des jeunes de 22 à 24 ans aux faibles auto-évaluations de compétences, par sexe	67
Diagramme 6-12 Proportion des jeunes de 22 à 24 ans rapportant une faible utilisation des compétences, selon l'éducation de leur mère	67
Diagramme 6-13 Proportion des jeunes de 22 à 24 ans aux faibles auto-évaluations de compétences, selon l'éducation de leur mère	68
Diagramme 7-1 Proportion du temps passé dans les emplois de référence, jeunes hommes	78
Diagramme 7-2 Proportion du temps passé dans les emplois de référence, jeunes femmes	78
Diagramme 7-3 Salaires hebdomadaires des jeunes hommes ayant un emploi dans la semaine précédant l'enquête	79
Diagramme 7-4 Salaires hebdomadaires des jeunes femmes ayant un emploi dans la semaine précédant l'enquête	79
Diagramme 7-5 Facteurs de risques pour les sortants et les diplômés masculins, par proportion du temps passé au travail dans un emploi de référence	85
Diagramme 7-6 Facteurs de risques pour les sortants et les diplômés masculins, par état des salaires	85
Figures	
Figure 3-1 Cinq modèles d'activité du marché du travail	26
Figure 4-1 Professions des jeunes travailleurs de 22 à 24 ans, selon les groupes principaux de la Classification nationale des professions	37

Prologue

Les années d'école secondaire et les premières années qui les suivent représentent une période critique dans la vie des jeunes. C'est une période de prises de décisions importantes pour eux, des décisions qui peuvent affecter profondément leur avenir. Pour de nombreux jeunes, entrer dans le monde du travail au cours des années 90 n'a pas été facile - la nature et le rythme des changements technologiques, économiques et sociaux ont contribué aux défis de l'insertion.

Les résultats de l'enquête de 1991 auprès des sortants ainsi que ceux du suivi de 1995 offrent une occasion unique d'examiner la nature des transitions école-travail. Au cours de la première enquête, des jeunes de 18 à 20 ans furent interrogés afin d'obtenir des renseignements utiles sur le départ de l'école. Quatre ans plus tard, l'Enquête de suivi a permis d'interroger de nouveau les mêmes jeunes alors âgés entre 22 et 24 ans. Ces deux sources nous permettent d'évaluer le progrès non seulement des sortants, mais aussi de tous les jeunes de cet âge.

Le secondaire, est-ce suffisant ? contient des études en profondeur des résultats de l'Enquête de suivi de 1995 auprès des sortants. Le rapport comprend un survol contextuel du marché du travail des jeunes et une discussion générale des transitions école-travail. D'autres chapitres abordent une gamme de sujets portant sur les expériences des jeunes après l'école secondaire : leur éducation et leur formation, leur implication dans le marché du travail et les types de compétences utilisées. Ce rapport explore aussi l'importance possible des expériences de la petite enfance sur les résultats éventuels.

Nous espérons que ces renseignements seront utiles pour les personnes s'intéressant aux défis des jeunes en transitions. Nous espérons aussi que ce rapport encouragera d'autres chercheurs à capitaliser encore plus sur le potentiel des Enquêtes auprès des sortants afin de mieux éclaircir ces questions.

Mel Cappe
Sous-ministre
Développement des ressources humaines Canada

Ivan P. Fellegi
Statisticien en chef du Canada

Remerciements

D'abord et avant tout, nous tenons à remercier les jeunes gens qui ont participé aux Enquêtes auprès des sortants 1991 et de suivi de 1995. En prenant le temps et en faisant les efforts voulus pour répondre aux questions, ils ont rendu ce rapport possible.

Nous tenons aussi à remercier Développement des ressources humaines Canada, tout particulièrement Louise Boyer et Doug Giddings pour le financement de ce rapport et leur aide pour guider son élaboration.

De nombreuses autres personnes ont aussi contribué au développement et à l'analyse des Enquêtes auprès des sortants ou elles ont relu les ébauches de ce rapport et fourni de précieux commentaires : Lynn Barr-Telford, Eleanor Bouliane, Patrick Bussière, Éleine Castonguay, Valerie Clements, Kelly Cranswick, Patrice de Broucker, Sange de Silva, Doug Drew, François Gendron, Philip Jennings, Lorraine Johnson, Harvey Krahn, Scott Murray, Mike Paju et Robert Pellarin.

Nous remercions aussi les spécialistes de la méthodologie pour l'enquête de suivi auprès des sortants, 1995 : Simon Cheung, Mike Miller et Jack Singleton.

Ron Gardner a travaillé en étroite collaboration avec les auteurs et a produit les tableaux statistiques qui ont servi de fondement à ce rapport. En plus d'être co-auteur de l'un des chapitres, Shelley Harris a aussi fait beaucoup de recherche de soutien pour tout ce volume et a aussi aidé à coordonner de nombreux aspects du projet.

Jeff Frank
Centre des statistiques sur l'éducation
Statistique Canada

Introduction

Statistique Canada a mené l'Enquête auprès des sortants en 1991 au nom de Développement des ressources humaines Canada (Emploi et Immigration Canada à ce moment-là). L'enquête initiale portait sur des jeunes de 18 à 20 ans et explorait le phénomène des jeunes quittant l'école : Était-ce vraiment répandu ? Quelles étaient les caractéristiques et les circonstances entourant les jeunes qui quittaient l'école avant l'obtention du diplôme ? Comment ces jeunes ont-ils réussi sur le marché du travail ? Voilà certaines des questions auxquelles l'Enquête auprès des sortants, 1991 a trouvé des réponses.

Puisque de nombreux jeunes n'avaient pas encore beaucoup d'expérience de travail, il n'était pas possible d'évaluer entièrement les résultats relatifs des sortants de l'école secondaire et des diplômés. Donc, en 1995, Statistique Canada en coopération, à nouveau, avec Développement des ressources humaines Canada a mené une enquête de suivi. L'objectif de cette Enquête de suivi auprès des sortants, 1995 était d'examiner de plus près l'éducation, la formation et les expériences du milieu de travail après l'école secondaire pour le même groupe de jeunes qui maintenant avaient de 22 à 24 ans.

L'information des Enquêtes des sortants ne peut répondre à toutes les questions importantes que nous nous posons au sujet des jeunes en transition. Une des lacunes les plus importantes au niveau de ces connaissances porte sur la demande du marché de travail : la disponibilité du travail, les types d'emplois accessibles pour les jeunes dans les différentes régions du pays et les industries qui les offrent. En plus, nous devons mieux comprendre le développement et la socialisation des jeunes et des enfants ainsi que les facteurs qui contribuent à leur bien-être comme jeunes adultes.

Néanmoins, les résultats des deux Enquêtes auprès des sortants nous permettent d'examiner les aspects clés des transitions école-travail des jeunes. Ce rapport se veut une contribution à notre compréhension des transitions école-travail en se penchant plus en détail sur l'éducation, la formation et les activités du marché du travail de ces jeunes qui vivaient leurs transitions entre 1991 et 1995.

Sommaires des chapitres

Chapitre 1

Un coup d'oeil aux transitions école-travail

Le terme 'transitions école-travail' fait allusion aux différents sentiers que les jeunes peuvent choisir parmi et à l'intérieur des mondes de l'éducation, de la formation et du travail.

Le modèle canadien des transitions école-travail est un modèle aux sentiers multiples et flexibles permettant de retourner à l'école et de changer d'orientation. La force du système canadien réside dans sa flexibilité, sa capacité d'adaptation et la portée des occasions et des choix offerts. Les jeunes sont responsables d'une série de prises de décisions importantes pour leur éducation et leur carrière et l'on s'attend à ce qu'ils participent activement au financement de leur éducation post-secondaire.

En raison de la récession économique et de la lente période de reprise qui a suivi, les transitions furent assez difficiles pour de nombreux jeunes au cours de la première moitié des années 1990. Il semble fort évident que le Canada devient rapidement une économie fondée sur le savoir et que de plus en plus d'emplois exigent maintenant des niveaux d'éducation et de compétences beaucoup plus poussés. Au cours des dernières années, la participation des jeunes à l'éducation post-secondaire n'a cessé de croître tandis que le taux de participation de ces derniers au marché du travail a diminué. Bien que de nombreux jeunes au niveau d'éducation moins élevé aient éprouvé des difficultés sur le marché du travail, les jeunes ayant une éducation supérieure ont assez bien réussi.

Les conclusions des Enquêtes auprès des sortants viennent renforcer l'importance du niveau d'éducation et son lien avec la réussite sur le marché du travail. Le Chapitre 7, présente, par contre, une perspective entièrement différente en soulevant la possibilité que la petite enfance et ses expériences pourraient aussi être importantes. Ceci nous rappelle que bien que l'information présentée dans ce rapport sera utile et informative pour plusieurs, elle demeure néanmoins incomplète. Il faudra continuer à faire d'autres enquêtes explorant les facteurs influençant le développement des jeunes et des enfants, ainsi que des études portant sur la demande de main d'oeuvre pour parfaire notre compréhension des transitions école-travail auprès des jeunes.

Chapitre 2

Les cheminements scolaires

L'enseignement supérieur est un ingrédient clé pour le succès non seulement des individus, mais aussi des pays. Au Canada, le niveau de scolarité a augmenté de façon importante au cours des dernières décennies.

Chez les jeunes qui avaient 20 ans en 1991 et 24 ans en 1995, le taux de départ du secondaire est passé de 18 % à 15 %, démontrant que certains ont pris plus longtemps à terminer leurs études que d'autres.

Le diplôme secondaire permet aux jeunes de poursuivre plus facilement leurs études ou leur formation. En 1995, 85 % des jeunes de 22 à 24 ans avaient obtenu un diplôme secondaire. Parmi ceux-ci, huit sur dix avaient poursuivi des études ou de la formation, tandis que parmi ceux qui n'avaient pas terminé leurs études ou avaient quitté l'école sans obtenir un diplôme, seulement un sur quatre avait continué.

Non seulement un nombre important de jeunes avait poussé leurs études ou leur formation au-delà du niveau secondaire, mais, en 1995, 55 % avaient obtenu un diplôme d'un programme post-secondaire ou étaient des étudiants au niveau post-secondaire. Il y avait toutefois un grand nombre de jeunes avec un niveau de scolarisation assez faible : dans l'ensemble du groupe de 22 à 24 ans, 11 % étaient des sortants du niveau secondaire sans autre éducation ou formation tandis qu'un autre 17 % étaient des diplômés du secondaire sans autre éducation ou formation. Si l'on considère tous ces groupes, près de trois jeunes sur dix, de 22 à 24 ans, avaient des niveaux de scolarisation assez faibles et ce, dans une société où la plupart des jeunes ont des compétences post-secondaires ou sont en train de les obtenir.

Dans une société de plus en plus scolarisée, la 'faible scolarisation' peut inclure non seulement les jeunes qui quittent l'école secondaire, mais aussi ceux qui terminent le secondaire sans poursuivre leur éducation ou leur formation. Certains de ces jeunes moins scolarisés semblent freinés par leurs antécédents. Par exemple, les jeunes qui ont moins d'éducation ont tendance à venir de familles moins éduquées.

Bien qu'environ deux tiers des sortants soient des hommes, les femmes qui laissent l'école secondaire sans obtenir leur diplôme le font dans des circonstances différentes de leurs homologues masculins. Ces différences portent surtout sur le fait que les femmes ont plus de chance d'avoir à assumer des responsabilités familiales. Les différences sont aussi importantes dans la comparaison d'expériences du milieu du travail des jeunes hommes et jeunes femmes.

Chapitre 3

Entrée sur le marché du travail

Ce chapitre explique certains concepts utilisés dans l'analyse des données du marché du travail utilisées dans les chapitres 3, 4 et 5. Par la suite, il examine les expériences des jeunes durant 'l'intervalle' entre le moment où ils quittent l'école secondaire à plein temps et leur premier 'emploi de référence'. (Les emplois de référence sont ceux de 20 heures ou plus par semaine et qui durent au moins six mois. 'L'intervalle' est la période entre le moment où ils étaient à l'école secondaire à plein temps et le début du premier emploi de référence.)

L'intervalle entre le moment où ils quittent l'école secondaire et le moment où ils trouvent leur premier emploi de référence implique un ensemble diversifié d'expériences. Plus d'un tiers des jeunes ont décroché leur premier emploi de référence dans les six mois suivant leur départ ou leur obtention de diplôme de l'école secondaire. Parmi ceux qui ont poursuivi leurs études à un certain moment donné après l'école secondaire, un grand nombre a obtenu des emplois de référence au plus tard six mois après leur départ de l'école secondaire à plein temps. En même temps, un grand nombre des sortants et des diplômés du secondaire sans autre éducation formelle ont commencé une formation quelconque durant cet intervalle.

Les diplômés du secondaire qui n'ont pas poursuivi d'études ou de formation avaient plus de chance que les sortants de l'école secondaire de trouver un emploi de référence dans les premiers six mois suivant leur départ de l'école secondaire à plein temps, ils avaient moins de chance de se retrouver au chômage lorsque l'intervalle dépassait les six mois et, parmi les hommes, ils étaient sans emploi pendant moins de temps durant l'intervalle de six mois ou plus. Si l'on compare avec les sortants, il y a certains avantages à obtenir un diplôme secondaire même pour ceux qui n'ont pas poursuivi leurs études. Toutefois, les diplômés du secondaire qui ont poursuivi des études post-secondaires ou de la formation avaient une situation plus avantageuse que ces deux autres groupes : ils passaient moins de temps sans emploi durant l'intervalle et passaient plus de temps en activités de formation ou d'éducation.

Dans l'ensemble, l'analyse de 'l'intervalle' indique que les tendances documentées durant les années 80 semblent se poursuivre au cours des années 90; les transitions école-travail sont complexes, sans aucun point clair de transition de l'école au travail et les jeunes gens combinent école et emploi de diverses façons.

Chapitre 4

Participation au marché du travail, emploi et chômage

Environ 84 % des jeunes Canadiens âgés de 22 à 24 ans faisaient partie de la population active au moment de l'enquête. Plus de la moitié des 16 % de jeunes qui n'étaient pas dans le marché du travail étaient des étudiants à plein temps au niveau post-secondaire. Les autres étaient concentrés parmi les sortantes et les diplômées du secondaire sans autre éducation ou formation. Les taux de chômage étaient généralement plus faibles pour les groupes ayant un niveau d'études plus élevé.

Une infime proportion des jeunes sans emploi ne cherchaient pas d'emploi parce qu'ils 'croyaient qu'il n'y avait pas d'emplois disponibles' ou parce qu'ils n'étaient 'tout simplement pas intéressés à trouver d'emploi'. Ceci est conforme aux résultats d'autres études qui ont trouvé que l'éthique de travail chez les jeunes Canadiens est fort.

Parmi les méthodes utilisées par les jeunes gens pour trouver leurs emplois, les réseaux personnels et les contacts directs avec les employeurs étaient importants. Quant aux jeunes ayant des niveaux d'éducation plus élevés, ils avaient le plus de chance de réussir après avoir expédié leur curriculum vitae, utilisé une agence ou un centre d'emploi ou en répondant aux annonces dans les journaux - autant de méthodes qui s'appuient plus sur les références professionnelles que sur les connexions personnelles.

Les jeunes de 22 à 24 ans avaient tendance à travailler dans le secteur des services et, en particulier, dans les services aux consommateurs. De ce fait, les emplois de services et de ventes étaient les plus communs. À cet âge, les jeunes étaient en période de transition et nombre d'entre eux avaient des emplois qui n'exigeaient pas leur niveau d'éducation. Au fil du temps, de nombreux jeunes, tout particulièrement ceux qui avaient plus d'éducation, sont sortis des emplois de service aux consommateurs pour des emplois hautement spécialisés.

Chapitre 5

Qualité d'emploi pour les jeunes

Environ un quart des jeunes travailleurs de 22 à 24 ans travaillaient à temps partiel à leur emploi principal : 30 % des femmes et 20 % des hommes. Ces proportions étaient plus élevées que celles de l'ensemble de la population active (28 % des femmes et 10 % des hommes). La raison principale la plus importante pour expliquer ces emplois à temps partiel tant pour les hommes que pour les femmes est leur participation aux programmes scolaires ou de formation. Les femmes, plus que les hommes, étaient susceptibles de travailler à temps partiel à cause de leurs responsabilités personnelles ou familiales.

Les emplois temporaires comptaient pour plus de 18 % de tous les emplois, allant de 13 % parmi les sortants et ceux qui n'avaient qu'un diplôme d'études secondaires, à plus de 20 % chez ceux qui avaient plus d'éducation. Le travail autonome comptait pour moins de 10 % de tous les emplois et était plus fréquent chez les hommes sortants (11 %) et chez ceux qui avaient des études post-secondaires partielles (12 %).

Les emplois non traditionnels (temporaires, autonome ainsi qu'à temps partiel) représentaient 41 % de l'ensemble des emplois des jeunes. Lorsqu'on excluait les étudiants, le pourcentage passait à 34 %. En comparaison, 31 % de l'ensemble des travailleurs avaient une certaine forme d'emploi non-traditionnel au cours de 1995. Les travailleurs occupant plus d'un emploi (13 %) étaient plus communs parmi les jeunes que parmi l'ensemble de la population active (5 %).

Chez les non-étudiants, les diplômés universitaires masculins avaient le salaire hebdomadaire médian le plus élevé (577 \$), tandis que les sortantes avaient le moins élevé (260 \$). Les salaires des femmes étaient beaucoup moins élevés que ceux des hommes dans tous les groupes sauf parmi les étudiants, ce qui reflète en partie le taux plus élevé d'emploi à temps partiel dans ce groupe.

Les jeunes qui travaillaient ont exprimé un degré de satisfaction remarquable face à leur emploi, même parmi ceux qui avaient des emplois qui n'exigeaient pas de niveaux de compétences élevés. Les récompenses intrinsèques découlant de ce travail (soit le type de travail, les exigences du travail) étaient la source la plus importante de satisfaction.

Chapitre 6

Utilisation des compétences chez les jeunes

Au fur et à mesure que l'économie canadienne devient de plus en plus axée sur le savoir, la demande de travailleurs avec un niveau de compétences plus élevé ne cesse de croître. L'Enquête de suivi de 1995 auprès des sortants (ESS) avait pour but de mesurer la fréquence d'utilisation par les jeunes de divers types de compétences : lecture, écriture, notions de calcul, communication verbale, apprentissage et travail de groupe ou d'équipe. Elle demandait aussi aux jeunes d'évaluer leur propre niveau de compétence dans ces mêmes domaines.

Les mesures d'utilisation des compétences ainsi que les auto-évaluations indiquaient que les compétences d'écriture et de communication verbale étaient les compétences les moins utilisées chez les jeunes de 22 à 24 ans, tandis que les compétences d'apprentissage et de travail d'équipe étaient les plus courantes.

La faible utilisation de compétences semblait plus courante chez les jeunes qui venaient de milieux moins favorisés, bien que cette distinction soit presque disparue lorsqu'on a tenu compte de certains autres facteurs (tels que l'éducation et la situation professionnelle). Le faible niveau d'éducation, que ce soit parce qu'on a quitté l'école secondaire ou qu'on est diplômé sans autre qualification, était associé aux faibles niveaux d'utilisation des compétences. Les jeunes travailleurs ou les étudiants post-secondaires avaient le plus de chance de rapporter des niveaux plus élevés d'utilisation et d'auto évaluation des compétences.

Chapitre 7

Les expériences de la petite enfance affectent-elles les résultats sur le marché du travail ?

Ce chapitre explore la possibilité que les difficultés de certains jeunes sur le marché du travail soient reliées à des problèmes de la petite enfance - des problèmes qui pourraient aussi être des facteurs contribuant au départ de l'école. Donc, pour certains jeunes, les difficultés du marché du travail ne découlent peut-être pas seulement du niveau d'éducation.

De nombreux diplômés d'école secondaire, sans autre éducation ou formation, peuvent se trouver dans le même bassin de travailleurs que les sortants. Dans les distributions de ces groupes, en termes de salaires et de temps passé au travail, il y avait beaucoup de chevauchement.

L'analyse examine un lien provisoire qui pourrait exister entre les expériences de la petite enfance et les résultats subséquents dans la vie. Par exemple, les échecs au niveau primaire (même si cela n'est qu'un indicateur imparfait des autres difficultés de l'enfance), sont reliés au succès dans le milieu du travail, et ce, même chez les sortants de l'école secondaire et les groupes de diplômés considérés séparément. Les résultats de l'analyse sont loin d'être concluants et il faudra plus de recherches utilisant d'autres sources de données. Bien que le fait d'encourager les jeunes à rester à l'école puisse être à l'avantage de certains, s'il y a des facteurs sous-jacents en jeu, alors l'identification rapide des problèmes de l'enfance et les mesures d'intervention appropriées restent des facteurs importants.

Chapitre 8

Sommaire et conclusions

Tandis que l'économie canadienne devient de plus en plus axée sur le savoir, plus d'emplois exigent des niveaux d'éducation et de compétences élevées. Donc, la 'faible-scolarisation' peut exister non seulement parmi les sortants de l'école secondaire, mais aussi pour d'autres jeunes qui ont une éducation assez limitée dans une société dont le niveau d'éducation ne cesse d'augmenter. En termes de résultats sur le marché du travail, les jeunes qui n'avaient qu'un diplôme d'études secondaires avaient certains avantages par rapport aux sortants, mais les diplômés du secondaire qui poursuivent des études ou une formation post-secondaire réussissaient beaucoup mieux que les deux autres groupes.

De faibles niveaux d'études, que ce soit en quittant l'école secondaire ou en obtenant un diplôme secondaire sans autre éducation ou formation, étaient associés à de faibles niveaux d'utilisation des

compétences. Les jeunes qui avaient du travail ou qui étaient étudiants au niveau post-secondaire avaient plus de chance d'indiquer des niveaux élevés d'utilisation des compétences et de l'auto-évaluation des compétences. Si certains jeunes n'ont pas le travail ou l'environnement d'apprentissage leur permettant d'utiliser leurs compétences, certains d'entre eux risquent de ne pas pouvoir conserver et développer les compétences actuelles ni d'avoir l'occasion d'en acquérir de nouvelles.

Pour certains d'entre eux, l'encouragement à rester à l'école peut aider tout particulièrement s'ils peuvent tirer profit de plus d'éducation ou de formation, mais pour d'autres qui ont des problèmes fondamentaux, même s'ils terminent l'école secondaire, il se peut fort bien qu'ils ne réussissent pas sur le marché du travail. Ceci laisse supposer un besoin continu d'identifier et de traiter des problèmes possibles chez les enfants aussi jeunes que possible.

Les modèles documentés dans les années 80 se retrouvent dans les années 90 : les transitions école-travail sont complexes, il n'y a aucun point évident de transition de l'école à l'emploi et les jeunes associent école et emploi de diverses façons. À l'âge de 22 à 24 ans, les jeunes qui furent étudiés étaient encore dans leurs périodes de transitions école-travail. Néanmoins, la recherche ajoute de plus en plus de documentation suggérant que dans une économie axée sur le savoir, l'éducation supérieure est la voie principale permettant aux individus de mieux réussir sur le marché du travail.

Bien que cette publication porte d'abord sur l'éducation ou la formation après l'école secondaire, d'autres conditions sont aussi nécessaires pour réussir les transitions école-travail. Les expériences de la petite enfance peuvent être importantes en elles-mêmes sans rapport aux niveaux d'éducation. De même, il faut aussi considérer la disponibilité des emplois des jeunes partout au pays et dans le temps. Pour nous permettre de mieux comprendre les transitions école-travail auprès des jeunes, il faudra continuer à recueillir et à analyser les informations sur les facteurs qui affectent le développement des enfants et il faudra aussi de meilleures informations au sujet de la disponibilité des emplois pour les jeunes au pays.

Il est encore important de terminer le secondaire. D'abord, les diplômés du secondaire réussissent un peu mieux que ceux qui n'ont pas de diplôme. L'obtention du diplôme de l'école secondaire est aussi une étape critique car, dans la mesure où elle facilite la poursuite des études, elle permet d'avoir accès à des emplois plus spécialisés et à meilleurs salaires pour ceux qui le désirent. Pour de nombreux jeunes, l'école secondaire ne suffira peut-être pas dans une société et dans une économie de plus en plus axée sur le savoir.

Chapitre 1

Un coup d'oeil aux transitions école-travail¹

Quelles sont les 'transitions école-travail' ?

Le terme 'transitions école-travail' fait allusion à la manière utilisée par les jeunes pour se déplacer à l'intérieur des mondes de l'éducation, de la formation et du travail et pour passer de l'un à l'autre. Pour de nombreux jeunes adultes, les frontières délimitant ces aspects de la vie ne sont plus aussi claires qu'autrefois. Nombre d'entre eux vivent leur première expérience de travail pendant qu'ils sont encore à l'école. On poursuit des études post-secondaires plus que jamais à l'heure actuelle ce qui amène de nombreux jeunes à entrer dans le monde du travail adulte plus tard.

Transitions école-travail : diverses manières utilisées par les jeunes pour se déplacer à l'intérieur et entre les mondes de l'éducation, de la formation et du travail.

Le monde du travail a aussi changé : les emplois à temps partiel, temporaires et à contrat deviennent de plus en plus courants à cause de certains changements de base de l'économie canadienne. Le terme 'transition de l'école au travail' reflétait les modèles traditionnels du passage de l'école directement au milieu de travail. Aujourd'hui, il serait probablement préférable d'utiliser le terme 'transitions école-travail' pour faire état de la variété des mouvements et des chevauchements qui existent dans l'éducation, la formation et le travail.

En quoi le contexte économique a-t-il changé ?

Il y a certains changements de base qui se produisent et qui ont affecté le marché du travail

canadien. Tous le monde a entendu les mots à la mode : globalisation, révolution de l'information et restructuration économique, pour n'en mentionner que quelques-uns. Ces changements ont, et continueront à avoir, un impact profond sur la disponibilité et la nature des emplois de ce pays.

Changements cycliques

Les fluctuations des cycles économiques - l'essor et la contraction périodique de l'économie - ont toujours eu un impact sur le marché du travail. Par exemple, les taux de chômage ont augmenté durant la récession du début des années 1980, ont diminué durant la période de croissance économique qui a suivi au milieu des années 1980 pour ensuite augmenter à nouveau avec la récession du début des années 1990. Toutefois, la relance économique récente a été accompagnée de taux de chômage qui diminuaient de la même façon que lors des récentes reprises. On peut expliquer ce phénomène par des changements plus fondamentaux qui se produisent dans l'économie canadienne.

Changements structureux

Les changements technologiques et la globalisation des marchés ont des effets profonds sur la structure de l'économie mondiale. Au Canada, de nombreuses industries sur lesquelles l'économie s'appuyait traditionnellement (incluant les industries des ressources et de fabrication) ont dû changer leur manière de faire affaire pour conserver leur compétitivité dans un marché de plus en plus international. Dans certains cas, ceci s'est traduit par un réajustement des effectifs et l'utilisation accrue de travailleurs à temps partiel et à contrat.

Le Canada devient rapidement une économie fondée sur le savoir avec un secteur de services en pleine croissance. Les 'travailleurs du savoir' -

Qu'est-ce qui arrive aux jeunes ?

Il y a une impression générale à l'effet que les transitions des jeunes sont devenues plus difficiles au cours des dernières années. Cependant, les jeunes ont toujours connu des taux élevés de chômage par rapport aux adultes et il n'y a aucun doute que la récession du début des années 1990 a créé un marché du travail difficile pour les jeunes. Cette section présente certains renseignements généraux et un contexte afin de comprendre le marché du travail des jeunes des années 1990.

Au cours des années 1980, la population des jeunes a diminué

La taille de la population des jeunes a diminué au cours des années 1980. En fait, en 1990, il y avait 800 000 jeunes de 15 à 24 ans de moins qu'en 1980. Durant les années 1990, la taille de la population des jeunes est demeurée sensiblement la même.

Si l'on considère la proportion des personnes dans la population active âgées de 15 à 64 ans, la tranche formée par les jeunes diminue. En 1976, les personnes de 15 à 24 ans comptaient pour 30 % de la population active, tandis qu'en 1995, cette proportion était passée à 20 %. Bien que l'on prévoit que la population des jeunes va augmenter au cours des 20 prochaines années, sa part de la population active continuera probablement à diminuer légèrement pour atteindre 18 % en l'an 2016.²

La participation aux études post-secondaires a augmenté

En dépit de la diminution du nombre de jeunes, les inscriptions au niveau post-secondaire ont continué à augmenter au cours des années 1980 et 1990. Il y a donc une proportion accrue de jeunes à l'école. Les inscriptions à temps plein ont augmenté de 40 % des jeunes de 15 à 24 ans au début des années 1980 à 56 % à l'heure actuelle. Bien que les inscriptions des jeunes de 15 à 19 ans aient atteint un plateau à environ 80 %, la participation des jeunes de 20 à 24 ans a plus que doublé depuis le début des années 1980 et se situe maintenant à environ un jeune sur trois de ce groupe d'âge.

Les jeunes participent moins au marché du travail

Au cours des dernières années, moins de jeunes ont travaillé ou ont cherché du travail tandis que la tendance des jeunes à être étudiants a augmenté. La participation à la population active chez les jeunes de 15 à 24 ans a diminué depuis la fin des années 1980.

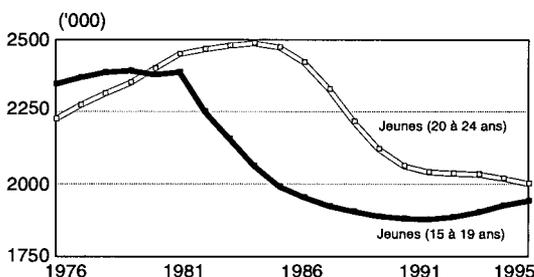
Les jeunes connaissent des taux de chômage plus élevés que les adultes

Le taux de chômage des jeunes a dépassé sans cesse celui de la population adulte et a été affecté beaucoup plus par le cycle économique. Traditionnellement, le taux de chômage des jeunes était deux fois celui de la population adulte. Les jeunes travailleurs sont souvent les derniers embauchés et les premiers licenciés, car ils ont généralement moins d'ancienneté et d'expérience. Par ce fait même, ils ont des taux de roulement plus élevés et, donc, un taux de chômage plus élevé que leurs homologues plus âgés.

En 1991, au moment de l'Enquête initiale auprès des sortants, l'économie canadienne était en récession. Depuis ce temps, les taux de chômage sont demeurés élevés, malgré le fait que l'économie se soit relativement rétablie. En 1995, la participation au marché du travail et les taux de chômage des jeunes n'avaient pas encore commencé à sentir les effets de la reprise économique.

DIAGRAMME 1-1

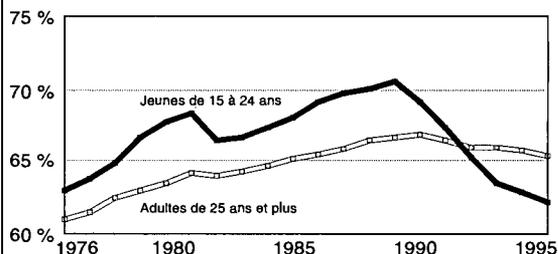
La population des jeunes a diminué



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, moyennes annuelles.

DIAGRAMME 1-2

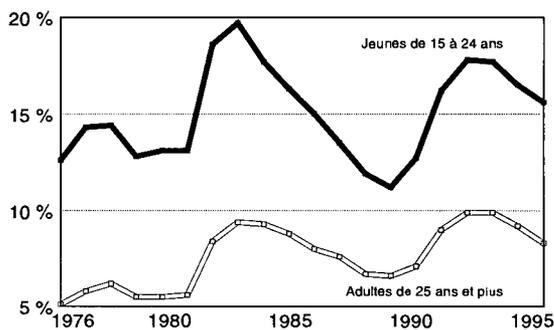
La participation des jeunes au marché du travail a diminué au cours des dernières années



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, moyennes annuelles.

DIAGRAMME 1-3

Les taux de chômage des jeunes sont plus volatiles



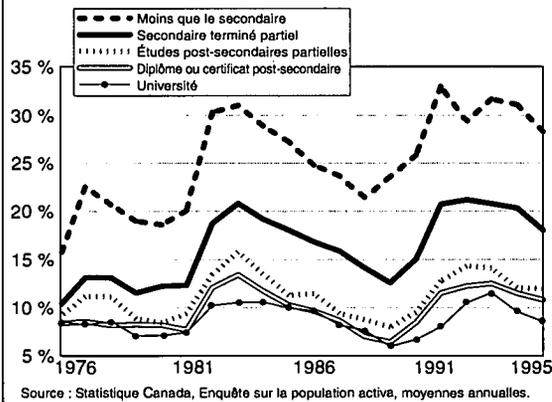
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, moyennes annuelles.

Les perspectives d'emploi pour les jeunes moins scolarisés se sont détériorées

Chez les jeunes qui ont une éducation post-secondaire, les taux de chômage sont plus faibles que pour ceux qui sont moins éduqués. Cette constatation est constante pour les vingt dernières années. Ces différences de taux de chômage sont plus prononcées au cours des dernières années en partie à cause de la demande de main d'oeuvre qui porte maintenant sur des travailleurs plus spécialisés.

DIAGRAMME 1-4

Les taux de chômage des jeunes de 20 à 24 ans, par niveau d'éducation, 1976 à 1995



Baisses importantes des gains moyens pour les jeunes travailleurs

Les gains moyens des jeunes ont baissé énormément depuis le début des années 1980. Le fossé des gains entre les jeunes de 17 à 24 ans et les groupes plus âgés s'est creusé au cours de cette période. Ceci est causé, en partie, par le plus grand nombre d'étudiants qui combinent travail et école à temps plein, mais les augmentations de l'emploi saisonnier et à temps partiel chez les non-étudiants expliquent aussi la baisse de gains moyens des jeunes.

Les jeunes qui ont une éducation supplémentaire réussissent mieux

En dépit des effets de la récession du début des années 1990, les perspectives d'emploi des diplômés post-secondaires demeurent assez stables. Le taux de chômage des jeunes universitaires de 20 à 24 ans a suivi les hauts et les bas de l'économie, sans par ailleurs indiquer de tendance à la hausse. En plus, les résultats des Enquêtes nationales auprès des diplômés indiquent que la proportion des diplômés post-secondaires travaillant à temps plein deux ans et cinq ans après l'obtention de leur diplôme est demeurée stable depuis la promotion de 1982. De même les perspectives salariales des jeunes éduqués sont demeurées stables depuis le début des années 1980.

DIAGRAMME 1-5

Gains réels moyens pour les hommes, par âge, 1981 à 1994

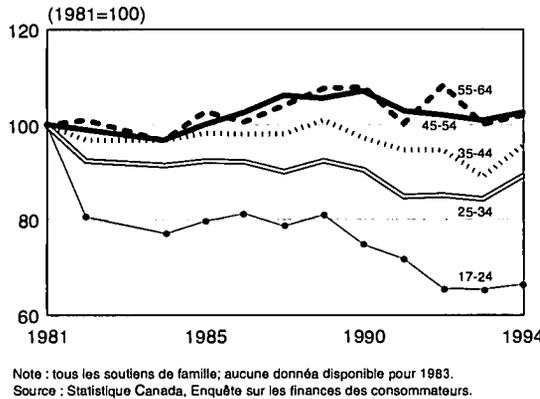


DIAGRAMME 1-7

Le salaire médian des diplômés post-secondaires travaillant à temps plein (2 ans après l'obtention du diplôme)

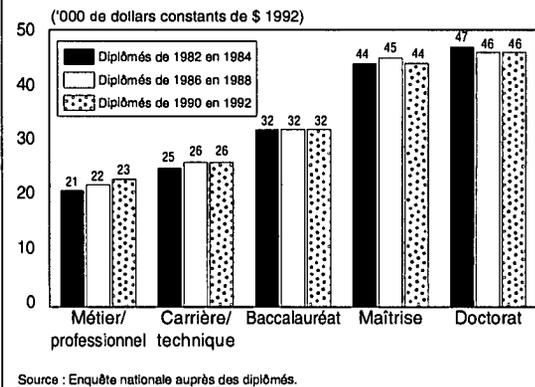


DIAGRAMME 1-6

Gains réels moyens pour les femmes, par âge, 1981 à 1994

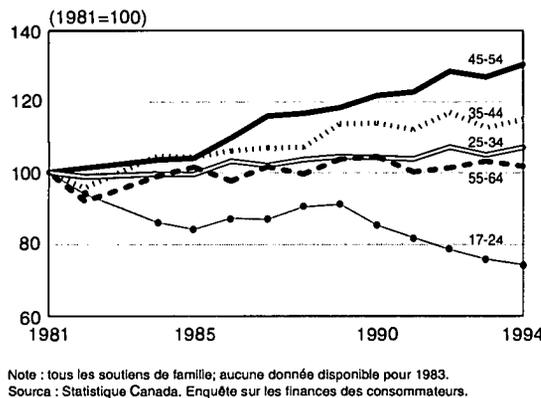
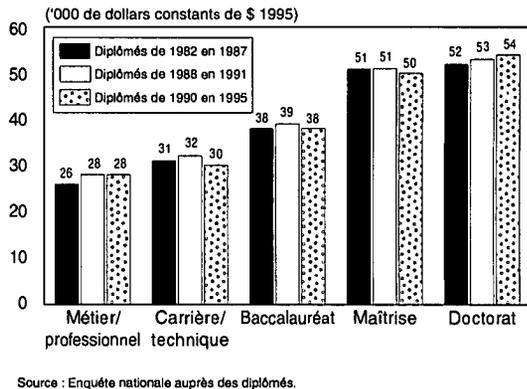


DIAGRAMME 1-8

Le salaire médian des diplômés post-secondaires travaillant à temps plein (5 ans après l'obtention du diplôme)



ceux qui travaillent avec des idées - forment la catégorie d'emploi à croissance la plus rapide. Ils sont passés de 6 % en 1971 à 13 % des emplois au Canada en 1995.³ Les changements structuraux touchent les types d'occasions d'emploi disponibles ainsi que les genres de compétences et de régimes d'emploi requis pour ce type de travail.

Changements démographiques

Les forces démographiques font partie aussi des facteurs formant l'économie et le marché du travail, et elles affecteront probablement les perspectives d'emploi et de carrière des jeunes au cours des années à venir. De nombreux membres de la génération qui a grandi à l'ombre de l'explosion démographique du baby-boom ont eu, jusqu'à maintenant, de la difficulté à trouver du travail enrichissant et à long terme. La situation pourrait s'améliorer avec le vieillissement de la population canadienne. Au fur et à mesure que les baby boomers passent l'âge de la retraite, les personnes en âge de travailler représenteront une plus petite proportion de l'ensemble de la population.

Que signifient ces changements pour les jeunes Canadiens ?

La restructuration économique (suite à la globalisation des marchés et à l'avancement de la technologie) est un fait de vie à l'aube du 21^e siècle. Des adaptations importantes voient le jour dans le marché du travail : d'importantes réorganisations tant dans les secteurs privé que public, des augmentations d'emplois autonomes et des changements de niveaux de compétences requis pour divers emplois. Dans ce type d'environnement, les jeunes qui réussiront dans le monde du travail seront ceux qui sont les mieux éduqués et spécialisés et qui sont hautement motivés, flexibles et ont l'esprit d'entreprise.

Les industries de services prennent de l'expansion et changent, créant ainsi de nouvelles occasions de carrière. Ce ne sont plus seulement des emplois à faibles compétences et bas salaires; de nombreux emplois très spécialisés sont créés dans la nouvelle économie fondée sur le savoir. Des services financiers, de communications et de haute technologie ne sont que quelques exemples des nouveaux emplois émergents. Toutefois, dans ce nouveau marché du travail, les enjeux grimpent en termes d'éducation et de compétences nécessaires

pour trouver et conserver les emplois soi-disant 'véritables' ou 'bons'.

Modèles de transitions école-travail

Dans certains pays, les transitions école-travail ressemblent au processus du 'marché' où les étudiants établissent leurs choix d'études en termes de leur durée et de leur domaine, puis entrent en compétition pour les emplois sur le marché du travail. Dans cette forme pure, le modèle de marché serait caractérisé par une absence complète d'implication formelle de la part des institutions et des employeurs dans le processus de transition. La plupart du temps, il y a un certain niveau d'implication dans les initiatives telles que les programmes d'éducation coopérative ou les internats parrainés par les entreprises.

Avec l'approche 'institutionnelle', il y a des interactions organisées entre les entreprises, les écoles, les syndicats et les gouvernements afin de faciliter les transitions école-travail chez les jeunes. Avec ce modèle, il y a une participation formelle des maisons d'enseignement et des employeurs dans le processus de transition dans un effort d'associer l'offre et la demande. De nombreux pays européens ont une longue tradition d'utilisation de ce type d'approche pour associer les jeunes au marché du travail (par exemple, les programmes d'apprentissage en Allemagne).

Le modèle canadien de transitions école-travail est l'un des modèles qui offre de multiples sentiers flexibles, avec des occasions de retourner à l'école et de changer d'orientation. La force du système canadien réside dans sa flexibilité, son adaptabilité et la portée des occasions et des choix. Une série de décisions importantes de carrière et d'apprentissage relèvent des jeunes et l'on s'attend à ce que les jeunes participent activement au financement de leur éducation post-secondaire.

Il est possible d'harmoniser les bonnes caractéristiques des approches du marché et des institutions. De nombreux exemples de programmes école-travail se retrouvent au Canada (tels que l'éducation coopérative, les internats des jeunes et les partenariats entreprise-éducation).

Comment les chercheurs conçoivent-ils les transitions école-travail ?

Il y a de nombreuses écoles de pensée sur la manière de conceptualiser le processus de transitions école-travail. Certains chercheurs se concentrent sur le côté de l'offre de l'équation : les jeunes ont besoin de quelle éducation et de quelles compétences pour réussir à entrer dans le marché du travail ? Ce point de vue du 'capital humain' suggère une variété de questions de recherche utiles et intéressantes. Quels niveaux d'éducation et de compétences ont les jeunes et comment les acquièrent-ils ? Les gens décrochent-ils leurs emplois à cause des compétences acquises durant leur éducation et leur formation, ou les références d'emploi donnent-elles aux employeurs tout simplement une manière facile de distinguer entre les employés éventuels ?

Une approche connexe se penche sur le degré de segmentation qui existe dans le marché du travail pour comprendre les transitions école-travail. À quel point les jeunes ont-ils accès à seulement certains types d'emploi dans certaines industries ? Cette approche est également utile pour s'interroger sur les activités du marché du travail de groupes cibles particuliers, comme les femmes, les minorités visibles et les immigrants.

Une autre approche porte sur les facteurs qui affectent la demande de main-d'oeuvre. Comment les changements au niveau du milieu de travail (comme les changements technologiques ou organisationnels) affectent-ils les ensembles de compétences requises des jeunes travailleurs ? Comment les marchés globaux et la libéralisation des échanges avec d'autres pays affectent-ils les industries canadiennes et la demande de main-d'oeuvre ? Comment le déplacement de la structure d'âge de la société canadienne affecte-t-il les perspectives d'emplois des jeunes en transitions ? Clairement, ce type de concentration laisse supposer des questions entièrement différentes à poser ainsi qu'un ensemble entièrement distinct d'implications politiques en découlant.

Donc, il y a de nombreuses façons de considérer ces questions qui affectent le déplacement des jeunes dans le milieu du travail.⁴ Chaque approche a sa propre série d'hypothèses et chacune d'entre elles est valable à sa manière. Les chapitres qui suivent ne partagent pas

nécessairement la même perspective théorique ou ensemble d'hypothèses. Ils sont pas nécessairement contradictoires, ils portent tout simplement sur différents aspects des transitions école-travail et servent à augmenter les connaissances d'ensemble.

Qu'est-ce que les Enquêtes auprès des sortants nous indiquent au sujet des transitions école-travail ?

Enquête de 1991 auprès des sortants

L'Enquête de 1991 auprès des sortants (ES) a fourni des renseignements importants plus au sujet du phénomène du départ de l'école que des transitions école-travail.⁵ En interrogeant un échantillonnage de jeunes de 18 à 20 ans, nous avons appris que le taux de départ de l'école secondaire était en fait de beaucoup inférieur à la croyance populaire. Les journaux, les décideurs et les politiciens en étaient venus à accepter comme un fait que le taux de départ était de 30 % ou plus. De telles prévisions s'appuyant sur des données administratives ne tiennent pas compte des personnes qui 'arrêtent et sortent' du système. L'ES de 1991 a indiqué que seulement 18 % des jeunes âgés de 20 ans n'avaient pas obtenu leur diplôme d'école secondaire. Cette constatation était conforme aux renseignements sur les niveaux d'éducation disponibles par le Recensement et par l'Enquête sur la population active (qui indiquaient aussi une amélioration soutenue du niveau d'éducation des jeunes au cours des dernières décennies).

En plus de nous offrir de meilleurs renseignements au sujet de l'ampleur des départs de l'école, l'ES de 1991 nous a aussi fourni d'intéressants renseignements au sujet des circonstances qui entourent le départ des jeunes de l'école. Les jeunes hommes avaient plus de chance de quitter l'école que les jeunes filles et environ 40 % des sortants étaient âgés de 16 ans ou moins en quittant l'école tandis qu'un jeune sur trois avait une neuvième année ou moins.

Les sortants avaient plus de chance d'être issus de familles monoparentales, de familles qui ne considéraient pas la fin des études secondaires très importante et de milieux socio-économiques plus faibles. Toutefois, le fait que 31 % des sortants ne venaient pas de ces

groupes à risque élevé et qu'un diplômé d'école secondaire sur trois venait des groupes à risque élevé indiquait qu'il y avait plusieurs autres éléments à considérer pour les départs de l'école en plus des antécédents familiaux.

Les expériences scolaires des sortants et des diplômés étaient aussi différentes. Les sortants avaient beaucoup plus de chance que les diplômés d'indiquer qu'ils n'aimaient pas l'école; d'exprimer leur mécontentement face aux cours et aux règles de l'école; d'avoir des problèmes avec leurs professeurs; de ne pas participer aux activités parascolaires; de participer moins en classe; d'avoir des amis qui n'allaient pas à l'école; de s'associer à des pairs qui ne considéraient pas important de terminer l'école secondaire; de ne pas se sentir à l'aise à l'école; et de sécher les cours.

En comparant le marché du travail et les résultats dans la vie des sortants et des diplômés, l'Enquête initiale auprès des sortants indiquait que les sortants réussissaient beaucoup moins bien. Beaucoup plus de sortants que de diplômés n'avaient pas obtenu d'éducation ou de formation supplémentaire. Plus de sortants que de diplômés étaient en chômage, travaillaient dans des postes de col bleu (pour les hommes) et dans des emplois de service (pour les femmes), et travaillaient de longues heures par semaine. En dépit de ces longues heures, les sortants et les diplômés avaient de faibles revenus et les sortants comptaient beaucoup plus sur l'assurance-emploi, l'assistance sociale et les prestations familiales. Le mécontentement financier était aussi particulièrement élevé chez les sortants. Compte tenu de ces longues heures de travail, il était probablement assez difficile pour les sortants de sortir de leurs circonstances économiques et éducationnelles. Plus de sortants que de diplômés éprouvaient des difficultés à remplir des demandes d'emploi et indiquaient que leurs compétences de base limitaient leurs occasions d'emploi. Les sortants ont manifesté plus d'incertitude face à leur avenir que les diplômés. Ils étaient aussi beaucoup moins impliqués que les diplômés dans d'autres activités de loisir.

La description d'ensemble tirée des résultats de l'ES de 1991 indiquait un 'désavantage cumulatif'. Les sortants semblaient moins tirer profit de leurs antécédents familiaux, de leurs expériences scolaires, de leur performance académique, des emplois à temps partiel et des

comportements sociaux. Ils étaient plus désavantagés face à l'emploi et aux possibilités offertes par la vie du fait qu'ils avaient quitté l'école.

L'Enquête de suivi auprès des sortants, 1995

Les personnes qui avaient répondu à l'ES de 1991 avaient de 18 à 20 ans; un âge encore jeune pour évaluer les résultats sur le marché du travail et dans la vie. Donc, effectuer quatre ans plus tard une enquête de suivi auprès du même groupe de jeunes (âgés de 22 à 24 ans en 1995) offrirait une mise à jour de leur situation. En leur posant des questions plus détaillées au sujet de leurs expériences d'éducation, de formation et du marché du travail depuis l'école secondaire, l'Enquête de suivi de 1995 auprès des sortants (ESS) nous offre une occasion unique d'approfondir les transitions école-travail des jeunes.⁶

D'abord, quels types d'activités éducatives ont-ils choisis ? Combien de sortants sont retournés à l'école et ont obtenu leur diplôme d'études secondaire ? Quelles proportions de sortants et de diplômés ont obtenu de l'éducation ou de la formation supplémentaire ? Quel type d'éducation ou de formation ? Ont-ils obtenu des certificats, des grades ou des diplômes après l'école secondaire ?

Ensuite, ces jeunes ont-ils pu trouver du travail ? Si oui, quel type ? Combien de temps leur a-t-il fallu pour le trouver ? L'ESS de 1995 a posé des questions au sujet de leur premier emploi de 'référence' (au moins 20 heures par semaine pendant au moins six mois consécutifs), de leur plus récent emploi de référence et de leur emploi actuel. Ceci nous permet d'examiner les industries et les professions où ils travaillaient ainsi qu'une variété d'information contextuelle entourant ces expériences de travail. Avaient-ils des emplois à temps plein ou partiel ? Les travailleurs indépendants étaient-ils nombreux ? Quels aspects de leur emploi étaient satisfaisants ? Lesquels ne l'étaient pas ? Quelles stratégies de recherche d'emploi ont-ils utilisées pour trouver leurs emplois ?

L'ESS de 1995 a aussi posé une gamme de questions au sujet des compétences : lecture,

écriture, notions de calcul, compétences de communication orale, aptitudes à apprendre, et travail de groupe ou d'équipe. Comment ont-ils évalué leurs propres compétences ? Lesquelles ont-ils utilisées ? Ces compétences se rapportaient-elles à leur niveau d'éducation ou à leur expérience de travail ?

Toutes les données recueillies au cours de l'ES de 1991 sont aussi disponibles et aideront à mieux comprendre les transitions école-travail. Cette publication ne prétend pas avoir épuisé cette source de données très riches. Les chercheurs peuvent se prévaloir du fichier de micro données d'usage public pour pousser les questions restées en suspens dans ce volume, car il y a encore plus de détails à examiner et de questions à aborder. En plus, ce que nous apprenons suite aux Enquêtes auprès des sortants aidera à développer d'autres enquêtes auprès de jeunes et au sujet des transitions école-travail; nous comprendrons mieux quelles questions poser et comment les poser.

L'école secondaire ne suffit peut-être pas ?

Le titre de la publication peut laisser croire que l'école secondaire ne suffit peut-être pas de nos jours. 'Ne suffit pas' ne pourrait-il pas impliquer un manque d'éducation ou de formation supplémentaire après l'école secondaire ? Pas assez de qualité ou d'à propos pour l'expérience même de l'école secondaire ? Ou pas assez d'éducation de qualité durant les premières années ?

'Ne suffit pas' peut-il impliquer aussi des facteurs se rapportant au marché du travail ? Pas assez d'expérience du côté des jeunes ? Pas assez d'occasions de niveau d'entrée au marché du travail ? Ou pas assez de demande de main-d'oeuvre à différents niveaux de compétence ?

Ou 'ne suffit pas' se rapporte-t-il plutôt aux facteurs de développement ? Pas assez de nutrition comme enfant ? Pas assez de rapports parents-enfants appropriés pour offrir aux jeunes les compétences sociales nécessaires et les habiletés d'adaptation ? Pas assez de soutien et d'encouragement de la part des parents, professeurs ou autres durant les années de formation ? Ou pas assez d'accès aux services de

santé ou services sociaux efficaces pour ceux qui en ont besoin.

De nombreux facteurs affectent le développement et le bien-être des jeunes. Dans une grande partie de l'analyse présentée dans les chapitres suivants, on met l'accent sur le niveau d'éducation des jeunes. En effet, cela correspond à la conception de l'Enquête originale auprès des sortants : examiner les résultats relatifs des sortants et des diplômés du secondaire.

Mais cela ne signifie pas que les niveaux d'éducation mêmes illustrent toute l'histoire. Le titre même de cette publication ne suggère pas nécessairement que chacun doit aller au collège ou à l'université. En dépit de l'essor de l'économie du savoir, il y aura toujours du travail disponible qui n'exige pas de niveaux élevés d'éducation ou de compétences. En plus, plusieurs personnes continueront à chercher et à se réaliser dans divers types d'emploi et dans d'autres aspects de la vie.

Le côté demande de l'équation du marché du travail des jeunes n'est pas abordé directement dans cette publication. De par leur nature, les Enquêtes auprès des sortants portent sur le volet offre : les niveaux relatifs d'éducation et de compétences que différents groupes de jeunes apportent au marché du travail et les divers résultats en découlant. Le chapitre 7 présente une perspective entièrement différente en soulevant la possibilité que les expériences de la petite enfance puissent aussi être importantes, peu importe le niveau d'éducation de la personne. Cette perspective nous rappelle que bien que l'information présentée dans ce document soit utile et informative pour plusieurs personnes, elle n'en demeure pas moins incomplète. D'autres enquêtes au sujet des enfants et des jeunes explorant plus en détail certains facteurs soulignés ici ainsi que des études portant sur la demande du marché devront être faites pour nous permettre de mieux comprendre les transitions école-travail chez les jeunes.

Notes pour le Chapitre 1

1. Le matériel contenu dans le Chapitre 1 provient de nombreuses sources incluant les références indiquées pour ce chapitre et les contributions précises de Sid Gilbert (dans la

description des modèles de transitions école-travail) et de Philip Jennings (dans la section 'Qu'est-ce qui arrive aux jeunes'). En plus, les discussions avec tous les collaborateurs et les commentaires des réviseurs (particulièrement Louise Boyer, Valerie Clements, Doug Giddings et Harvey Krahn) ont soulevés diverses idées qui ont trouvé leur chemin dans ce chapitre. Jeff Frank les a incorporés sous la forme actuelle.

2. Selon les scénarios de croissance moyenne des projections démographiques de Statistique Canada, de 2006 à 2016.
3. Lavoie, Marie et Richard Roy, "Employment in the Information Economy : A Growth Accounting Exercise for Canada," dans *Quarterly Macroeconomic & Labour Market Review*, Développement des ressources humaines Canada, printemps 1997.
4. Pour des discussions plus en détail des théories du marché du travail, consultez Krahn, Harvey et Graham S. Lowe, *Work, Industry and Canadian Society*, chapitre 4, Scarborough : Nelson Canada, 1993, et Van den Berg, Axel et Joseph Smucker (eds.), *The Sociology of Labour Markets*, Scarborough : Prentice Hall, 1997.
5. Pour plus d'information, consultez Gilbert, Sid, Lynn Barr, Warren Clark, Matthew Blue et Deborah Sunter, *Après l'école - Résultats d'une enquête nationale comparant les sortants de l'école aux diplômés d'études secondaires âgés de 18 à 20 ans*. Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Numéro de catalogue LM-294-07-93F, septembre 1993. (Aussi disponible sur Internet à <http://www.hrdc-drhc.gc.ca>).
6. Premiers résultats de l'Enquête de suivi auprès des sortants 1995 présentés dans *Après le secondaire - Les premières années*, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Numéro de catalogue LM-419-09-96. (Aussi disponible sur Internet à <http://www.hrdc-drhc.gc.ca>).

Références pour le Chapitre 1

Betcherman, Gordon et Graham S. Lowe. *L'avenir du monde du travail au Canada - Un rapport de synthèse*. Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 1997.

Betcherman, Gordon et René Morissette. *Recent Youth Labour Market Experiences in Canada*. Statistique Canada, Direction des études analytiques, N° 63, juillet 1994.

Boyer, Louise, Lynn Barr-Telford, Doug Higgins et Sid Gilbert. *Le suivi de l'Enquête auprès des sortants, 1995 : Document d'information et questionnaire*. Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, novembre 1995.

Corson, David et Stephen B. Lawton (editors). *Education and Work, Volumes 1 and 2- Proceedings of the International Conference Linking Research and Practice*. The Ontario Institute for Studies in Education, mars 1993.

Denton, Frank T., Peter C. Pineo et Byron G. Spencer, *The Demographics of Employment*. Studies in Social Policy, Discussion Paper 91.A.1, juin 1991.

Frank, Jeffrey. *Après le secondaire - Les premières années*. Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Numéro de catalogue LM-419-09-96, automne 1996.

Galaway, Burt et Joe Hudson (editeurs), *Youth in Transition-Perspectives on Research and Policy*. Toronto : Thompson Educational Publishing Inc., 1996.

Gilbert, Sid, Lynn Barr, Warren Clark, Matthew Blue et Deborah Sunter, *Après l'école - Résultats d'une enquête comparant les sortants de l'école aux diplômés d'études secondaires âgés de 18 à 20 ans*. Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Numéro de catalogue LM-294-07-93F, septembre 1993.

Développement des ressources humaines Canada. *Prendre l'avenir en charge : la jeunesse du Canada dans le monde du travail*. Rapport - Groupe de travail ministériel sur la jeunesse, juin 1996.

Krahn, Harvey. *School-Work Transitions : Changing Patterns and Research Needs*. Document de discussion pour la Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada, mars 1996.

Lavoie, Marie et Richard Roy, "Employment in the Information Economy : A Growth Accounting Exercise for Canada," dans *Quarterly Macroeconomic & Labour Market Review*, Développement des ressources humaines Canada, printemps 1997.

Price Waterhouse. *Focus Groups with Youth and Parents in Preparation for Future Surveys on*

Youth and School-Work Transitions-Final Report. Préparé pour Statistique Canada, avril 1997.

Statistique Canada. *Tendances sociales canadiennes*. Diverses questions, Numéro de catalogue 11-008-XPB.

Statistique Canada. *Le point sur la population active : Les jeunes et le marché du travail*. Numéro de catalogue 71-005-XPB, printemps 1997.

Statistique Canada. *L'emploi et le revenu en perspectives*. Diverses questions, Numéro de catalogue 75-001-XPB.

Chapitre 2

Les cheminements scolaires

Sid Gilbert et Jeff Frank

Émergence d'une société hautement éduquée

L'éducation est extrêmement importante - non seulement pour les individus, mais aussi pour l'ensemble des sociétés. Selon un récent rapport de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE),

Une main-d'oeuvre bien éduquée et bien formée est critique pour le bien-être économique et social des pays de l'OCDE. L'éducation joue un rôle dans le développement des connaissances scientifiques et leur transformation en technologie améliorant la productivité, ainsi que dans l'amélioration des compétences et des aptitudes de la population, ce qui améliore aussi la capacité des personnes de bien vivre, travailler et apprendre.¹

Traditionnellement, les Canadiens n'étaient pas aussi éduqués qu'à l'heure actuelle. En 1951, plus de la moitié de la population adulte, soit 52 % avaient moins qu'une 9^e année. Quarante ans plus tard, seulement 14 % n'ont que ce niveau d'éducation. D'un autre côté, de 1951 à 1991, la proportion de Canadiens détenteurs d'un diplôme universitaire a quintuplé.² En 1991, 46 % de la population canadienne de plus de 15 ans avait complété une forme ou une autre d'éducation post-secondaire.

Ces changements représentent un virage important du niveau ou de la somme d'éducation de l'ensemble de la population canadienne, jeunes et vieux compris. Si les Canadiens plus âgés et moins éduqués sont exclus de cette

analyse et si l'on considère seulement les jeunes, le changement est encore plus prononcé. En 1991, la proportion de jeunes Canadiens ayant moins qu'une neuvième année a chuté à seulement 4 % ou un dixième de ce qu'elle était en 1951.³

Le Canada se transforme en société hautement éduquée, tout au moins en termes de présence et d'obtention du diplôme. Les étudiants restent à l'école plus longtemps et atteignent des niveaux plus élevés d'éducation. Dans une société où les niveaux d'éducation augmentent, quels sont les résultats pour ceux qui ont moins d'éducation ? 'Moins d'éducation' est un concept portant non seulement sur ceux qui quittent l'école secondaire avant la fin, mais aussi sur ceux qui obtiennent un diplôme de l'école secondaire et ne continuent pas plus loin en termes d'éducation ou de formation. Une autre question clé est la différence de niveaux d'éducation selon les caractéristiques des antécédents des jeunes. Si le niveau d'éducation est socialement structuré ou modelé, alors les occasions ne sont pas égales, les résultats injustes et le talent et les capacités humaines sont perdues.

Examen du changement de statut à l'école secondaire

Dans cette section, nous décrivons le changement de statut à l'école secondaire entre 1991 et 1995 pour tout le groupe étudié. Ce changement est résumé dans les deux barres supérieures du diagramme 2-1.

En 1991, les jeunes interrogés avaient de 18 à 20 ans : 63 % étaient diplômés du secondaire, 16 % étaient des sortants (n'étaient pas à l'école

Mise à jour du taux de départ de l'école secondaire

L'ES de 1991 a interrogé des jeunes de 18 à 20 ans et puisque de nombreux jeunes de 18 et 19 ans étaient encore à l'école secondaire, seuls les jeunes de 20 ans ont servi à calculer le taux de départ de l'école secondaire (aussi communément appelé le 'taux de sortie de l'école secondaire'). En 1991, 18 % des jeunes de 20 ans n'étaient pas à l'école secondaire et n'avaient par obtenu de certificat d'obtention de diplôme de l'école secon-daire, de diplôme ou son équivalent.

En 1995, les jeunes interrogés dans l'enquête de suivi avaient de 22 à 24 ans. Pour voir le changement de taux de départ de l'école secon-daire au cours de cette période de quatre ans, nous examinons seulement ceux qui avaient 24 ans (les mêmes jeunes qui avaient 20 ans en 1991). La proportion des jeunes de 24 ans sans diplôme secondaire en 1995 était de 15 %.

Pour les jeunes qui avaient 20 ans en 1991 et 24 ans en 1995, le taux de départ de l'école secondaire est passé de 18 à 15 %, car certains jeunes ont pris plus de temps que les autres pour compléter leurs études.

Tableau 2-1 Taux de départ de l'école secondaire des jeunes âgés de 20 ans en 1991 et 24 ans en 1995, Canada et provinces

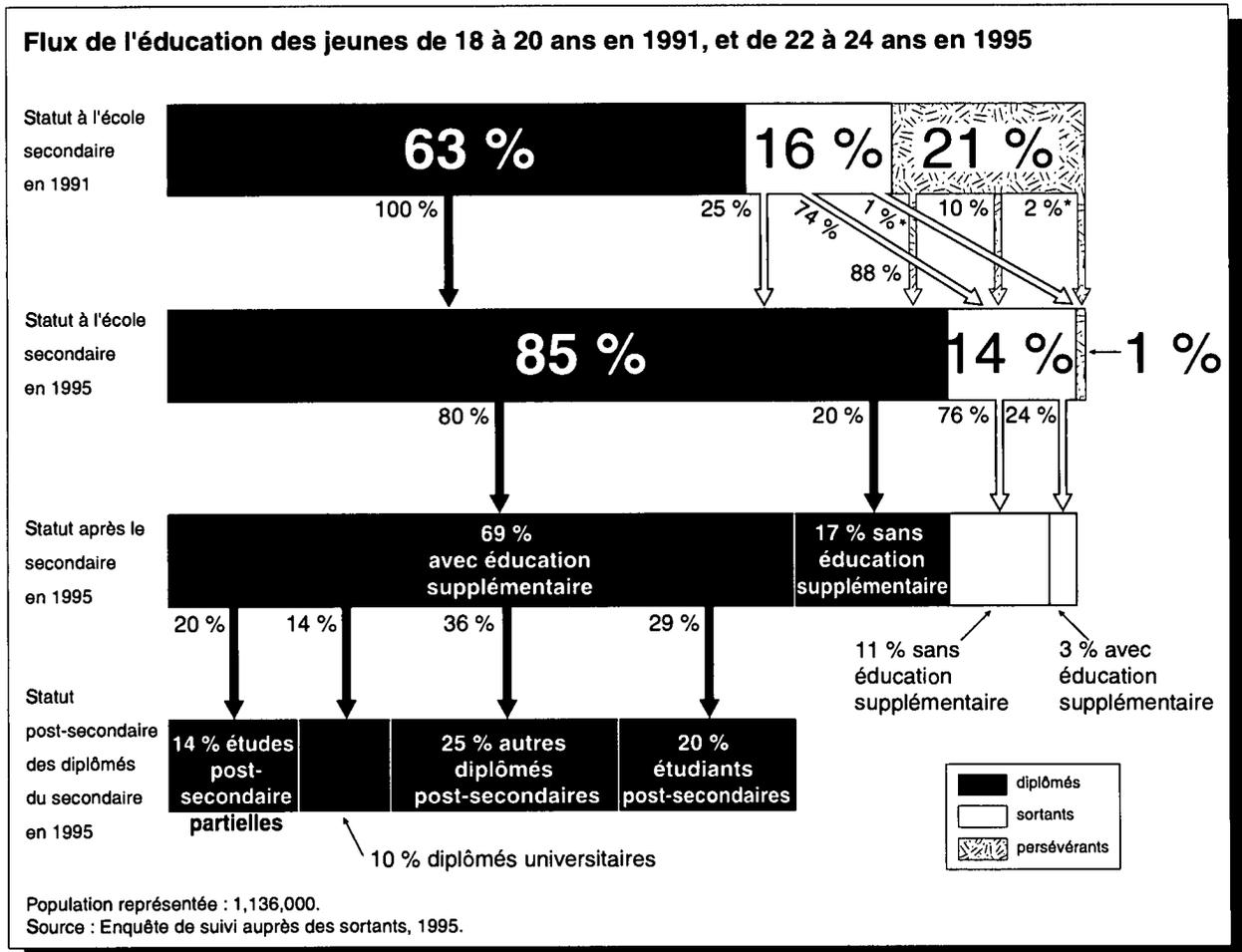
	1991 (20 ans)	1995 (24 ans)
Canada	18 %	15 %
Terre-Neuve	24 %	19 %
Île-du-Prince-Édouard	25 %	21 %
Nouvelle-Écosse	22 %	17 %
Nouveau-Brunswick	20 %	16 %
Québec	22 %	19 %
Ontario	17 %	14 %
Manitoba	19 %	14 %
Saskatchewan	16 %	11 %
Alberta	14 %	11 %
Colombie-Britannique	16 %	13 %

secondaire et n'avaient pas de diplôme d'école secondaire) et 21 % étaient des persévérants (allaient encore à l'école secondaire). En 1995, les mêmes jeunes avaient de 22 à 24 ans : 85 % étaient diplômés du secondaire, 14 % étaient des sortants et moins de 1 % y étaient encore.⁴ Il est évident que pour certains jeunes terminer l'école secondaire est un processus beaucoup plus long que pour d'autres. Certains restent à l'école, mais prennent plus de temps à terminer tandis que d'autres prennent plus longtemps parce qu'ils 'arrêtent et sortent' puis terminent leurs études secondaires plus tard.

Les deux barres supérieures du diagramme 2-1 illustrent l'évolution du statut à l'école secon-daire des jeunes gens entre 1991 et 1995. La première observation et la plus évidente est que 100 % des diplômés de 1991 étaient encore des diplômés en 1995. Deuxièmement, la grande majorité, soit 88 %, de ceux qui étaient encore à l'école secondaire en 1991 (persévérant) avaient gradué en 1995, et seulement 10 % étaient des sortants. Le fait sans contredit le plus intéressant est qu'un sortant sur quatre en 1991 était retourné à l'école et diplômé en 1995. Ce phénomène a toujours été connu, mais les données de l'ESS de 1995 donnent une bonne indication de la portée du retour des sortants pour terminer leurs études secondaires.

Un individu sur quatre considéré comme sortant en 1991 avait terminé ses études secondaires en 1995. C'était un fait connu que certains sortants recevaient éventuellement leur diplôme d'études secondaires, mais les données de l'ESS de 1995 donnent une bonne indication de l'étendue de ce phénomène.

En résumé, le taux élevé de jeunes terminant leurs études secondaires parmi ceux qui avaient continué l'école en 1991, le fait qu'un sortant sur quatre était revenu à l'école pour obtenir un diplôme ainsi que la proportion importante de ceux qui étaient déjà diplômés en 1991, considérés ensemble, donnent parmi les personnes de 22 à 24 ans en 1995, un taux élevé de jeunes terminant leurs études secondaires et un taux faible de jeunes ne les terminant pas.

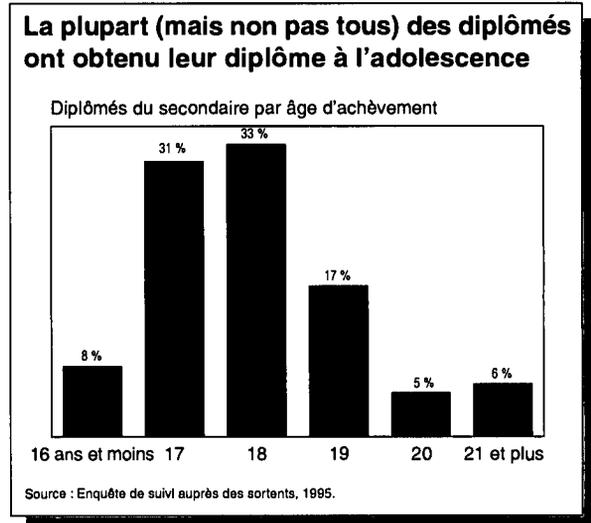


Âge au moment de l'obtention du diplôme de l'école secondaire

Parmi les diplômés du secondaire, environ sept sur dix ont décroché leur diplôme à 18 ans ou moins (72 %). Un autre 17 % ont obtenu leur diplôme à 19 ans. Donc, près de neuf diplômés sur dix avaient terminé leur école secondaire à 19 ans.⁵ Les femmes (92 %) avaient un peu plus de chance que leurs homologues masculins (86 %) de le faire.

De même, 11 % des diplômés ont terminé l'école secondaire à 20 ans ou plus et ici les hommes avaient plus de chance de tomber sous cette catégorie (14 %) que les femmes (8 %). Ainsi, environ un diplômé sur dix avait terminé l'école secondaire entre 20 et 24 ans, indiquant que ces années supplémentaires font une différence dans le taux de ceux qui terminent leurs études secondaires. Le fait d'utiliser une

DIAGRAMME 2-2



démarcation plus âgée permet de prévoir avec plus d'exactitude le taux des jeunes qui terminent l'école secondaire.

Bien que la plupart des diplômés ont terminé leur école secondaire à l'adolescence, un diplômé sur dix l'a fait entre 20 et 24 ans.

Il y a donc une proportion importante des diplômés du secondaire, âgés de 22 à 24 ans, qui ont décroché leur diplôme à 20 ans ou après leur 20^e anniversaire. Les institutions et les programmes offrant des études secondaires ou des équivalences pour les adultes ont probablement joué un rôle important pour plusieurs de ces diplômés plus âgés.

Éducation supplémentaire après l'école secondaire

Il faut aussi revoir le progrès des diplômés et des sortants de l'école secondaire en termes de présence et d'obtention du diplôme post-secondaire. Combien ont poursuivi leurs études ou leur formation après l'école secondaire pour obtenir un certificat, un diplôme ou un grade universitaire ? Quelles destinations post-secondaires furent choisies et combien d'étudiants ont terminé

un programme en 1995 ou avant ? Quelle était la répartition des jeunes de 22 à 24 ans le long de l'échelle de niveaux d'éducation ?

Les deux barres inférieures du diagramme 2-1 illustrent la répartition des diplômés et des sortants de 1995 en termes d'éducation et de formation post-secondaire. La grande majorité des diplômés du secondaire (80 %) ont continué un peu d'éducation ou de formation supplémentaire en vue d'obtenir un certificat, un diplôme ou un grade universitaire tandis que 20 % ne l'ont pas fait. Pour les sortants, la situation est essentiellement inversée : 24 % des sortants ont suivi une forme quelconque d'éducation ou de formation post-secondaire tandis que 76 % ne l'ont pas fait. Ces sortants n'avaient peut-être pas les qualifications ou les prérequis voulus pour poursuivre leurs études ce qui rendait l'accès à l'éducation post-secondaire plus difficile pour eux.

Quatre diplômés du secondaire sur cinq avaient poursuivi leurs études ou leur formation pour obtenir un grade, diplôme ou certificat après le secondaire. Seulement un sortant sur quatre avait fait de même.

Tableau 2-2 Catégories éducatives aux fins d'analyse

Statut à l'école secondaire en 1991 (jeunes de 18 à 20 ans)	Statut à l'école secondaire et post-secondaire en 1995^a (jeunes de 22 à 24 ans)
Sortants (16 %)	Sortants (14 %) : Sans éducation ou formation supplémentaire (11 %) Avec de l'éducation ou de la formation supplémentaire (3 %)
Diplômés (63 %)	Diplômés (85 %) : Sans éducation ou formation supplémentaire (17 %) Avec de l'éducation ou de la formation supplémentaire (69 %) : Études post-secondaires partielles (14 %) Diplômés universitaires (10 %) Autres diplômés post-secondaires (25 %) Étudiants post-secondaires (20 %)
Persévérants (21 %)	Persévérants ^b (1 %)
Total ^c (100 %)	Total (100 %)

- Seuls les diplômés d'école secondaire avec des études ou une formation supplémentaire sont catégorisés par type d'études post-secondaires.
- L'analyse dans cette publication n'inclut pas, à titre de catégorie, les personnes qui étaient des persévérants de l'école secondaire en 1995. À cause du petit nombre impliqué, les estimations des caractéristiques et des activités des persévérants ne sont pas assez fiables pour être publiées.
- Les pourcentages ne s'additionnent peut-être pas aux sous-totaux ou aux totaux suite à l'arrondissement.

Source : Enquête auprès des sortants, 1991 et Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

Dans l'ensemble, les jeunes interrogés pour cette enquête étaient très bien éduqués. Parmi les personnes de 22 à 24 ans en 1995, 85 % étaient des diplômés du secondaire. De ceux-ci, quatre sur cinq avaient continué leurs études ou leur formation en vue d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat. Parmi ceux-ci, environ 80 % avaient soit terminé un programme post-secondaire ou étaient encore inscrits comme étudiants. Ceci indique un niveau important de participation aux études post-secondaires, mais aussi une caractéristique d'une société hautement éduquée.

Les résultats de l'Enquête de suivi auprès des sortants, 1995 indique un niveau important de participation à l'éducation post-secondaire parmi les jeunes de 22 à 24 ans. Ceci est une caractéristique d'une société hautement éduquée.

Ceci nous amène à la dernière rangée du diagramme 2-1 qui offre la ventilation la plus détaillée : la répartition des diplômés du secondaire avec une éducation post-secondaire. Parmi les jeunes de 22 à 24 ans en 1995, 69 % étaient des diplômés du secondaire avec des études ou une formation supplémentaires; 14 % avaient une certaine formation ou éducation post-secondaire; 10 % étaient diplômés universitaires; 25 % étaient diplômés d'une autre forme d'études post-secondaires; et 20 % étaient encore étudiants post-secondaires au moment de l'enquête. Dix-sept pour-cent de la cohorte étaient des diplômés du secondaire sans autre éducation ou formation. Les deux catégories de sortants (ceux avec et sans autre éducation ou formation) terminent la répartition : 11 % des jeunes de 22 à 24 ans étaient des sortants sans autre éducation ou formation et 3 % étaient des sortants qui avaient entrepris une éducation post-secondaire.

Ces sept catégories sont des catégories d'éducation de base utilisées dans ce volume dans diverses combinaisons et sous-ensembles. Par exemple, les sortants sans autre éducation ou formation étaient parfois comparés aux diplômés qui eux non plus n'avaient aucune autre éducation ou formation. Dans d'autres occasions (normalement pour assurer les nombres adéquats de sortants pour l'analyse), tous les sortants furent regroupés.

Que considère-t-on comme étant un faible niveau d'éducation ?

Non seulement une proportion importante des jeunes avait poursuivi leurs études ou leur formation au-delà du secondaire, en 1995, mais 55 % avaient gradué obtenu un diplôme d'un programme post-secondaire ou étaient des étudiants au niveau post-secondaire. Cependant, il y avait encore un nombre important de jeunes avec un niveau d'éducation faible : dans l'ensemble du groupe des 22 à 24 ans, 14 % étaient des sortants de l'école secondaire et environ trois quarts de ces sortants n'avaient pas poursuivi d'autre éducation ou formation. Si l'on considère toutes ces données, près de trois jeunes sur dix de 22 à 24 ans avaient d'assez faibles niveaux d'éducation - dans une société où la plupart des jeunes ont des qualifications post-secondaires ou sont en train d'en obtenir.

Près de trois jeunes sur dix de 22 à 24 ans avaient des niveaux d'éducation assez faibles - dans une société où la plupart des jeunes ont des qualifications post-secondaires ou sont en train d'en obtenir.

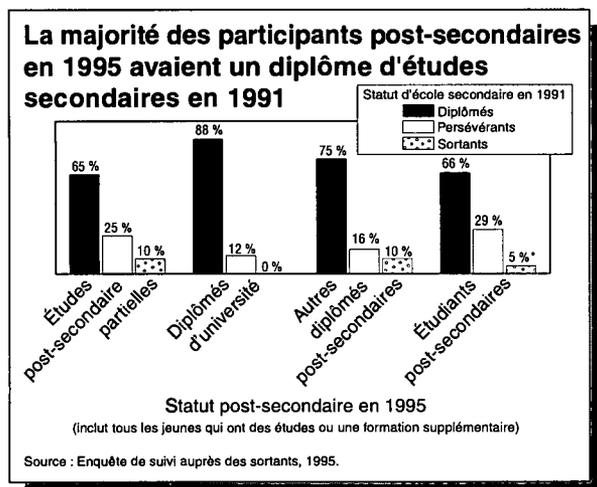
Tout comme les résultats publiés suite à l'ES de 1991, le suivi de 1995 indiquait, tout comme les chapitres suivants le démontreront encore plus, que les résultats sur le marché du travail s'améliorent avec les niveaux supérieurs d'éducation. Un marché du travail où les occasions favorables exigent un niveau de plus en plus élevé d'éducation et de compétences ne peut qu'intensifier cette relation. Ceci ne signifie pas que tout le monde doit rechercher une éducation plus poussée pour trouver un emploi approprié ou une vie significative. Certainement, plusieurs personnes aux niveaux d'éducation plus faibles font déjà partie de la population active ou ont des situations de vie qu'ils trouvent satisfaisantes, mais pour ceux qui considèrent important l'accès à des compétences spécialisées et un emploi à meilleur salaire, il semble qu'ils doivent poursuivre leurs études au-delà de l'école secondaire pour y arriver.

Les cheminements scolaires

Il y a un certain nombre de cheminements possibles pour les diverses destinations éducationnelles. Où se situe le statut post-

secondaire en 1995 par rapport au statut à l'école secondaire en 1991 ? Le diagramme 2-3 illustre le statut post-secondaire des jeunes de 22 à 24 ans selon le statut à l'école secondaire en 1991. Il n'est pas très surprenant de remarquer que la plupart des personnes diplômées universitaires en 1995 étaient diplômés du secondaire en 1991 (88 %), tandis que presque aucun des sortants de 1991 n'étaient des diplômés universitaires en 1995. Parmi les diplômés post-secondaires d'un niveau autre que l'université, une grande proportion étaient diplômés de l'école secondaire de 1991 (75 %), comparativement aux sortants de 1991 (10 %). Pour les jeunes qui avaient une quelconque éducation post-secondaire en 1995 et pour ceux qui étaient des étudiants post-secondaires au moment de l'enquête, les deux groupes étaient formés en grande partie des diplômés du secondaire de 1991 et, à un moindre niveau, des persévérants de 1991.

DIAGRAMME 2-3



Il y a eu beaucoup de motifs de spéculation au sujet de l'inscription à de multiples programmes post-secondaires, tout particulièrement la combinaison d'université et de

collège. Est-ce courant de suivre plus d'un programme post-secondaire ? Quelle proportion des diplômés ayant des études ou de la formation supplémentaire ont vraiment terminé plus d'un programme ?

En fait, une petite proportion de jeunes a poursuivi ou terminé plus d'un programme post-secondaire avant 22 à 24 ans. Bien que ce phénomène soit plus courant que par le passé, il est impossible d'évaluer les changements au fil du temps avec les données de l'ESS. Nous pouvons néanmoins affirmer que la plupart des diplômés du secondaire avec des études ou de la formation supplémentaire (79 %) n'ont poursuivi qu'un seul programme post-secondaire, 13 % ont choisi à la fois un programme universitaire et collégial (la plupart d'entre eux étaient des jeunes Québécois qui ont choisi un programme universitaire en plus du CÉGEP), et 8 % ont opté pour d'autres combinaisons de programmes post-secondaires. Moins de jeunes ont terminé plus d'un programme (à nouveau, la plupart des cas étaient du Québec).

Environ quatre diplômés du secondaire sur cinq comptant des études ou une formation supplémentaire n'avaient choisi qu'un seul programme post-secondaire. Les autres, s'étaient inscrits à plus d'un programme. Un petit nombre de ces participants post-secondaires (9 %) avait même réussi à terminer plus d'un programme en 1995.

Taux d'achèvement des programmes post-secondaires

Quelle proportion des diplômés, âgés entre 22 et 24 ans, avec des études ou une formation supplémentaire avait réussi à terminer un programme post-secondaire ? Combien de temps les diplômés post-secondaires ont-ils pris pour terminer leurs programmes ? Les données de

Tableau 2-3 Programmes post-secondaires suivis et terminés par les diplômés du secondaire avec des études ou une formation supplémentaire

	Hommes		Femmes		Total	
	Suivi	Terminé	Suivi	Terminé	Suivi	Terminé
Un seul programme	81 %	52 %	76 %	60 %	79 %	57 %
Université et collège	12 %	4 %*	15 %	8 %	13 %	6 %
Autres combinaisons	7 %	2 %*	9 %	4 %*	8 %	3 %
Total	100 %	58 %	100 %	72 %	100 %	66 %

Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

l'ESS de 1995 peuvent servir à décrire les expériences post-secondaires du groupe à l'étude. À 22 ou 24 ans, il est encore trop tôt pour offrir des conclusions définitives sur l'achèvement des programmes post-secondaires. De nombreux jeunes ont 'arrêtés leurs études' pendant une session ou un semestre, ont choisi moins de cours que le maximum ou ont changé de programmes, d'institutions ou de domaines d'études ce qui a prolongé par le fait même leur période d'achèvement. Comme nous l'avons déjà indiqué, 11 % des diplômés du secondaire avaient de 20 à 24 ans au moment de leur obtention du diplôme. Certains de ces étudiants n'auraient pas eu suffisamment de temps pour terminer un programme post-secondaire, même assez court.

Néanmoins, en 1995, 14 % des diplômés du secondaire avec une éducation post-secondaire avaient terminé un programme universitaire et 36 % avaient obtenu un diplôme ou un certificat d'un collège, d'un CÉGEP, d'une école de formation professionnelle ou de métiers ou des cours d'associations professionnelles. Si l'on considère tout le groupe, la moitié des diplômés du secondaire avec des études ou une formation supplémentaire avaient terminé un programme post-secondaire quelconque.

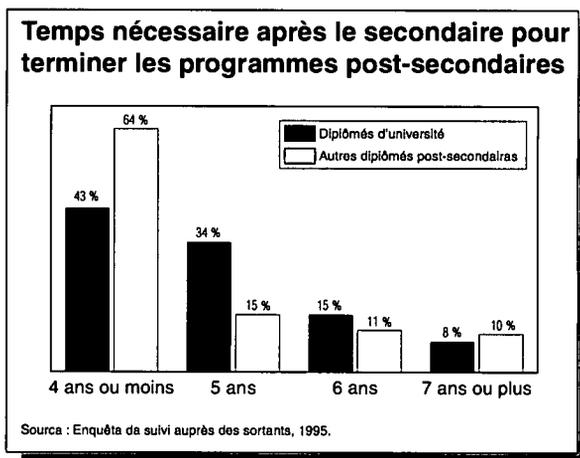
Parmi ces diplômés universitaires, moins de la moitié (43 %) avaient terminé leurs programmes quatre ans après la fin de l'école secondaire. Environ un tiers (34 %) avaient terminé en cinq ans, 15 % en six ans et 8 % en sept ans ou plus. En comparaison, une plus grande proportion des autres diplômés post-secondaires (64 %) avaient terminé leurs programmes quatre ans après la fin du secondaire, reflétant ainsi la courte durée de la plupart des programmes non-universitaires. Il n'y avait aucune différence significative de résultats entre les sexes quant au temps qu'il a fallu pour terminer les programmes post-secondaires.

Environ 43 % des diplômés universitaires avaient terminé leurs programmes quatre ans après la fin de l'école secondaire. Près d'un sur quatre a pris six ans ou plus après l'école secondaire pour terminer. Le temps requis pour compléter un programme non-universitaire était plus court.

Les jeunes qui étaient allés à l'école secondaire au Québec avaient un modèle

d'achèvement unique pour les programmes post-secondaires. Ceci était, en bonne partie, dû au fait que ces personnes poursuivaient leurs études au Québec et que les caractéristiques du système d'éducation de cette province sont uniques. Par exemple, un étudiant dans la filière universitaire peut terminer son secondaire à 16 ou 17 ans, puis le programme du CÉGEP en deux ans avant d'entrer à l'université.

DIAGRAMME 2-4



En plus de ceux qui avaient terminé un programme post-secondaire, environ trois diplômés du secondaire sur dix avec des études ou une formation supplémentaires étaient encore des étudiants post-secondaires lors de l'ESS de 1995. Donc, il est encore trop tôt pour évaluer les taux d'achèvement post-secondaires pour ce groupe de jeunes de 22 à 24 ans. Si 24 ans est un âge raisonnable pour l'estimation des taux d'achèvement du secondaire, 29 ans serait peut-être un âge plus approprié pour évaluer l'achèvement post-secondaire. Quand ces jeunes auront 29 ans, les taux d'obtention du diplôme post-secondaire, tout particulièrement pour l'université, auront probablement augmenté de beaucoup.

Niveaux d'éducation reliés aux caractéristiques des antécédents

Certaines caractéristiques des antécédents, telles que le sexe et le statut socio-économique familial étaient associées aux niveaux d'éducation atteints

Tableau 2-4 Jeunes agés de 22 à 24 ans en 1995 : statut éducationnel et sexe

	Hommes	(Pour-cent) Femmes	Total
Sortants du secondaire :	18	10	14
Sans éducation ou formation supplémentaire	13	8	11
Avec études ou formation supplémentaires	5	2*	3
Diplômés du secondaire :	81	89	85
Sans éducation ou formation supplémentaire	19	15	17
Avec éducation ou formation supplémentaire	63	75	69
Études post-secondaires partielles	14	13	14
Diplômés universitaires	9	12	10
Autres diplômés post-secondaires	20	30	25
Étudiants post-secondaires	20	20	20
Total^a	100	100	100

a. Les composants et les sous-totaux ne s'additionnent peut-être pas aux totaux à cause de l'arrondissement.

Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

chez les jeunes de 22 à 24 ans. Par exemple, les hommes (18 %) avaient plus de chance que les femmes (10 %) d'être des sortants; tandis que les femmes (89 %) obtenaient un diplôme plus souvent que les hommes (81 %). Les sortants (hommes) avaient, par contre, plus de chance de poursuivre des études ou une formation supplémentaire (plus souvent dans des programmes d'apprentis, de formation professionnelle ou de métiers). Cependant, plus de femmes (75 %) que d'hommes (63 %) étaient diplômés du secondaire avec des études ou une formation post-secondaire.

Le statut socio-économique familial se mesure souvent à l'aide des revenus familiaux, de la profession des parents et de leur éducation. Ces facteurs sont étroitement reliés et donc, le niveau d'éducation de l'un des parents sert souvent de substitut raisonnable lorsque toutes les composantes qui entrent normalement dans la mesure du statut socio-économique familial ne sont pas disponibles. C'est le cas de l'ESS de 1995. L'éducation de la mère,⁶ à titre d'indicateur du statut socio-économique de la famille des jeunes, fut reliée au niveau d'éducation atteint par les jeunes.

DIAGRAMME 2-5

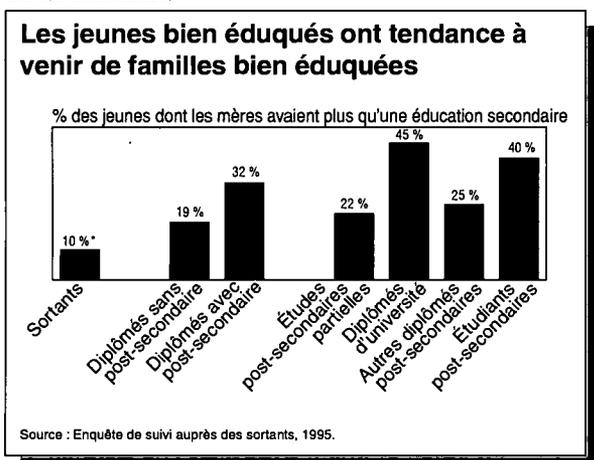


DIAGRAMME 2-6

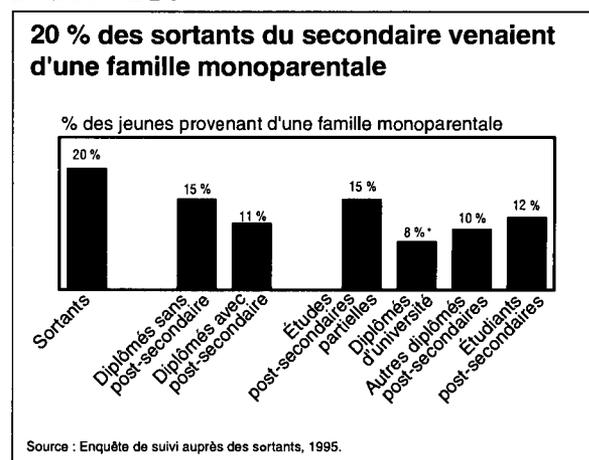


Tableau 2-5 Pourcentage de jeunes de 22 à 24 ans ayant certains antécédents caractéristiques

Statut à l'école secondaire en 1991 : Sortants	Sortants	Diplômés	Persévérants	Persévérants
Statut à l'école secondaire en 1995 : Sortants	Diplômés	Diplômés	Diplômés	Sortants
Famille à deux parents				
Hommes	71	77	86	79
Femmes	54	69	84	78
Total	65	74	85	79
Mère a plus qu'une éducation secondaire				
Hommes	20*	--	36	29
Femmes	--	--	36	35
Total	15*	22*	36	32
État matrimonial - célibataire				
Hommes	63	71	77	82
Femmes	41	65	65	77
Total	55	68	71	79
Enfants à charge				
Hommes	28	--	7	8*
Femmes	64	46*	16	13
Total	41	26	12	10
Sans handicap				
Hommes	94	95	96	96
Femmes	86	93	95	96
Total	91	94	95	96
Né(e) au Canada				
Hommes	94	91	93	91
Femmes	98	94	94	90
Total	96	93	93	91
Parents ont une attitude très positive face à l'achèvement du secondaire				
Hommes	76	90	98	96
Femmes	79	83	97	98
Total	77	87	97	97
Amis ont une attitude très positive face à l'achèvement du secondaire				
Hommes	41	62	78	75
Femmes	46	45*	84	85
Total	43	55	81	80
Moyenne était de A ou B durant la dernière année du secondaire				
Hommes	37	41*	75	54
Femmes	46	57	84	77
Total	40	47	80	65

Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

Les jeunes bien éduqués avaient plus de chance d'avoir une mère qui avait plus qu'une éducation secondaire. Par exemple, les diplômés du secondaire (29 %) avaient environ trois fois plus de chance que les sortants (10 %*) d'avoir des mères qui avaient plus qu'une éducation secondaire. Parmi les groupes de jeunes interrogés, les diplômés universitaires (45 %) avaient le plus de chance d'avoir des mères ayant plus qu'une éducation secondaire.

Que ces jeunes viennent ou non de familles monoparentales faisait aussi une différence pour leur niveau d'éducation. Un sortant sur cinq venait d'une famille monoparentale - une plus grande proportion que tout autre groupe éducationnel. De même, les diplômés du secondaire qui étaient en 1995 des diplômés universitaires avaient le moins de chance (8 %*) de venir de familles monoparentales où les ressources limitées auraient pu créer des difficultés pour la poursuite des études.

Certains sortants de 1991 étaient diplômés en 1995

Un groupe d'intérêt particulier est le 25 % de sortants de 1991 ayant reçu leur diplôme du secondaire. Quelles étaient les caractéristiques, au niveau des antécédents sociaux, qui distinguaient ce groupe de jeunes de ceux qui étaient encore sortants ?

Les caractéristiques des antécédents sociaux de ces 'sortants/diplômés' ont été comparées à celles des jeunes qui sont restés sortants ou diplômés ainsi qu'aux caractéristiques des persévérants de 1991 qui sont devenus soit des sortants (persévérants/sortants) ou des diplômés (persévérants/diplômés). Les caractéristiques examinées incluaient : famille à deux parents, éducation de la mère, état matrimonial, présence d'enfants à charge, statut d'immigrant, attitudes des parents et des pairs face à l'achèvement de l'école secondaire, handicaps et résultats scolaires. Elles sont présentées au tableau 2-5.

Les résultats indiquent que les sortants/diplômés ont des caractéristiques au niveau des antécédents qui se situent à peu près entre celles des individus qui étaient sortants en 1991 et également en 1995 et celles de ceux qui étaient diplômés du secondaire au cours de toute la période. Par exemple, tandis que 97 % des parents des individus qui étaient diplômés du secondaire depuis le début avaient une attitude très positive face à l'achèvement de l'école secondaire, seulement 87 % de ceux des sortants/diplômés et 77 % de ceux des sortants avaient la même attitude. De même, les sortants/diplômés étaient entre les autres sortants et les diplômés en termes de leurs caractéristiques : famille à deux parents, une mère très éduquée, des enfants à charge, les notes moyennes au cours des dernières années à l'école secondaire et l'attitude des parents et des amis face à l'importance de l'achèvement du secondaire. En résumé, les mêmes facteurs qui distinguent les sortants et les diplômés en 1991 étaient aussi présents, mais à un moindre niveau, chez ceux qui étaient des sortants en 1991, mais étaient des diplômés en 1995.

Cette analyse des caractéristiques des antécédents sociaux et des niveaux d'éducation suggère que certains jeunes ont accès à un capital intellectuel, culturel et social plus élevé que d'autres. Ceci semble faire une différence pour leur progrès au niveau de l'éducation. Le

chapitre 7 se penche sur l'idée que les désavantages sont cumulés au cours de la vie d'un jeune et que ce 'désavantage cumulatif' affecte les réussites au niveau de l'éducation et du marché du travail.

Les jeunes hommes et les jeunes femmes ayant un faible niveau d'éducation ont des situations différentes

Bien que deux tiers des sortants étaient des hommes, les femmes qui quittaient l'école secondaire sans obtenir de diplôme le faisaient très souvent dans des circonstances différentes de leurs homologues masculins. Ces différences sont importantes lorsqu'on compare les expériences du marché du travail des jeunes hommes et femmes.

Le tableau 2-5 indique que 64 % des femmes qui étaient des sortantes tant en 1991 qu'en 1995 avaient des enfants à charge. Ce n'était le cas que pour 28 % des sortants (hommes). À l'opposé, seulement 13 % des persévérantes/diplômées et 16 % des diplômées de la première heure avaient des enfants.

Il est encourageant de voir qu'une grande proportion des femmes qui étaient sortantes/diplômées (46 %*) avaient aussi des enfants à charge. Pour nombre de ces femmes, le fait d'avoir un enfant était la raison de quitter l'école; après un certain temps, elles pouvaient terminer leurs études secondaires.

L'état matrimonial reflète aussi le niveau de responsabilité familiale et a un rapport avec la présence des enfants. Les femmes qui étaient des sortantes en 1995 avaient le moins de chance d'être célibataires. Seulement 41 % des femmes sortantes tant en 1991 qu'en 1995 étaient célibataires, tout comme la moitié des persévérantes/sortantes. Les proportions pour les femmes dans les autres catégories éducationnelles (et les hommes) étaient beaucoup plus élevées.

Il est beaucoup plus probable que les femmes aient des responsabilités familiales à un très jeune âge et ces responsabilités sont souvent très importantes. Ceci affecte directement le niveau d'éducation de ces femmes ainsi que leur participation au marché du travail.

En résumé, les femmes avaient beaucoup plus de chance que les hommes d'avoir des responsabilités familiales à un plus jeune âge et ces responsabilités étaient normalement de taille. Ceci affecte directement le niveau d'éducation que ces femmes peuvent atteindre ainsi que leur participation au marché du travail. Les femmes qui quittent l'école le font pour des raisons différentes de celles des hommes. On peut affirmer la même chose pour les femmes qui ne poursuivent pas d'études ou de formation. Il faut en tenir compte en examinant et en comparant l'éducation et les expériences de travail des jeunes hommes et des jeunes femmes.

Travail durant l'école secondaire et niveau d'éducation

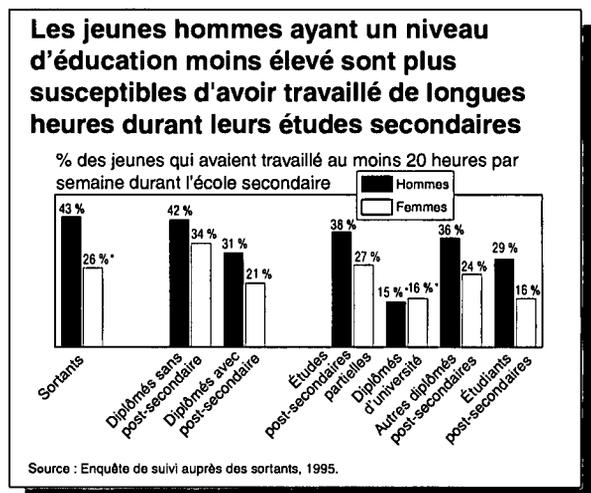
Une constatation importante de l'ES de 1991 porte sur la relation entre le travail à temps partiel au secondaire et les résultats au niveau de l'éducation. Il semble qu'un emploi limité à temps partiel a favorisé les comportements et les attitudes qui mènent à rester à l'école. Plus de travail, par contre, augmentait le risque de quitter l'école pour de nombreux étudiants, tout particulièrement les jeunes hommes.

Les résultats de l'enquête de suivi confirment ces constatations. Les jeunes hommes au niveau d'éducation moins spécialisée avaient plus de chance d'avoir travaillé 20 heures par semaine ou plus tandis qu'ils étaient à l'école secondaire. Ceci inclut non seulement les sortants (43 %), mais aussi ceux qui n'ont pas plus qu'un diplôme secondaire (42 %). Inversement, les jeunes hommes et les jeunes femmes diplômés universitaires en 1995 avaient le moins de chance d'avoir travaillé de longues heures durant leurs études secondaires.

Pour les jeunes qui veulent avoir accès aux emplois plus spécialisés à meilleur salaire, la chose importante n'est peut-être plus d'avoir terminé l'école secondaire comme fin en soi, mais d'avoir terminé le secondaire afin de pouvoir poursuivre leur éducation ou leur formation.

Les ressemblances entre les jeunes avec un faible niveau d'éducation (sortants ainsi que ceux qui n'ont qu'un diplôme secondaire) est un thème que l'on retrouve partout dans cette publication. Dans les chapitres 3 à 6, on se penche sur les expériences du marché du travail ainsi que sur les compétences utilisées par les jeunes pour approfondir les ressemblances entre ces deux groupes. C'est ainsi que les jeunes qui cherchent à avoir accès à des emplois spécialisés à salaire plus élevé découvrent que la chose importante n'est peut-être plus d'avoir terminé le secondaire comme une fin en soi, mais plutôt d'avoir terminé le secondaire afin de poursuivre des études ou une formation au-delà de ce niveau ce qui leur permet alors d'entrer en compétition pour des emplois satisfaisants sur un marché du travail qui devient de plus en plus polarisé. En plus, la formation post-secondaire améliore la capacité de s'adapter et d'apprendre de nouvelles compétences. L'éducation continue s'avère une réalité indéniable pour un nombre croissant de travailleurs dans la plupart des professions et industries.

DIAGRAMME 2-7

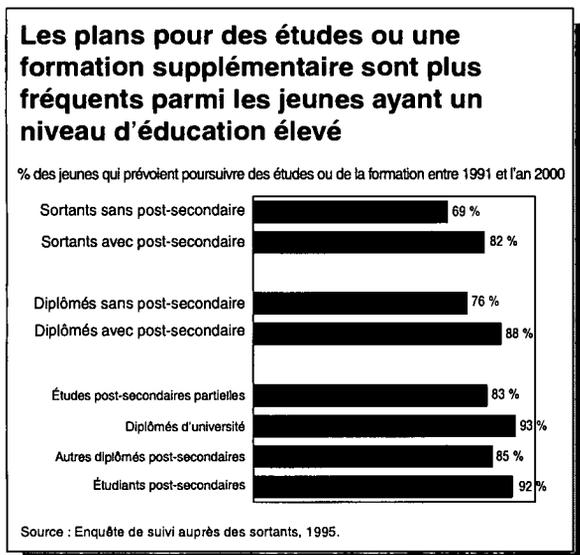


En considérant les types d'emploi au cours de l'école secondaire et le niveau d'éducation atteint, on met aussi l'accent sur une différence de base entre les jeunes hommes et les jeunes femmes. Les jeunes hommes ayant un niveau d'éducation moins élevé semblent avoir des liens plus étroits avec le marché du travail tandis que les jeunes femmes se retrouvent plus souvent avec des responsabilités familiales. Nous verrons au chapitre 4 que les jeunes hommes aux niveaux d'éducation moins élevés ont aussi un autre avantage par rapport aux jeunes femmes du même niveau quant au type de travail disponible.

La plupart des jeunes avaient des plans pour des études ou une formation supplémentaire

L'ES de 1991 interrogeait les jeunes au sujet de leurs plans d'avenir en termes d'éducation ou de formation. Parmi ceux qui ont rapporté de tels plans, environ neuf sur dix les ont vraiment concrétisés. En 1995, les jeunes continuaient à être conscients de l'importance de l'éducation et de la formation pour demeurer concurrentiel dans le marché du travail. Dans l'ensemble, environ huit jeunes sur dix avaient l'intention de poursuivre des études ou une formation supplémentaire (par le biais de programmes, cours, ateliers ou travaux dirigés) entre 1995 et l'an 2000. Les plans rapportés en 1991 s'étaient en partie réalisés en 1995 et il semble que la plupart des jeunes se rendent compte de la nécessité de continuer leurs études et leur formation dans la vingtaine.

DIAGRAMME 2-8



Les jeunes qui avaient déjà atteint des niveaux d'éducation plus élevés avaient le plus de chance d'avoir des plans pour pousser plus loin leur éducation ou leur formation. Ce n'est pas surprenant pour les étudiants de niveau post-secondaire qui, par définition, étaient encore dans leurs programmes respectifs, mais pour ceux qui avaient déjà terminé un programme universitaire, 93 % indiquaient vouloir continuer. Il semble que l'éducation supérieure apporte une 'culture de l'éducation' qui devient un atout important. Même chez les sortants du niveau secondaire (69 %) et les diplômés qui n'étaient pas allés plus loin

(76 %), une partie importante de ces groupes avait l'intention de poursuivre des études ou une formation entre 1995 et l'an 2000.

Le secondaire seul ne suffit peut-être pas

Les constatations de l'ESS de 1995 indiquent que seule une petite proportion des jeunes n'avait pas obtenu de diplôme secondaire et que de nombreux diplômés du secondaire poursuivaient leurs études ou leur formation. Le taux de départ du secondaire - 15 % pour les 24 ans en 1995 - est beaucoup plus faible que ce qu'indiquaient les estimations traditionnelles s'appuyant sur les données administratives. Il semble que le niveau d'éducation atteint par les jeunes d'aujourd'hui soit moins le résultat d'une seule activité, mais plus celui d'une progression naturelle à travers les divers échelons éducatifs. Dans l'ensemble, le niveau d'éducation atteint par les jeunes Canadiens d'aujourd'hui est très élevé.

Néanmoins, certains jeunes d'aujourd'hui ne gravissent pas les échelons éducatifs aussi haut que d'autres. Plusieurs d'entre eux ayant un niveau d'éducation assez faible se contentent du type d'occasions qui leur est offert. Par contre, pour d'autres ayant des aspirations plus élevées en matière de travail, une éducation supérieure peut leur être nécessaire pour atteindre leurs buts. Ceci s'applique non seulement aux sortants, mais aussi aux autres jeunes qui ont un niveau d'éducation assez faible dans une société ayant un niveau d'éducation de plus en plus élevé.

Certains jeunes ayant un niveau d'éducation plus faible peuvent être limités par leurs antécédents ou leur situation. Leur ouvrir des débouchés est aussi une question importante. Le chapitre 7 explore l'idée que les problèmes du marché du travail chez les jeunes qu'ils soient diplômés du secondaire ou sortants sont parfois reliés aux facteurs découlant de leur enfance. Les analyses qui suivent examinent certains sujets reliés aux transitions école-travail en utilisant les catégories éducatives des jeunes établies dans ce chapitre. Et en jetant un coup d'oeil aux divers aspects de l'activité du marché du travail et de l'utilisation des compétences, par exemple, les résultats associés avec différents niveaux d'éducation s'éclaircissent. Le message principal en découlant est que pour de nombreux jeunes, le secondaire n'est peut-être pas suffisant.

Notes pour le Chapitre 2

1. Organisation de coopération et de développement économiques, *Apprendre à tout âge*, Paris : OCDE, 1996.
2. Statistique Canada, *Niveau de scolarité et fréquentation scolaire*. Numéro de catalogue 93-328. Ottawa : Approvisionnement et services Canada, 1993 : 11.
3. Statistique Canada, 1993.
4. Moins de 1 % des jeunes de 22 à 24 ans allaient encore à l'école secondaire à temps plein en 1995. Comme groupe, ces persévérants ne sont pas inclus dans l'analyse de cette publication. À cause de leur nombre fort réduit, les estimations des caractéristiques et des activités de ces persévérants ont une variabilité d'échantillonnage inacceptablement élevée.
5. L'âge normal d'obtention du diplôme du secondaire varie d'une province à l'autre.
6. L'éducation du père aurait pu être utilisée et fournir un résultat semblable. Les données quant à l'éducation de la mère sont plus complètes et donc utilisées dans cette analyse.

Références pour le Chapitre 2

Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, *Indicateurs de l'éducation au Canada*. Toronto : CMEC, 1996.

Frank, Jeffrey, *Après le secondaire - Les premières années*. Ottawa : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, 1996.

Gilbert, Sid, *Alternatives for the Uncommitted*. Winnipeg : The Post-Secondary Research Reference Committee of Manitoba, 1988.

Gilbert, Sid, Lynn Barr, Warren Clark, Matthew Blue et Deborah Sunter, *Après l'école-Résultats d'une enquête nationale comparant les sortants*

de l'école aux diplômés d'études secondaires âgés de 18 à 20 ans. Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Numéro de catalogue LM-294-07-93F, septembre 1993.

Développement des ressources humaines Canada, *Profil de l'enseignement post-secondaire au Canada (Édition 1993)*. Ottawa : Approvisionnement et services Canada, 1994.

Développement des ressources humaines Canada. *Prendre l'avenir en charge : la jeunesse du Canada dans le monde du travail*. Rapport - Groupe de travail ministériel sur la jeunesse, juin 1996.

Ontario Premier's Council on Health, Well-being and Social Justice, *Aspirations Project* préparé pour le projet sur les enfants et les jeunes par Insight Canada Research. Toronto : Premier's Council février 1993.

Organisation de coopération et de développement économiques, *Apprendre à tout âge*, Paris : OCDE, 1996.

Organisation de coopération et de développement économiques, *Regards sur l'éducation : Analyse*. Paris : Centre pour la recherche et l'innovation en éducation, OCDE 1996.

Organisation de coopération et de développement économiques, *Regard sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE*. Paris : Centre pour la recherche et l'innovation en éducation, OCDE 1996.

Statistique Canada, *Niveau de scolarité et fréquentation scolaire*. Numéro de catalogue 93-328. Ottawa : Approvisionnement et services Canada, 1993.

Statistique Canada, "Consultations in Preparation for Future Surveys on Youth and School-Work Transitions", Rapport final Ottawa : Statistique Canada, le 11 avril, 1996.

United Nations Development Programme, *Human Development Report 1996*. New York : Oxford University Press, 1996.

Chapitre 3

Entrée sur le marché du travail

Richard Marquardt¹

Examen du marché du travail pour les jeunes dans les années 1990

Le Chapitre 1 a passé en revue diverses explications (cyclique, structurelle et démographique) des difficultés qu'éprouvent les jeunes sur le marché du travail dans les années 90. Ces explications ne sont pas incompatibles, car chacune d'entre elles peut être un facteur contribuant au défi auquel les jeunes ont à faire face dans les années 90. L'effet peut varier selon la région que les jeunes habitent, selon leurs antécédents socio-économiques, leur niveau d'éducation et leur sexe.

L'ESS de 1995 nous donne l'occasion d'étudier les expériences d'emploi actuelles des Canadiens de 22 à 24 ans provenant de toutes les régions (sauf les deux territoires) et catégories socio-économiques ainsi que par rapport à plusieurs niveaux d'éducation atteints. Elle permet aussi de distinguer entre ceux qui étaient principalement des étudiants et ceux qui étaient principalement des travailleurs, une distinction capitale pour l'analyse des expériences de travail des jeunes. Le chapitre 2 a décrit les expériences scolaires de ce groupe de jeunes gens. Dans ce chapitre (et dans les chapitres 4 et 5), nous avons choisi les différents niveaux de scolarité comme point de départ et nous avons examiné les expériences de chacun des groupes sur le marché du travail.

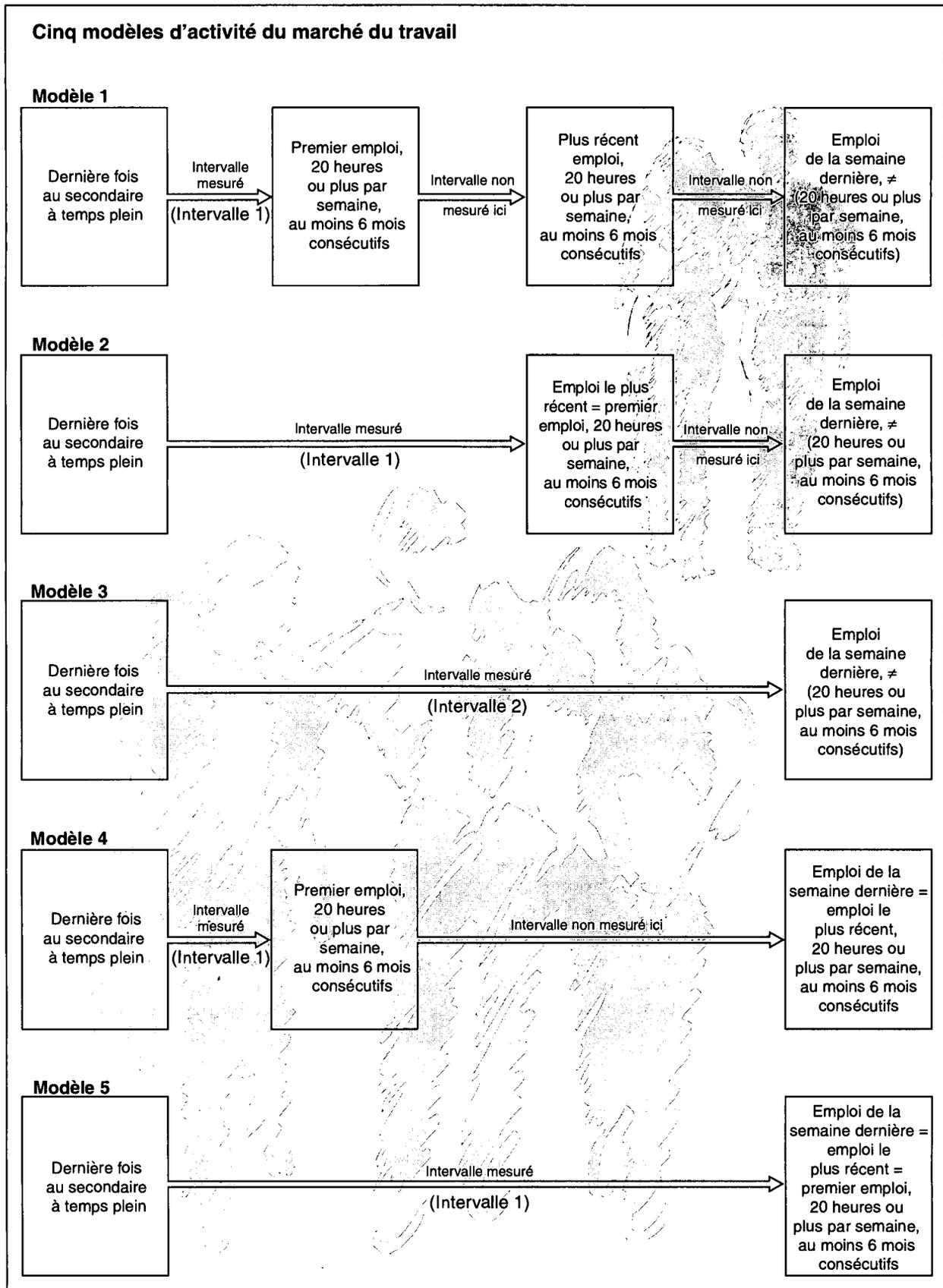
Quelques concepts pour les analyses du marché du travail

L'ESS de 1995 était conçue pour étudier les expériences des jeunes Canadiens qui avaient quitté l'école et étaient entrés dans le marché du travail au début et au milieu des années 1990. Parmi les questions qui ont guidé l'élaboration de

ce questionnaire, nous retrouvons celles-ci : Dans quelles industries et professions ont-ils trouvé du travail ? En quoi est-ce que cela a varié selon le niveau d'éducation et le sexe ? Quels niveaux de compétences étaient exigés par leurs emplois ? Au fil du temps, ont-ils décroché des emplois exigeant plus de compétences ? Y avait-il beaucoup d'emplois non-traditionnels (temps partiel, temporaire, autonome et multiples emplois) ? Les jeunes qui avaient des niveaux d'éducation plus élevés étaient-ils plus heureux de leurs emplois ? Gagnaient-ils plus ? Avaient-ils moins de chance d'être chômeurs ? Les jeunes avaient-ils reçu de la formation, ou de l'appui pour l'éducation ou la formation, de la part de leurs employeurs ?

Il était peu pratique de recueillir des renseignements détaillés sur chacun des emplois des répondants depuis leur départ de l'école secondaire, car on ne pouvait vraiment pas s'attendre à un rappel exact pour ceux qui avaient eu plusieurs emplois depuis ce temps. L'enquête s'est donc concentrée sur trois emplois clés au maximum. Les deux premiers étaient *les emplois de référence*, soit des emplois d'au moins 20 heures de travail par semaine pendant une période d'au moins six mois consécutifs. On a posé des questions détaillées aux répondants au sujet de leur premier emploi de référence après leur départ de l'école secondaire à temps plein ainsi que leur plus récent emploi de référence. On a aussi posé les mêmes questions détaillées à tous les répondants au sujet de l'emploi qu'ils avaient au cours de la semaine précédent l'entrevue. On leur a donc posé des questions pour englober trois emplois selon leur expérience particulière. Certains n'avaient jamais eu d'emploi de référence. D'autres pouvaient avoir le même emploi de référence pour le premier et le deuxième tandis que pour d'autres cela pouvait être l'emploi qu'ils avaient la semaine précédant l'entrevue. Les diverses possibilités sont illustrées dans la Figure 3-1.

Figure 3-1



On a aussi posé une série de questions au sujet des expériences des jeunes entre le moment où ils ont quitté l'école secondaire à temps plein et leur premier emploi de référence. Cette période importante dans les transitions de nombreux jeunes s'appelait 'l'intervalle'. Combien de temps a duré cet intervalle ? Ceux qui indiquaient une période de plus de six mois devaient répondre à un ensemble de questions détaillées portant sur les expériences durant cet intervalle. Ont-ils poursuivi des études ou de la formation ? Avaient-ils des emplois qui n'étaient pas des emplois de référence ? Étaient-ils en chômage ? Et si oui, pendant combien de temps ?

Organisation des analyses du marché du travail

Les analyses portant spécifiquement sur les aspects du marché du travail tirés des données de l'ESS sont couvertes par trois chapitres de cette publication. Ce chapitre-ci examine les expériences des jeunes durant l'intervalle entre leur départ de l'école secondaire à temps plein et leur premier emploi de référence.

Le chapitre 4 examine ensuite les expériences du marché du travail. Les composantes

Tableau 3-1 Jeunes de 22 à 24 ans par modèles de marché du travail utilisés dans l'Enquête de suivi auprès des sortants

	(Pour-cent)					
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5	Total
Sortants						
Hommes	19	9*	13*	37	21	100
Femmes	18*	19*	33	21*	9*	100
Total	19	13	20	31	17	100
Diplômés du secondaire						
Hommes	14	6*	16	33	30	100
Femmes	18	14	16	30	22	100
Total	16	10	16	32	27	100
Études post-secondaires partielles						
Hommes	16	13*	12*	35	23	100
Femmes	18	17	20	31	14*	100
Total	17	15	16	33	19	100
Diplômés universitaires						
Hommes	--	--	27	18	30	100
Femmes	11*	15*	30	21	23	100
Total	11	14	29	20	26	100
Autres diplômés post-secondaires						
Hommes	13	8*	20	35	24	100
Femmes	15	13	14	35	23	100
Total	14	11	16	35	23	100
Étudiants post-secondaires						
Hommes	14	27	39	8*	13*	100
Femmes	11	22	45	12*	10*	100
Total	12	24	42	10	12	100
Tous les groupes						
Hommes	15	13	21	28	23	100
Femmes	15	16	25	26	18	100
Total	15	15	23	27	20	100

Totaux n'atteignent peut-être pas 100 % à cause de l'arrondissement.
Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

principales de cette analyse se concentrent sur les expériences durant l'emploi de la semaine précédant l'entrevue. Cet 'emploi de la semaine dernière' à la différence des emplois de référence, inclut les emplois à temps plein et à temps partiel. C'est aussi une forme de portrait 'instantané' de la cohorte à un point précis dans le temps, soit à la fin de 1995. Cela permet certaines comparaisons valables auprès des jeunes de différents niveaux d'éducation et entre le groupe à l'étude et le reste du monde du travail. Ce chapitre examine l'information de base sur les taux de participation à la population active, l'emploi et le chômage.

On examine ensuite les industries et les professions des jeunes ainsi que la relation qui existe entre l'éducation et les exigences en matière de compétences pour ces emplois. Les données disponibles sur les emplois de référence sont utilisées pour examiner le degré de mobilité entre le premier emploi de référence et le plus récent. Quel était le degré de mouvement entre les industries et les professions ? Les jeunes avaient-ils tendance à obtenir des emplois exigeant plus de compétence après un certain temps et est-ce que cela variait selon leurs niveaux d'éducation ?

Le chapitre 5, *Qualité d'emploi pour les jeunes*, analyse un certain nombre de sujets d'intérêt, concernant le marché du travail, qui n'avaient pas été abordés dans les chapitres 3 ou 4. Ces sujets incluent : emploi non-traditionnel, salaires, combinaison d'éducation et de travail, et satisfaction d'emploi. Enfin, le chapitre 5 se termine par des réflexions au sujet de l'importance des constatations pour notre compréhension du marché du travail des jeunes et pour les transitions école-travail durant les années 1990.

Activités durant 'l'intervalle'

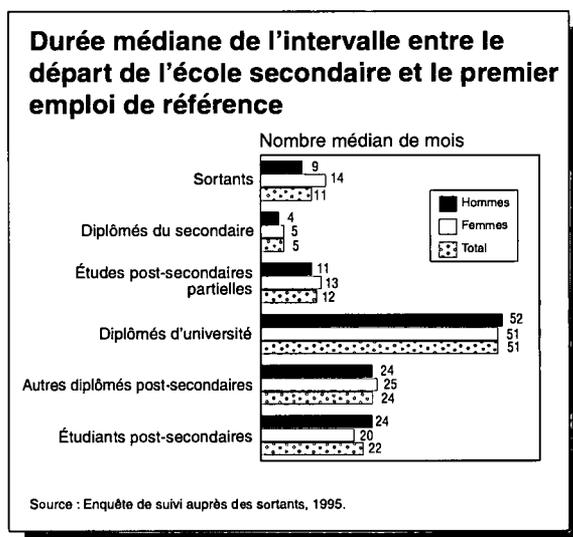
Le tableau 3-1 présente le pourcentage des jeunes dans chaque modèle de marché du travail présenté à la Figure 3-1, par niveau d'éducation atteint et par sexe. Lors de l'enquête, les jeunes qui se situaient sous le modèle 1 et 4 avaient eu deux emplois de référence ou plus depuis leur départ de l'école secondaire à temps plein, tandis que ceux qui se situaient sous les modèles 2 et 5 n'avaient eu qu'un seul emploi de référence

durant ce temps. Ceux qui se trouvaient sous le modèle 3 n'avaient jamais eu d'emploi de référence.

À noter aussi que les jeunes sous les modèles 1, 2 et 3 n'avaient pas eu d'emploi de référence durant la semaine précédant l'enquête tandis que ceux sous les modèles 4 et 5 en avaient eu un.

Cinquante-trois pour-cent de tous les jeunes de ce groupe d'âge n'avaient pas eu d'emploi de référence durant la semaine précédant l'enquête; 23 % n'en avait jamais eu. Le fait de n'avoir jamais eu d'emploi de référence était plus fréquent chez ceux qui étaient des étudiants au moment de l'enquête (42 %) et chez les femmes sans diplôme secondaire (33 %). Quant à ceux qui n'avaient jamais eu d'emploi de référence, la durée de l'intervalle était toute la période couverte depuis leur départ de l'école secondaire à temps plein jusqu'à la semaine précédant l'entrevue. Pour les autres, l'intervalle est la période allant du départ de l'école secondaire à temps plein jusqu'à leur premier emploi de référence.

DIAGRAMME 3-1



La durée de l'intervalle varie de beaucoup selon le niveau d'éducation. Le diagramme 3-1 illustre la durée médiane de l'intervalle pour chacun des groupes.² Les diplômés du secondaire sans autres études pour obtenir un grade universitaire, un diplôme ou un certificat avaient l'intervalle le plus court, tandis que les diplômés universitaires avaient le plus long. On

Tableau 3-2 Jeunes de 22 à 24 ans qui avaient déjà leur premier emploi de référence en quittant le secondaire et qui ont obtenu leur premier emploi de référence dans les six mois suivant leur départ du secondaire

	Sortants	Diplômés du secondaire	Études post-secondaires partielles	(Pour-cent)			Tous les groupes
				Diplômés universitaires	Autres diplômés post-secondaires	Étudiants post-secondaire	
<i>Avaient leur premier emploi de référence en quittant le secondaire à temps plein.</i>							
Hommes	13	22	16	--	15	19	17
Femmes	10	22	20	--	10	14	14
Total	12	22	18	8	12	16	15
<i>Ont obtenu leur premier emploi de référence moins de six mois après avoir quitté le secondaire à temps plein.</i>							
Hommes	33	31	28	9	19	13	22
Femmes	31	28	23	9	19	11	19
Total	32	30	26	9	19	13	21
<i>Total</i>							
Hommes	46	53	44	18	34	32	39
Femmes	41	50	43	17	29	25	33
Total	44	52	44	17	31	29	36

Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

pourrait s'attendre à ce que ceux qui étaient encore étudiants aient l'intervalle le plus long, mais ce n'était pas le cas, en partie du fait qu'ils avaient tendance à être plus jeunes que les diplômés (l'âge moyen des étudiants était de sept mois plus jeunes que les diplômés universitaires et de quatre mois plus jeunes que les autres diplômés post-secondaires). Cela pourrait aussi suggérer que ceux qui étaient encore étudiants au moment de l'enquête avaient combiné des emplois de référence et leurs études, ou qu'ils avaient arrêté leurs études pour un emploi de référence et ce, beaucoup plus que ceux qui avaient déjà obtenu un diplôme universitaire au moment de l'enquête.

Le tableau 3-2 illustre le pourcentage de jeunes qui avaient déjà un emploi de référence au moment de quitter l'école secondaire ainsi que le pourcentage de ceux qui ont trouvé leur premier emploi de référence moins de six mois après leur départ du secondaire à temps plein. Il y a un fort degré d'implication dans les emplois de référence durant la période suivant immédiatement le secondaire pour tous les groupes sauf ceux qui avaient obtenu un diplôme universitaire au moment de l'enquête. Ceci ajoute de la profondeur aux constatations de l'ES de 1991 qui indiquaient une grande fréquence d'emplois à temps partiels chez les étudiants du secondaire.

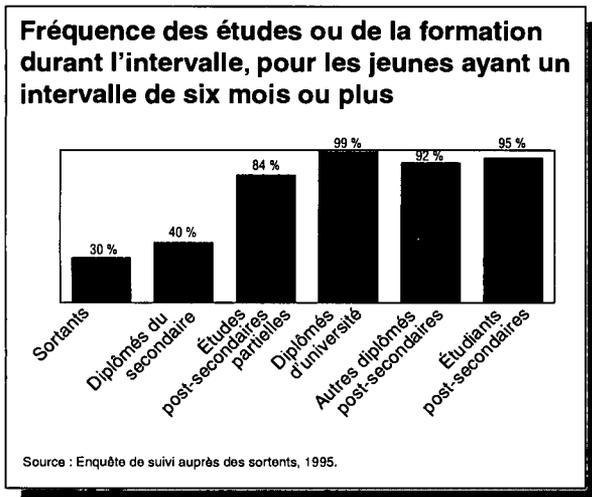
Le fait de travailler plus de 20 heures par semaine au secondaire était associé à une plus forte probabilité de départ anticipé de l'école.³ Les résultats de l'ESS de 1995 indiquent que plusieurs ont continué à travailler plus de 20 heures par semaine après avoir quitté l'école et cela a duré plus de six mois dans certains cas. Plus d'un tiers (36 %) de tous les jeunes de 22 à 24 ans avaient un emploi de référence six mois ou moins après leur départ de l'école secondaire à temps plein. Ceci était plus fréquent chez les diplômés de l'école secondaire qui n'avaient pas continué leurs études. La fréquence d'un emploi de référence en quittant l'école secondaire était la plus faible chez ceux qui avaient un diplôme universitaire au moment de l'enquête, suggérant ainsi que leurs études étaient prioritaires face à leur travail.

Plus d'un tiers (36 %) de tous les jeunes de 22 à 24 ans avaient un emploi de référence six mois ou moins après leur départ de l'école secondaire. Ce fait était plus fréquent chez les diplômés du secondaire qui n'avaient pas continué leurs études.

L'enquête a demandé d'autres renseignements à ceux qui avaient indiqué un intervalle de

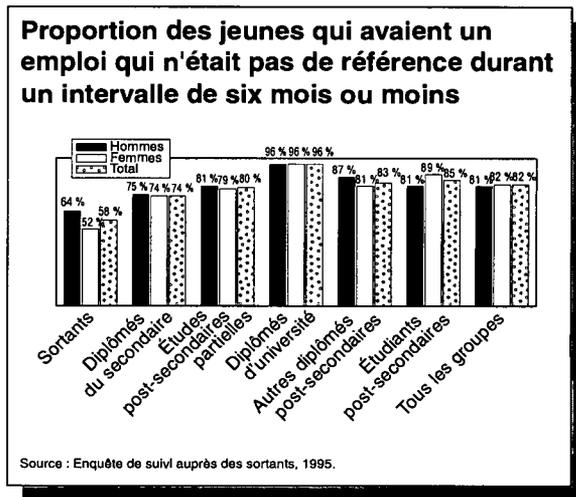
six mois ou plus, car il était important de comprendre leurs activités durant cette période. (Ceux qui avaient un intervalle de moins de six mois n'ont pas eu à répondre à d'autres questions sur leurs expériences durant l'intervalle.) Comme l'on pouvait s'y attendre, la plupart de ceux qui avaient des qualifications post-secondaires, ou qui étaient des étudiants post-secondaires au moment de l'Enquête, avaient poursuivi leurs études ou leur formation durant un intervalle de six mois ou plus. De même, environ 84 % de ceux qui avaient une éducation post-secondaire au moment de l'enquête avaient poursuivi des études ou une formation durant l'intervalle de six mois ou plus. Parmi les sortants et les diplômés du secondaire, les taux étaient plus faibles mais encore significatifs. Plus de 40 % des diplômés du secondaire - ceux qui n'avaient pas poursuivi d'études pour obtenir un certificat, un grade universitaire ou un diplôme - avaient suivi de la formation si l'intervalle était de six mois ou plus.

DIAGRAMME 3-2



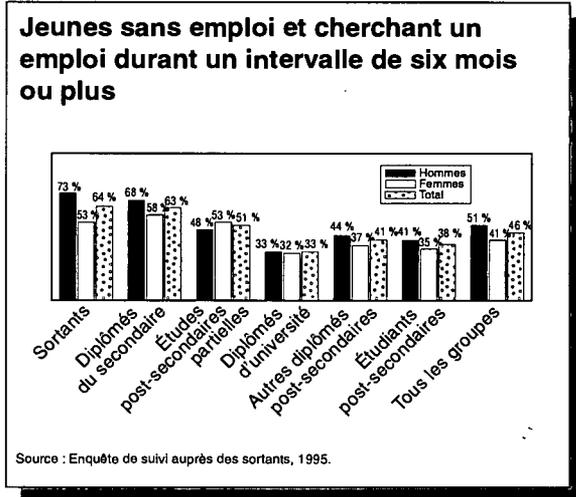
En même temps, la plupart des personnes de tous les groupes ont eu des emplois qui ne répondaient pas aux critères des emplois de référence lorsque l'intervalle était de six mois ou plus. En d'autres mots, plusieurs personnes avaient des emplois de moins de 20 heures par semaine ou qui duraient moins de six mois. La possibilité de posséder de tels emplois durant un intervalle de six mois ou plus étaient plus faibles chez les sortants, tout particulièrement les femmes.

DIAGRAMME 3-3



Les sortants avaient aussi la plus grande fréquence de chômage durant un intervalle de six mois ou plus. Environ 73 % des sortants masculins avaient connu des périodes sans emploi pendant lesquelles ils cherchaient activement du travail.

DIAGRAMME 3-4



Le tableau 3-3 présente un sommaire des expériences d'emploi, de chômage et d'éducation ou de formation durant l'intervalle ainsi que la durée de temps moyenne que les membres de chaque groupe ont passé dans chaque état ou activité. Les sortants masculins et les diplômés du secondaire ont connu beaucoup plus de période de chômage durant l'intervalle que les autres groupes. Le chômage chez les sortants est moindre que celui des sortants, mais comme

nous le verrons plus bas, les sortantes avaient plus de chance que les sortants de quitter le marché du travail entièrement surtout à cause des responsabilités des soins aux enfants.

Il est intéressant de comparer les expériences de formation des sortants et des diplômés du secondaire sans éducation post-secondaire. Ce groupe de diplômés du secondaire se définit du fait que ses membres n'ont pas poursuivi d'études ou de formation pour obtenir un grade universitaire, un diplôme ou un certificat. Les sortants se définissent seulement par le fait qu'ils n'ont pas terminé leur secondaire (24 % d'entre eux ont poursuivi des études ou une formation pour obtenir un grade universitaire, un diplôme ou un certificat, principalement un métier spécialisé). En dépit de cela, les diplômés du secondaire ont quand même plus de formation que les sortants. Le diagramme 3-2 illustre le fait que plusieurs d'entre eux ont obtenu de la formation et le tableau 3-3 indique que la durée moyenne de la

formation durant l'intervalle de six mois ou plus était beaucoup plus longue pour les diplômés du secondaire que pour les sortants. Leur formation comprenait probablement des programmes de formation offerts par l'employeur, des cours de formation professionnelle de la main-d'oeuvre et autre cours non crédité. La différence souligne l'importance d'un diplôme secondaire comme base de formation supplémentaire, même pour ceux qui ne poursuivent pas d'études formelles supplémentaires.

L'analyse de 'l'intervalle' indique que les modèles documentés dans les années 1980 semblent être encore présents dans les années 1990 : les transitions de l'école au travail sont complexes, il n'y a aucun point de transition clair entre l'école et le travail et les jeunes combinent école et emploi de manières diverses.

**Tableau 3-3 Durée moyenne des activités durant l'intervalle, par sexe
(Pour les jeunes qui avaient un intervalle de six mois ou plus)**

	(Nombre de mois)					
	Sortants	Diplômés du secondaire	Études post-secondaires partielles	Diplômés universitaires	Autres diplômés post-secondaire	Étudiants post-secondaire
Hommes						
Durée moyenne de l'intervalle	38	37	35	56	41	45
Temps moyen consacré aux études ou à la formation	3	8	18	42	29	30
Temps moyen passé à travailler à un emploi ou à une entreprise	18	34	27	23	28	18
Temps moyen en chômage et cherchant un emploi	18	13	8	4	8	7
Femmes						
Durée moyenne de l'intervalle	52	35	36	52	41	45
Temps moyen consacré aux études ou à la formation	8	14	17	44	29	40
Temps moyen passé à travailler à un emploi ou à une entreprise	32	33	31	25	30	19
Temps moyen en chômage et cherchant un emploi	8	9	9	3	6	3
Total						
Durée moyenne de l'intervalle	43	36	35	53	43	45
Temps moyen consacré aux études ou à la formation	5	8	18	41	29	32
Temps moyen passé à travailler à un emploi ou à une entreprise	25	34	29	24	29	18
Temps moyen en chômage et cherchant un emploi	14	11	8	4	7	5

Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

Nous avons aussi remarqué que les diplômés du secondaire avaient plus de chance de trouver un emploi de référence en six mois ou durant les premiers six mois suivant leur départ de l'école secondaire à temps plein, ils avaient moins de chance d'être sans emploi lorsque l'intervalle dépassait six mois et, chez les hommes, la période de chômage était moins longue durant l'intervalle de six mois ou plus. Ce sont tous des indicateurs qu'il y a certains avantages à décrocher un diplôme secondaire même pour ceux qui ne poursuivent pas d'autres études. Toutefois, les diplômés de l'école secondaire qui avaient poursuivi des études ou de la formation post-secondaire réussissaient beaucoup mieux que ces groupes. En termes relatifs, les sortants et les diplômés sans autre formation se ressemblaient.

En résumé, l'intervalle entre le départ de l'école secondaire et le premier emploi de référence implique divers ensembles d'expériences. Environ un tiers des jeunes (36 %) avaient leur premier emploi de référence en quittant l'école secondaire à temps plein ou dans les six mois suivants. Même parmi ceux qui avaient poursuivi des études à un certain moment après l'école secondaire, plusieurs avaient des emplois de référence au cours des six mois suivant leur départ de l'école secondaire à temps plein. En même temps, de nombreux sortants et diplômés du secondaire sans autre éducation formelle ont suivi une formation quelconque durant un intervalle de six mois ou plus. Bien qu'ils n'aient pas occupé d'emploi répondant aux critères 'd'emploi de référence' durant cette période, de nombreux jeunes travaillaient moins de 20 heures par semaine ou avaient trouvé des emplois qui avaient duré moins de six mois. Ces observations appuient les résultats de recherche

des années 1980 indiquant que les transitions de l'école au travail étaient devenues fort complexes, qu'il n'y avait pas de point de transition clair entre l'école et l'emploi et que les jeunes combinaient école et études de manières très différentes.⁴ Ce modèle se retrouve encore dans les années 1990.

Notes pour le Chapitre 3

1. L'auteur tient à souligner l'aide de François Lamontagne dans la conception initiale de ce chapitre ainsi que pour ses conseils dans sa préparation.
2. La durée médiane est le nombre de mois qui divise le groupe en deux; presque le même nombre a connu des intervalles plus courts et plus longs que ceci. Tel qu'illustré dans le tableau 3-1, de nombreuses personnes incluses n'avaient jamais eu d'emploi de référence au moment de l'enquête (Modèle 3); pour eux l'intervalle typique était de plusieurs années.
3. Voir Gilbert, Sid, Lynn Barr, Warren Clark, Matthew Blue et Deborah Sunter, *Après l'école - Résultats d'une enquête nationale comparant les sortants de l'école aux diplômés d'études secondaires âgés de 18 à 20 ans*. Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Numéro de catalogue LM-294-07-93F, septembre 1993, Chapitre 6.
4. Harvey Krahn et Graham Lowe, *Les jeunes travailleurs dans une économie de services*. Documents 90-14. Ottawa : Conseil économique du Canada, 1990.

Chapitre 4

Participation au marché du travail, emploi et chômage

Richard Marquardt¹

Expériences du marché du travail durant la semaine précédant l'enquête

Ce chapitre se penche en détail sur les expériences des jeunes dans le marché du travail au cours de la semaine précédant l'enquête. Les personnes qui travaillaient ou qui étaient sans emploi tout en cherchant activement du travail étaient considérées comme faisant partie de la population active. Quant à ceux qui n'étaient pas disponibles pour travailler parce qu'ils étaient à l'école à temps plein ou parce qu'ils ne recherchaient pas activement du travail, ils ne faisaient pas partie de la population active.

Environ 84 % des Canadiens de 22 à 24 ans faisaient partie de la population active au moment de l'enquête. Plus de la moitié des 16 % de jeunes qui n'étaient pas dans le marché du travail étaient des étudiants post-secondaires à temps plein. Les autres se concentraient parmi les sortantes et les diplômées du secondaire sans autre éducation ou formation.

Seulement 63 % des femmes du groupe de sortants faisaient partie de la population active, comparativement à 91 % des sortants. Les taux de chômage étaient les plus élevés pour les sortants; plus de 30 % des sortantes étaient sans emploi. Si nous combinons le taux élevé de chômage et le faible taux d'activité, nous trouvons que seulement 44 % des sortantes avaient un emploi. Environ 63 % des sortantes avaient au moins un enfant; près de 90 % des sortantes qui ne faisaient pas partie de la population active et 53 % de celles qui étaient sans emploi étaient des mères de famille, comparativement à seulement 22 % des sortantes qui avaient du travail.

En général, les taux de chômages étaient plus bas pour les groupes aux niveaux d'éducation supérieurs. Il y avait une exception mineure; les femmes qui avaient un peu d'éducation post-secondaire semblaient avoir un taux de chômage plus élevé que les diplômées du secondaire.

Tableau 4-1 Situation sur le marché du travail (au cours de la semaine précédant l'enquête) des jeunes de 22 à 24 ans

	(Pour-cent)					
	Taux d'activité			Taux de chômage		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Sortants	91	63	81	17	30	21
Diplômés du secondaire	92	77	85	14*	11*	13
Études post-secondaires partielles	96	84	90	13*	16*	15
Diplômés universitaires	96	97	96	8*	9*	9*
Autres diplômés post-secondaires	98	94	96	12*	9*	10
Étudiants post-secondaires	58	61	60	--	--	10*
Population 15 ans et plus	73	57	65	10	9	10

Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995. Pour la population de 15 ans et plus en 1995, Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active, 1995*, numéro de catalogue 71-220, 1996.

Le taux de chômage était plus bas pour les groupes ayant un niveau d'éducation plus élevé.

On s'inquiète souvent à propos des difficiles conditions du marché du travail qui mènent à une désaffection généralisée des jeunes face à l'emploi et du fait que de nombreux jeunes cessent de chercher du travail. Nous avons cherché des preuves à cet effet dans les résultats de l'enquête. Dans l'ensemble, environ 3 % des hommes et 11 % des femmes n'étaient ni dans la population active, ni à l'école, ni dans des programmes de formation. Près de 10 % de ces femmes ne cherchaient pas de travail à cause de responsabilités personnelles ou familiales (la plupart étaient de jeunes mères qui s'occupaient de leurs propres enfants). Les autres raisons varient pour les hommes et pour les femmes incluant d'autres responsabilités personnelles, la maladie et les handicaps. Une proportion négligeable (trop faible pour la rapporter) ne cherchait pas de travail car ils 'croyaient qu'il n'y avait pas de travail disponible' ou tout simplement, ils n'étaient pas 'intéressés à trouver un emploi'. Ces résultats rejoignent ceux d'autres études qui

avaient trouvé que l'éthique du travail est forte chez les jeunes Canadiens et que les aspirations face au travail étaient élevées, même auprès des sortants qui, à l'heure actuelle, avaient des emplois exigeant de faibles niveaux de compétences.²

L'éthique du travail chez les jeunes est forte. Seule une proportion négligeable ne cherchait pas de travail parce qu'ils 'croyaient qu'il n'y avait aucun emploi disponible' ou parce qu'ils n'étaient tout simplement pas 'intéressés à trouver un emploi'.

Expériences de travail

Méthodes fructueuses de recherche d'emploi

On a demandé aux jeunes qui avaient des emplois au cours de la semaine précédant l'enquête comment ils avaient trouvé leur emploi

Tableau 4-2 Méthodes utilisées par les jeunes de 22 à 24 ans pour trouver l'emploi qu'ils avaient la semaine précédente

	(Pour-cent)						
	Sortants	Diplômés du secondaire	Études post- secondaires partielles	Diplômés universitaires	Autres diplômés post- secondaires	Étudiants post- secondaires	Tous les groupes
Contacté directement l'employeur	22	16	21	20	20	21	18
Répondu à une annonce de journal	10	11	11*	19	8	--	11
Placé une annonce dans le journal	--	--	--	--	--	--	--
Par un centre/agence d'emploi	8*	9*	8*	16	12	8*	10
Par des amis	21	27	23	17	20	33	24
Par des parents	16	16	14	--	9	9	11
Référence d'un autre employeur	--	--	--	--	--	--	--
Envoyé CV	14	15	15	19	20	18	18
Autre	--	3*	4*	4*	7*	5*	5
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

et l'on a inscrit une seule méthode par répondant. Leurs réponses, présentées dans le tableau 4-2, soulignent l'importance des réseaux personnels et des contacts directs avec les employeurs. Dans l'ensemble, 35 % des répondants avaient trouvé leur emploi par des amis ou des parents, tandis que 18 % l'avaient trouvé en contactant l'employeur directement. L'envoi d'un curriculum vitae avait réussi pour 18 %, et 11 % avaient trouvé leur emploi en répondant à une annonce dans les journaux. Seulement 10 % avaient trouvé leur emploi par une agence ou centre d'emploi, incluant les centres de Ressources humaines Canada (Centres d'emploi du Canada).

Il n'y avait aucune tendance mise en évidence par la différence de sexe, mais il y avait certaines différences remarquables selon les niveaux d'éducation. Ceux qui avaient des niveaux plus élevés comptaient moins sur les parents. Ils étaient plus susceptibles d'obtenir du succès dans l'envoi de leurs curriculum vitae, l'utilisation d'une agence ou centre d'emploi ou la réponse à une annonce dans les journaux - des méthodes s'appuyant plus sur les qualifications que sur les contacts personnels.

Industries d'emploi

Pour cette section, les industries d'emploi sont divisées en cinq catégories. Les industries de transformation incluent le secteur primaire (agriculture, trappage et pêche, foresterie, pétrole et gaz naturel), la fabrication et la construction. Les industries de distribution sont le transport, les communications, et le commerce de gros. Les entreprises de services incluent les services financiers, l'assurance, les biens immobiliers et autres services commerciaux. Les services aux consommateurs sont le commerce de détail, l'hébergement et restauration et autres services personnels. Les services publics, parfois appelés les services non-commerciaux ou 'le secteur de services publics élargi', inclut l'éducation, les services de santé et sociaux, et les services gouvernementaux, incluant la fonction publique et les forces armées.

Les services aux consommateurs étaient les principaux employeurs d'étudiants, avec 55 % de tous les emplois étudiants. Même si l'on exclut les étudiants, les services aux consommateurs comptent encore près d'un tiers (31 %) des emplois des jeunes de 22 à 24 ans.

Le tableau 4-3 présente les données d'emploi par industrie et les compare avec les taux pour la population canadienne employée totale. L'emploi chez les jeunes dans les industries de transformation a diminué de manière constante au cours des 15 dernières années tandis que l'emploi dans les industries de service n'a cessé de croître. L'enquête a trouvé que 22 % des 22 à 24 ans travaillaient dans les industries de transformation tandis que les autres étaient dans les industries de services et de distribution. Les services aux consommateurs prédominaient et comptaient pour 35 % de l'ensemble des emplois de ce groupe d'âge et ils étaient les principaux employeurs pour les étudiants (55 % des emplois des étudiants post-secondaires.) Même si l'on retire des calculs ceux qui étaient principalement des étudiants, les services aux consommateurs comptent encore près du tiers (31 %) des emplois de ce groupe d'âge. Cette proportion était un peu plus élevée que celle de l'ensemble de la population employée (27 %).

Les industries employant des jeunes variaient beaucoup selon le sexe et le niveau d'éducation. Les sortants masculins avaient une plus grande concentration dans les industries de transformation que les autres groupes. Les différences provenaient de proportions élevées d'hommes travaillant dans un secteur primaire et dans la construction. Même parmi les sortants masculins, 27 % travaillaient dans les industries de services aux consommateurs. Chez les femmes, les taux étaient beaucoup plus élevés. Environ 68 % des sortantes travaillaient dans les industries des services aux consommateurs; le taux était de 49 % chez les diplômés du secondaire et de 21 % chez les diplômées universitaires, beaucoup plus que leurs homologues masculins dans chaque cas.

Les diplômés universitaires et les autres diplômés de niveau post-secondaire avaient de plus fortes concentrations dans les industries de services de 'niveau supérieur' - services commerciaux, éducation et santé. Ceci reflète le besoin de compétences et de qualifications offertes par les programmes post-secondaires pour avoir accès à de nombreux emplois dans ces secteurs.

Professions

Pour analyser les professions des jeunes de 22 à 24 ans en 1995 selon le niveau d'éducation et le sexe, nous les avons regroupées selon le système de Classification nationale des

professions (CNP).³ Ce système répartit les professions en quatre niveaux de compétences et dix types de compétences tel qu'illustré à la Figure 4-1. On y trouve la répartition d'ensemble des professions d'emploi pour tous les groupes durant la semaine précédant l'enquête.

Tableau 4-3 Industrie d'emploi des jeunes de 22 à 24 ans et de la population canadienne employée

	(Pour-cent)								Emploi total ^b
	Sortants	Diplômés du secondaire	Études post-secondaires partielles	Diplômés universitaires	Autres diplômés post-secondaires	Étudiants post-secondaires	Non-étudiants ^a	Tous les groupes	
Hommes									
Transformation	48	35	33	25	34	--	36	32	38
Distribution	18*	18	17	--	15	--	16	14	16
Services aux entreprises	--	--	--	32	13*	--	12*	11*	11
Services aux consommateurs	27	36	29	--	24	55*	28	31	22
Services publics	--	--	--	22*	13*	22*	9*	11*	15
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Femmes									
Transformation	17*	14*	14*	15*	--	--	12	11	14
Distribution	--	--	8*	--	--	--	7	7*	7
Entreprises de services	--	14*	14*	--	20	--	16	15	14
Services aux consommateurs	68	49	42	21*	28	56	36	39	32
Services publics	--	--	23	41	37	27	29	29	33
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Total									
Transformation	40	27	25	19	19	--	25	22	27
Distribution	15*	14	13	6*	10	--	12	11	12
Entreprises de services	5*	9	11	24	17	10*	14	13	12
Services aux consommateurs	37	41	34	19	26	55	31	35	27
Services publics	2*	9	16	33	27	24	19	19	23
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

a. La catégorie 'Non-étudiants' est un sous-total comprenant les cinq premières catégories.

b. "Emploi total" porte sur la population canadienne employée.

Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995. Pour l'emploi total en 1995, Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active, 1995*, numéro de catalogue 71-220, 1996.

Les emplois de ventes et services prédominaient et comptaient pour 33 % de tous les emplois. Les plus fréquents dans cette catégorie se situaient au niveau de compétences intermédiaire, tout particulièrement des commis-vendeurs et des serveurs dans le milieu de la restauration. Au niveau de compétences élémentaire, on retrouvait surtout des caissiers, préposés aux comptoirs alimentaires et des agents de sécurité. Il y avait aussi un petit nombre

de postes supérieurs tels que gérants ou superviseurs de services ou de ventes.

Les emplois en commerce, finance et administration formaient le deuxième groupe avec 20 % de tous les emplois. La plupart travaillaient au niveau de compétences intermédiaire, tels que des commis de bureau, des téléphonistes, des caissiers, des expéditeurs et des receveurs ainsi que des postes connexes. Les personnes

FIGURE 4-1

Professions des jeunes travailleurs de 22 à 24 ans, selon les groupes principaux de la Classification nationale des professions

	TOUS LES GROUPES COMMERCE, FINANCE ET ADMINISTRATION SCIENCES NATURELLES ET APPLIQUÉES SANTÉ SCIENCES SOCIALES, ÉDUCATION, GOUVERNEMENT, RELIGION ART, CULTURE, RÉCRÉATION, SPORT VENTES ET SERVICES MÉTIER, TRANSPORT ET OPÉRATION D'ÉQUIPEMENT PROFESSIONS D'INDUSTRIE PRIMAIRE PUBLICS TOTAL									
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	
PROFESSIONS EN GESTION	1%	--	--	--	--	4%	--	--	--	6%
NIVEAU DE COMPÉTENCES A : PROFESSIONNEL	11	21	31	41	51					16%
	3%	4%	2%	6%	1%					
NIVEAU DE COMPÉTENCES B : TECHNIQUE	12	22	32	42	52	62	72/73	82	92	28%
	4%	3%	1%	2%	3%	6%	7%	--	--	
NIVEAU DE COMPÉTENCES C : INTERMÉDIAIRE	14		34			64	74	84	94/95	37%
	12%		2%			14%	5%	1%	3%	
NIVEAU DE COMPÉTENCES D : ÉLÉMENTAIRE						66	76	86	96	13%
						10%	--	--	1%	
TOTAL	20%	7%	5%	8%	4%	33%	14%	3%	6%	100%

Les deux chiffres dans le coin supérieur gauche des cellules sont les codes des principaux groupes selon la CNP.
 Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

travaillant au niveau de compétences technique incluait les secrétaires, adjoints administratifs et superviseurs.

Les emplois dans les métiers, transport et fonctionnement de l'équipement comptaient pour 14 % de tous les emplois. Les charpentiers,

soudeurs, mécaniciens de véhicules automobiles, les mécaniciens d'équipement lourd et autres métiers spécialisés étaient les postes les plus courants au niveau technique tandis qu'au niveau de compétences intermédiaire, les emplois les plus courants étaient camionneurs, livreurs et opérateurs d'équipement lourd.

Classification nationale des professions (CNP)

La CNP est un cadre organisationnel des professions de l'économie canadienne développé par Développement des ressources humaines Canada. Chaque groupe principal du système a un code à deux chiffres, tel qu'indiqué à la Figure 4-1. À l'intérieur de chaque groupe principal, il y a des groupes mineurs avec des codes distincts à trois chiffres. À l'intérieur de chaque groupe mineur, il y a des groupes d'unités, chacun d'entre eux avec un code à quatre chiffres. Il y a 522 groupes d'unité de travail englobant environ 25 000 titres d'emploi. Chacun de ces emplois rapportés par les répondants à l'ESS de 1995 a reçu un code de CNP à quatre chiffres.

Le niveau de compétences se définit normalement par la quantité et le type d'éducation et de formation requis pour entrer et pour effectuer les tâches d'une profession. Les catégories de niveaux de compétences se veulent des lignes directrices vastes s'appuyant sur les quatre voies d'entrées courantes à l'emploi et reflètent les exigences normales des employeurs.

Chaque groupe mineur et d'unités compte un des niveaux de compétences. Les professions de gestion n'ont pas de catégorie de niveau de compétences car des facteurs autres que l'éducation et la formation (par ex. l'expérience préalable, le capital) sont souvent des facteurs déterminants importants pour l'emploi.

La classification décrit les exigences en matière d'éducation et de formation par profession. Toutefois, l'éducation et l'expérience d'un titulaire de poste particulier peuvent ne pas correspondre exactement au niveau décrit. Des personnes peuvent être surqualifiées pour leur emploi ou peuvent travailler dans des professions qui ont vu leurs exigences de base changer après l'entrée en poste du titulaire.

Les catégories de niveaux de compétences ainsi que les exigences sont définies comme suit :

Niveau de compétences A : Professionnel

- Grade universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat)

Niveau de compétences B : Technique

- Deux à trois ans d'études post-secondaires à un collège communautaire, institut de technologie ou CÉGEP, ou
- Deux à quatre ans de stage d'apprentissage ou
- Trois à quatre ans de secondaire et plus de deux ans de formation en cours d'emploi, de cours de formation ou d'expérience précise de travail.
- Les professions avec responsabilités de supervision ont aussi reçu un niveau de compétences B.
- Les professions avec d'importantes responsabilités en matière de santé et de sécurité (par ex. pompiers, policiers et infirmiers auxiliaires) ont aussi reçu un niveau de compétences B.

Niveau de compétences C : Intermédiaire

- Un à quatre ans d'études de niveau secondaire.
- Jusqu'à deux ans de formation en cours d'emploi, de cours de formation ou d'expérience précise de travail.

Niveau de compétences D : Élémentaire

- Jusqu'à deux ans d'école secondaire et une courte démonstration du travail ou formation en cours d'emploi.

Ces trois catégories comptent pour deux tiers de tous les emplois des jeunes de 22 à 24 ans. Les autres, soit un tiers, étaient répartis dans les six autres groupes professionnels. Le groupe le plus nombreux autre que les précédents, était celui au niveau professionnel en éducation tout particulièrement les professeurs de niveaux primaire et secondaire et l'enseignement post-secondaire ainsi que les adjoints de recherche.

Les emplois en services et vente prédominaient avec 33 % des emplois des jeunes, suivis des emplois en commerce, finance et administration avec 20 %. Les emplois dans les métiers, le transport, et le fonctionnement de l'équipement comptaient pour 14 % de tous les emplois. Ensemble, les trois catégories comptaient pour environ deux tiers des emplois des jeunes de 22 à 24 ans.

Lorsque nous examinons la répartition des emplois par niveaux d'instruction et sexe, il y a des modèles distincts qui apparaissent. Il y a quatre vastes catégories d'emploi qui ressortent :

- 1) col bleu;
- 2) commis de bureau, ventes et services;
- 3) professionnel et gestion; et
- 4) autres emplois techniques et spécialisés.

Parmi les sortants, il y avait des pistes d'emploi reliées clairement au sexe. Environ 63 % des hommes travaillaient dans des postes de col bleu, tandis que les trois quarts de femmes travaillaient principalement aux niveaux intermédiaire et élémentaire dans des emplois de commis, ventes ou services. Presque 25 % des sortants masculins travaillaient dans des métiers spécialisés et autres emplois de col bleu classifiés au niveau de compétences B, le niveau technique. Même parmi les sortants masculins qui indiquaient n'avoir suivi aucune étude ou formation supplémentaire depuis leur départ du secondaire, 22 % travaillaient dans des postes de col bleu spécialisés. Seule une faible proportion (que l'on ne peut rapporter) de sortantes travaillaient dans des emplois de col bleu et ces postes étaient principalement des postes où il y avait peu d'hommes présents (comme couturières et opératrices de machine de transformation des aliments). Environ 26 % des hommes travaillaient dans des postes de commis

et de ventes et services; les emplois typiques étaient ceux de cuisiniers, garçons de cuisine, commis d'épicerie et superviseurs de ventes et services.

Environ 63 % des sortants masculins travaillaient dans des postes de col bleu, tandis que les trois quarts des sortantes travaillaient dans des postes de commis, ventes ou services principalement aux niveaux de compétences intermédiaire et élémentaire. Par contre, près de la moitié des diplômés universitaires, tant hommes que femmes, travaillaient dans des postes professionnels ou de gestion.

Catégories d'emploi

Col bleu : inclut tous les emplois aux niveaux technique, intermédiaire et élémentaire dans les métiers, le transport, l'opération de l'équipement ainsi que les emplois spécifiques de l'industrie primaire et à la transformation, traitement et les services publics (groupes principaux 72/73, 74, 76, 82, 84, 86, 92, 94, et 96 du Système de Classification nationale des professions (CNP)).

Commis, ventes et services : inclut tous les emplois dans la catégorie de ventes et services, incluant le niveau de gestion ainsi que les postes au niveau intermédiaire en commerce, finance et administration et ceux au niveau intermédiaire dans le domaine de la santé (Groupes principaux 14, 34, 06, 62, 64, et 66). On peut aussi inclure les niveaux plus élevés de ventes et services car, bien que certains emplois exigent un diplôme ou certificat post-secondaire, l'accès à la plupart de ces emplois actuels est possible à ces niveaux avec de l'expérience acquise aux niveaux inférieurs et/ou des cours de formation de courte durée ou une formation offerte par l'employeur.

Professionnel et de gestion : inclut tous ceux classifiés au niveau de compétences A (Groupes principaux 11, 21, 31, 41, et 51) ainsi que tous les postes de gestion sauf ceux en ventes et services.

Les autres postes spécialisés et techniques forment le reste des postes au niveau de compétences B (Groupes principaux 12, 22, 32, 42, et 52).

Tableau 4-4 Emplois des jeunes de 22 à 24 ans sans grade universitaire, diplôme ou certificat post-secondaire

	(Pour-cent)								
	Sortants			Diplômés du secondaire			Études post-secondaires partielles		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Col bleu	63	--	51	48	8*	33	38	--	25
Commis de bureau, ventes, services	26	76	39	41	71	55	42	71	55
Professionnel, gestion	--	--	--	--	--	4*	--	--	8
Autres techniques et spécialisés	--	--	--	--	--	8*	--	12*	11
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Totaux n'atteignent peut-être pas 100 % à cause de l'arrondissement.
Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

L'on retrouve les mêmes modèles chez les diplômés du secondaire et chez les individus qui ont un peu d'éducation post-secondaire. Ils travaillaient dans des segments du marché du travail où les différences étaient plus marquées selon le sexe. Plus de 70 % des femmes dans les trois groupes travaillaient dans des postes de commis, ventes et services. Un grand nombre de diplômés masculins du secondaire travaillaient aussi dans des postes de commis, ventes et de services, mais la plupart étaient dans des postes de col bleu.

Les modèles étaient très différents pour ceux qui avaient un grade universitaire, un diplôme ou un certificat post-secondaire. Près de la moitié

des diplômés universitaires, tant hommes que femmes, travaillaient dans des postes professionnels ou de gestion. Ici aussi, nous retrouvons des différences plus marquées selon le sexe. Les hommes qui avaient des diplômes universitaires avaient beaucoup plus de chance que les femmes de travailler dans des postes professionnels en sciences appliquées et naturelles (incluant le génie), ainsi qu'en commerce, finance et administration, tandis que les diplômées universitaires étaient plus souvent des professeurs, particulièrement aux niveaux primaire et secondaire. De nombreux diplômés universitaires travaillaient aussi dans des postes de commis, de ventes et services.

Tableau 4-5 Emplois des jeunes de 22 à 24 ans avec grade universitaire, diplôme ou certificat post-secondaire

	(Pour-cent)								
	Diplômés universitaires			Autres diplômés post-secondaires			Étudiants post-secondaires		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Col bleu	--	--	6*	35	--	16	--	--	9*
Commis de bureau, ventes, services	30	34*	33	31	47	41	55	72	64
Professionnel, gestion	48	49*	46	19	26	21	17*	15*	16
Autres techniques et spécialisés	--	--	14	15*	--	23	--	--	11*
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Totaux n'atteignent peut-être pas 100 % à cause de l'arrondissement.
Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

Parmi les autres diplômés post-secondaires, près du tiers des hommes travaillaient dans des postes de col bleu, tout particulièrement dans des métiers spécialisés. 31 % travaillaient dans des postes de commis de bureau, de ventes et de services, tout particulièrement aux niveaux intermédiaire et élémentaire. Près de la moitié des femmes travaillaient dans des postes de commis de bureau, de ventes et services, aussi aux niveaux intermédiaire et élémentaire. Plus de la moitié des femmes qui avaient terminé un programme post-secondaire non-universitaire travaillaient dans des postes professionnels, de gestion et techniques, mais tout particulièrement en nursing et dans l'enseignement ainsi que dans des postes de commerce et administratifs spécialisés.⁴ Environ 35 % des hommes avaient des emplois à ces niveaux tout particulièrement en sciences appliquées et naturelles.

Les étudiants post-secondaires des deux sexes étaient fortement représentés dans les emplois typiques des étudiants sur le marché du travail dans les domaines du travail de bureau, de la vente et des services-caissiers, commis et commis général de bureau. Certains avaient des emplois professionnels ou de gestion, la plupart à titre d'adjoint à la recherche ou aide-enseignant.

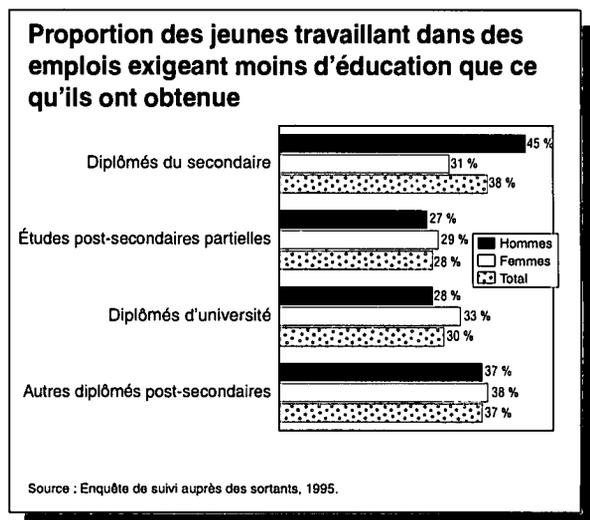
Relations entre l'emploi et l'éducation

Un nombre significatif de jeunes travaillaient à des emplois décrits dans le système de CNP comme exigeant moins d'éducation qu'ils n'avaient obtenue. Nous avons utilisé les données des emplois provenant de l'enquête pour évaluer la portée de ce phénomène pour les quatre groupes : les diplômés du secondaire, ceux qui avaient une certaine éducation post-secondaire, les diplômés universitaires, et les autres diplômés post-secondaires. Vous trouverez les résultats dans le diagramme 4-1.⁵

Environ 23 % des hommes sans éducation post-secondaire travaillaient dans des emplois de niveau de compétence D—par exemple, comme agents de sécurité, concierges et garçons de cuisine. Un autre 22 % travaillaient dans des emplois de niveau de compétences C qui n'exigeaient pas de diplôme de secondaire—des emplois tels que camionneurs, magasiniers et monteurs. En tout, 45 % des diplômés du secondaire sans autre éducation travaillaient dans des emplois qui n'exigeaient pas de diplôme

d'études secondaires. Environ 13 % des diplômées du secondaire sans éducation post-secondaire travaillaient dans des emplois de niveau de compétences D - par exemple, caissières, préposées aux cuisines, et aux travaux légers de nettoyage. Un autre 18 % de diplômées du secondaire travaillaient dans des emplois de niveau de compétences C n'exigeant pas de diplôme d'études secondaires—des emplois comme ménagères et esthéticiennes. Le taux d'ensemble de 31 % était beaucoup plus bas que pour les hommes de ce groupe, principalement à cause du pourcentage plus élevé de femmes travaillant dans des emplois administratifs où l'on exigeait normalement le diplôme d'études secondaires.

DIAGRAMME 4-1



Les hommes qui avaient une éducation post-secondaire avaient beaucoup plus de chance de travailler dans des emplois qui exigeaient normalement ou toujours un diplôme d'études secondaires que ceux qui n'en avaient pas. En plus, une plus grande proportion travaillaient dans des emplois de niveau de compétences B, tout particulièrement dans des postes de ventes et de services. Il y avait peu de différences entre les femmes des deux groupes et les modèles d'emplois étaient semblables.

Chez les diplômés universitaires masculins, 28 % travaillaient à des emplois de niveaux de compétences C et D tout particulièrement dans des postes de commis de bureau, de ventes et de services, par exemple comme commis à l'inventaire, commis aux ventes, serveurs et agents de sécurité. Les diplômées universitaires

avaient un modèle semblable; environ 33 % travaillaient à des emplois de niveaux de compétences C et D, tout particulièrement dans des emplois administratifs, de ventes et services. Les emplois typiques de ce niveau sont ceux de commis de bureaux, réceptionnistes et standardistes, commis aux ventes, serveuses et caissières.

Parmi le groupe aux qualifications post-secondaires autres, environ 36 % des hommes et 38 % des femmes travaillaient au niveau de compétences C ou D. Les femmes à ce niveau étaient concentrées dans des postes de commis de bureau ou de ventes et services tandis que les hommes étaient plus répartis dans des postes de ventes et services, de commis de bureau et de col bleu.

Il est important d'être prudent dans l'interprétation de ces constatations pour un certain nombre de raisons. D'abord, l'achèvement de l'école secondaire est un objectif important pour tous les jeunes. Sa raison d'être ne devrait pas être liée seulement aux qualifications pour le marché du travail. Une bonne éducation secondaire offre des connaissances et des compétences pertinentes pour tous les aspects de la vie. Un diplôme d'études secondaires est aussi une qualification importante pour les études post-secondaires, même si elles ne sont pas entreprises immédiatement après l'école secondaire. Donc, nous ne devons pas croire que les personnes qui ont un diplôme d'études secondaires et qui travaillent dans des emplois de niveau de compétence D sont 'surqualifiées' ou même 'mal adaptées'. Il se peut fort bien que les compétences qu'elles ont à offrir ne soient pas utilisées à bon escient dans ces postes. Les emplois au niveau de compétences C n'exigeant pas de diplôme d'études secondaires - par exemple, les camionneurs et les esthéticiennes - ont souvent besoin de formation spéciale et d'une licence et les compétences acquises au secondaire peuvent être un avantage dans cette formation. Enfin, lorsque le marché du travail est lent, comme ce fut le cas pendant les années 1990, de nombreux employeurs utilisent le diplôme d'études secondaires comme critère de sélection même lorsque ce dernier ne sert pas nécessairement pour le poste.

Jusqu'à un certain point, ces constatations reflètent un déplacement de la demande du marché du travail vers deux pôles opposés des niveaux d'instruction. Pour les années 1990, Développement des ressources humaines

Canada a prédit que les deux domaines de croissance en matière d'emploi seront ceux qui exigent plus de 16 ans de formation et ceux qui exigent moins de 12. La croissance prévue en matière d'emplois exigeant seulement un diplôme d'études secondaires - pas plus, pas moins - sera négligeable.⁶

Les résultats indiquent aussi qu'une qualification post-secondaire n'est pas une garantie d'accès à un emploi de niveau de compétences A ou B, tout au moins pour les jeunes de ce groupe d'âge. D'autres études ont démontré que le travail des diplômés de niveaux post-secondaires à des niveaux de compétences plus bas varie beaucoup selon le domaine d'études, un facteur qui n'est pas abordé dans cette enquête, et que ce phénomène diminue cinq ans après l'obtention du diplôme. En d'autres mots, plusieurs travailleurs qui ont des qualifications post-secondaires éprouvent des difficultés à trouver des emplois aux niveaux de compétences A et B, mais, jusqu'à maintenant, la plupart réussissent éventuellement à décrocher un poste à ce niveau.⁷

Puisque les personnes dans ce groupe d'âge sont encore relativement jeunes et sans expérience d'emploi pour le domaine de leurs qualifications, il n'est pas valide d'en tirer la conclusion qu'ils continueront à éprouver des difficultés à trouver des emplois reflétant leur niveau d'éducation dans l'avenir. L'enquête a été menée durant une période de 'reprise sans emploi' lorsque les jeunes travailleurs éprouvaient d'énormes difficultés à trouver un emploi quelconque. Leur expérience dans l'avenir dépendra non seulement de leurs niveaux d'instruction, mais aussi d'autre formation et expérience acquise après leur départ de l'école ainsi que du niveau de demande du marché du travail.

Mobilité dans le marché du travail

Nous pouvons utiliser les données recueillies dans l'ESS de 1995 pour évaluer le niveau de mobilité des jeunes travailleurs dans le marché du travail entre leur premier emploi de référence et le plus récent. Après leur départ de l'école secondaire à temps plein, ont-ils eu tendance à passer d'une industrie à l'autre ? Ont-ils eu tendance à passer d'emplois exigeant des niveaux de compétences plus faibles à des emplois à niveaux de compétences plus élevés ?

Avant d'aborder ces questions, il est important de souligner un résultat important.

Tableau 4-6 Industrie d'emploi, le premier emploi de référence et le plus récent

	(Pour-cent)						
	Sortants	Diplômés école secondaire	Études post- secondaires partielles	Diplômés universi- taires	Autres diplômés post- secondaires	Étudiants post- secondaires	Tous les groupes
Hommes de 22 à 24 ans							
<i>Transformation</i>							
Premier emploi de référence	45	33	30	27*	29	16*	31
Emploi de référence le plus récent	50	36	30	26*	32	20*	34
<i>Distribution</i>							
Premier emploi de référence	14*	12*	10*	--	10*	--	11
Emploi de référence le plus récent	17*	16*	19*	--	14*	--	14
<i>Services aux entreprises</i>							
Premier emploi de référence	--	--	--	25*	9*	--	8
Emploi de référence le plus récent	--	--	--	29*	12*	--	9
<i>Services aux consommateurs</i>							
Premier emploi de référence	32	46	46	27*	45	61	44
Emploi de référence le plus récent	26	40	33	19*	32	59	36
<i>Services publics</i>							
Premier emploi de référence	--	--	--	--	8*	--	6
Emploi de référence le plus récent	--	--	11*	--	10*	--	7
Femmes de 22 à 24 ans							
<i>Transformation</i>							
Premier emploi de référence	15*	6*	--	--	7*	--	7
Emploi de référence le plus récent	--	12*	10*	13*	7*	8	9
<i>Distribution</i>							
Premier emploi de référence	--	--	--	--	7*	--	6
Emploi de référence le plus récent	--	6*	--	--	7*	--	7
<i>Services aux entreprises</i>							
Premier emploi de référence	--	--	--	19*	15	--	11
Emploi de référence le plus récent	--	16*	--	18*	19	--	15
<i>Services aux consommateurs</i>							
Premier emploi de référence	70	68	69	39	48	71	58
Emploi de référence le plus récent	62	55	49	25	34	60	45
<i>Services publics</i>							
Premier emploi de référence	--	14*	13*	27	24	12*	18
Emploi de référence le plus récent	--	12*	21*	37	33	14*	24
Total : jeunes de 22 à 24 ans							
<i>Transformation</i>							
Premier emploi de référence	36	21	20	17*	15	11	20
Emploi de référence le plus récent	38	26*	21	19*	17	14	22
<i>Distribution</i>							
Premier emploi de référence	12*	9	7*	8*	8	7*	9
Emploi de référence le plus récent	12*	10	7*	8*	8	7*	9
<i>Services aux entreprises</i>							
Premier emploi de référence	4*	6*	68*	21	12	8*	9
Emploi de référence le plus récent	4*	6*	71*	22	13	8*	10
<i>Services aux consommateurs</i>							
Premier emploi de référence	43	55	56	34	46	66	51
Emploi de référence le plus récent	45	58	59	36	49	68	53
<i>Services publics</i>							
Premier emploi de référence	--	8	10	21	18	8*	12
Emploi de référence le plus récent	--	9	10	22	19	8*	12

Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

Tableau 4-7 Emploi, premier emploi de référence et le plus récent

	Sortants	Diplômés école secondaire	Études post- secondaires partielles	(Pour-cent) Diplômés universi- taires	Autres diplômés post- secondaires	Étudiants post- secondaires	Tous les groupes
Hommes de 22 à 24 ans							
<i>Col bleu</i>							
Premier emploi de référence	59	43	36	--	31	19*	37
Emploi de référence le plus récent	63	46	41	--	34	25	40
<i>Travail de bureau</i>							
Premier emploi de référence	--	9	--	--	--	--	7*
Emploi de référence le plus récent	--	8*	8*	--	--	--	7*
<i>Ventes et services</i>							
Premier emploi de référence	27	41	44	27*	41	59	41
Emploi de référence le plus récent	20	35	35	27*	29	52	33
<i>Professionnel, gestion</i>							
Premier emploi de référence	--	--	--	40	10*	--	9*
Emploi de référence le plus récent	--	--	--	42	14*	--	10
<i>Autres techniques et spécialisés</i>							
Premier emploi de référence	--	--	--	--	10*	--	7*
Emploi de référence le plus récent	--	--	--	--	16*	--	10*
Femmes de 22 à 24 ans							
<i>Col bleu</i>							
Premier emploi de référence	11*	4*	--	--	--	--	4*
Emploi de référence le plus récent	--	8*	--	--	--	--	5*
<i>Travail de bureau</i>							
Premier emploi de référence	--	19	13*	15*	16	16*	15
Emploi de référence le plus récent	8*	24	22	17*	16	19*	18
<i>Ventes et services</i>							
Premier emploi de référence	78	63	70	38*	49	63	58
Emploi de référence le plus récent	67	50	54	25*	37	53	45
<i>Professionnel, gestion</i>							
Premier emploi de référence	--	--	--	29*	14	--	10*
Emploi de référence le plus récent	--	--	--	41	22	--	16
<i>Autres techniques et spécialisés</i>							
Premier emploi de référence	--	11*	10*	14*	18	16*	14*
Emploi de référence le plus récent	--	12*	11*	12*	23	21*	17*
Total : jeunes de 22 à 24 ans							
<i>Col bleu</i>							
Premier emploi de référence	45	26	22	9*	14	11	21
Emploi de référence le plus récent	48	31	26	8*	15	15	24
<i>Travail de bureau</i>							
Premier emploi de référence	4*	14	10*	14*	16	13	12
Emploi de référence le plus récent	2*	15	16	16*	17	13	15
<i>Ventes et services</i>							
Premier emploi de référence	42	50	56	34	43	61	48
Emploi de référence le plus récent	34	43	42	26	30	52	38
<i>Professionnel, gestion</i>							
Premier emploi de référence	--	--	4*	30	12	5*	8
Emploi de référence le plus récent	--	2*	6*	36	17	5*	10
<i>Autres techniques et spécialisés</i>							
Premier emploi de référence	7*	8*	8*	12*	15	11*	11
Emploi de référence le plus récent	8*	9*	9*	14*	21	14	13

Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

Tableau 4-8 Emploi par niveau de compétence professionnelle (CNP), premier emploi de référence et le plus récent

	Sortants	Diplômés école secondaire	Études post- secondaires partielles	(Pour-cent) Diplômés universi- tales	Autres diplômés post- secondaires	Étudiants post- secondaires	Tous les groupes
Hommes de 22 à 24 ans							
<i>Gestion</i>							
Premier emploi de référence	--	9*	--	--	--	--	7
Emploi de référence le plus récent	--	9*	--	--	7*	--	8
<i>A. Professionnel</i>							
Premier emploi de référence	--	--	--	34	--	--	7
Emploi de référence le plus récent	--	--	--	37	13	--	8
<i>B. Technique</i>							
Premier emploi de référence	40	27	32	--	31	18	29
Emploi de référence le plus récent	42	28	35	24*	39	19	32
<i>C. Intermédiaire</i>							
Premier emploi de référence	35	40	32	28*	38	39	36
Emploi de référence le plus récent	40	40	33	21*	33	41	36
<i>D. Élémentaire</i>							
Premier emploi de référence	20	23	25	--	16	25	21
Emploi de référence le plus récent	13*	21	17*	--	9	24	16
Femmes de 22 à 24 ans							
<i>Gestion</i>							
Premier emploi de référence	--	--	--	--	--	--	6
Emploi de référence le plus récent	--	--	--	--	--	--	7
<i>A. Professionnel</i>							
Premier emploi de référence	--	--	--	25*	13	--	9
Emploi de référence le plus récent	--	--	--	31	20	--	12
<i>B. Technique</i>							
Premier emploi de référence	19*	17	18*	19*	25	17*	20
Emploi de référence le plus récent	22*	22	18*	16*	29	25	23
<i>C. Intermédiaire</i>							
Premier emploi de référence	41	53	48	41	39	47	44
Emploi de référence le plus récent	48	53	55	36	36	47	44
<i>D. Élémentaire</i>							
Premier emploi de référence	32*	23	22	9*	18	27	21
Emploi de référence le plus récent	19*	13*	16*	--	9*	21*	13
Total : jeunes de 22 à 24 ans							
<i>Gestion</i>							
Premier emploi de référence	--	7*	7*	7*	5*	9*	6
Emploi de référence le plus récent	--	9*	7*	10*	6*	6*	7
<i>A. Professionnel</i>							
Premier emploi de référence	--	--	4*	29	12	5*	8
Emploi de référence le plus récent	--	2*	6*	33	17	5*	10
<i>B. Technique</i>							
Premier emploi de référence	34	23	26	17*	27	18	25
Emploi de référence le plus récent	36	25	27	20	33	22	28
<i>C. Intermédiaire</i>							
Premier emploi de référence	37	46	39	36	39	43	40
Emploi de référence le plus récent	42	46	43	31	36	44	40
<i>D. Élémentaire</i>							
Premier emploi de référence	24	23	24	10*	17	26	21
Emploi de référence le plus récent	15	18	17	6*	8	22	14

Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

Seulement 42 % de tous les jeunes dans ce groupe d'âge avaient eu deux emplois de référence ou plus avant l'enquête. Environ 35 % n'avaient eu qu'un seul emploi de référence et 23 % n'en avait jamais eu. Il est donc impossible d'indiquer un déplacement quelconque pour plus de la moitié du groupe étudié. L'analyse ne peut donc pas tenir compte de ceux qui n'avaient pas d'emploi de référence. Quant à ceux qui n'en avait qu'un, nous avons utilisé cet emploi comme premier emploi de référence ainsi que comme emploi de référence le plus récent.

Il est aussi important de se rappeler que, tel qu'on l'a indiqué au chapitre 3, un pourcentage élevé des premiers emplois de référence existaient déjà au moment de quitter l'école secondaire. Donc, 20 % de ce groupe d'âge étaient des étudiants à temps plein au moment de l'enquête. Dans l'ensemble, le groupe à l'étude était encore aux prises avec le processus de transition et donc nous ne pouvons tirer de conclusions solides quant à la réussite ou l'échec à long terme de leurs transitions à partir des données de mobilité tirées du premier emploi de référence et du plus récent.

Nous pouvons néanmoins établir certains modèles de déplacement distincts dans le milieu du travail entre le premier emploi de référence et le plus récent. Considérant d'abord les industries (tableau 4-6), il y avait des déplacements hors des emplois dans les industries de services aux consommateurs, même chez les étudiants de niveau post-secondaire. Avec certaines exceptions mineures, la présence des jeunes de tous les groupes a connu une croissance dans chacun des autres secteurs.

Les résultats indiquent aussi la présence d'un modèle complémentaire quant aux catégories professionnelles (tableau 4-7). Il y a ici un déplacement hors des postes de ventes et services dans chaque groupe (sauf les diplômés universitaires masculins où la proportion est restée à 27 %*). À nouveau, il y avait des exceptions mineures, mais le pourcentage des jeunes dans chacun des autres groupes professionnels a augmenté. Nous avons séparé ici les emplois de bureau des emplois de ventes et services pour illustrer le net déplacement vers les emplois de bureau, tout particulièrement pour les femmes.

De nombreux premiers emplois de référence étaient en fait encore des emplois 'étudiants'. Plus tard, les jeunes qui avaient obtenu les compétences et l'expérience appropriées avaient tendance à sortir de ces emplois 'étudiants' pour passer à d'autres secteurs. Il y avait aussi des indications de déplacement de niveaux inférieur à supérieur en termes de compétences, tout particulièrement pour les jeunes qui avaient des qualifications post-secondaires. Néanmoins, à cette première étape du processus de transition, il y a encore une grande fréquence de jeunes bien éduqués qui travaillent à des niveaux de compétences relativement bas dans leur emploi de référence le plus récent.

Nous avons vu précédemment que les industries de services aux consommateurs étaient un des premiers employeurs d'étudiants. Les résultats suggèrent que de nombreux premiers emplois de référence sont encore des emplois 'd'étudiants' et que les jeunes qui acquièrent les compétences et l'expérience appropriées s'éloignent de ces emplois pour entrer plus tard dans d'autres secteurs.

Il y avait aussi des indications de déplacement de niveaux inférieur à supérieur en termes de compétences, bien que ceci soit plutôt modeste (tableau 4-8) et beaucoup plus apparent chez ceux qui avaient des qualifications post-secondaires. Néanmoins, à cette première étape du processus de transition, on peut voir une forte incidence de jeunes bien éduqués travaillant au niveau de compétences élémentaire et particulièrement au niveau intermédiaire dans leur emploi de référence le plus récent.

Notes pour le Chapitre 4

1. L'auteur désire souligner l'aide de François Lamontagne dans la conception initiale de ce chapitre ainsi que pour ses conseils dans sa préparation.
2. Voir, par exemple, Julian Tanner, Harvey Krahn, et Timothy Hartnagel. *Fractured Transitions from School to Work : Revisiting the Dropout Problem*. Toronto : Oxford University Press, 1995, 136-139.

3. Voir Développement des ressources humaines Canada, *Classification nationale des professions*. Ottawa : Groupe Communications Canada, 1993.
4. Les estimations combinées des emplois professionnels, de gestion et techniques étaient de plus de 50 %, même si l'estimation pour les emplois 'Autres techniques et spécialisés' ne sont pas illustrés dans le tableau 4-5.
5. Nous avons commencé en assignant chaque emploi rapporté à son niveau approprié du système de CNP. Nous avons ajouté à ces données en révisant les codes d'emplois à quatre chiffres pour les emplois de niveau de compétences C, le niveau intermédiaire, pour identifier les emplois qui n'exigeaient pas de diplôme d'études secondaires. Aux fins de notre analyse, nous avons posé comme principe que le niveau de compétences B n'était pas nécessairement sous le niveau d'éducation des diplômés universitaires car certains emplois pouvaient être considérés comme des postes de niveau d'entrée ou des niveaux appropriés pour les diplômés de certains domaines. Par exemple, les ingénieurs pouvaient travailler comme représentants de ventes techniques dans des domaines qui exigent leur expertise.
6. Voir *La sécurité sociale dans le Canada de demain*. Ottawa : Développement des ressources humaines Canada, 1994, p. 16.
7. Consulter les divers rapports sur les enquêtes auprès des diplômés et les suivis de ces enquêtes, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada. Le plus récent est "La promotion de 1990, second regard," et est disponible par Internet à <http://www.hrhc-drhc.gc.ca>.

Chapitre 5

Qualité d'emploi pour les jeunes

Richard Marquardt¹

Dans ce chapitre, nous examinons divers autres sujets portant sur l'activité du marché du travail pour les jeunes et qui n'ont pas été abordés dans les chapitres 3 ou 4. Ils incluent les emplois non-traditionnels, les salaires, les combinaisons éducation et emploi et la satisfaction au travail. En plus, ce chapitre résume et tire certaines conclusions à partir des analyses du marché du travail présentées dans les chapitres 3, 4 et 5.

Emplois non-traditionnels

Un emploi traditionnel est un poste à temps plein (30 heures ou plus par semaine), permanent avec un employeur. Les formes d'emplois non-traditionnels incluent les emplois à temps partiel et temporaires, le travail autonome (sans employés) et les emplois multiples. Les emplois à temps partiel chez les jeunes Canadiens (de 15 à 24 ans) ont augmenté significativement au cours des années 1980 et 1990, en partie à cause de la participation accrue à l'éducation. Toutefois, de 1989 à 1995, la proportion d'emplois à temps partiel par rapport à l'ensemble des emplois pour les jeunes est passée de 34 % à 45 %. Le pourcentage pour les personnes qui se sont retrouvées dans ce groupe involontairement est passé de 18 % à 27 %.²

L'ESS de 1995 a demandé des détails au sujet de *l'emploi principal* des répondants au cours de la semaine précédente. (L'emploi principal était celui où le répondant travaillait normalement le plus d'heures). En 1995, une personne employée de 22 à 24 ans sur quatre avait un emploi à temps partiel comme emploi principal—30 % de femmes et 20 % d'hommes. Si l'on exclut les étudiants, il n'y a que 15 % qui avaient des emplois à temps partiel 21 % de femmes et 10 % d'hommes. Comme l'indique le

tableau 5-1, le taux d'emplois à temps partiel est beaucoup plus élevé pour les étudiants que pour les autres jeunes. Les taux des jeunes qui n'étaient pas étudiants étaient comparables à ceux des autres travailleurs de 25 ans et plus selon les données de l'Enquête sur la population active de 1995; les hommes non-étudiants dans ce groupe d'âge avaient un peu plus de chance que les hommes plus âgés d'avoir un emploi à temps partiel tandis que les femmes non-étudiantes avaient un peu plus de chance d'avoir un emploi à temps partiel que les femmes de plus de 25 ans.

La raison la plus importante pour l'emploi à temps partiel tant pour les hommes que pour les femmes était la participation à des programmes de formation ou des études. Les femmes avaient plus de chance que les hommes de travailler à temps partiel à cause de responsabilités familiales ou personnelles. Environ trois jeunes sur dix travaillaient à temps partiel (32 % de femmes et 27 % d'hommes) parce qu'ils ne pouvaient pas trouver d'emplois à plein temps. Parmi les non-étudiants, l'emploi involontaire à temps partiel représentait une plus grande proportion de l'ensemble du travail à temps partiel (44 % pour les femmes et 41 % pour les hommes.) Dans l'ensemble, les femmes avaient plus d'emplois à temps partiel involontaires que les hommes. Parmi toutes les femmes de 22 à 24 ans qui avaient des emplois et qui n'étaient pas principalement des étudiantes, environ une personne sur dix travaillait à temps partiel parce qu'elle ne trouvait pas d'emploi à temps plein; pour les hommes, ce taux est beaucoup plus bas.

Les emplois temporaires - emplois où il y avait une date précise de cessation d'emploi - comptaient pour plus de 18 % de tous les emplois, allant de 13 % chez les sortants et

Tableau 5-1 Importance de l'emploi à temps partiel, jeunes de 22 à 24 ans

	Hommes	(Pour-cent)	Total
		Femmes	
Sortants	7*	24*	11
Diplômés du secondaire	9*	19*	13
Études post-secondaires partielles	15*	24	19
Diplômés universitaires	--	24*	18
Autres diplômés post-secondaires	--	18	15
Étudiants post-secondaires	79	78	78
Non-étudiants ^a	10	21	15
Tous les groupes	20	30	25
Total : population active	11	28	19
Total : population active 25 ans et plus	6	24	10

a. La catégorie 'non-étudiants' est un sous-total comprenant les cinq premières catégories.

Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995. Pour les totaux de la population active et celle de 25 ans et plus en 1995, Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active, 1995*, numéro de catalogue 71-220, 1996.

Tableau 5-2 Raisons pour l'emploi à temps partiel, jeunes de 22 à 24 ans

	Hommes	(Pour-cent)	Total
		Femmes	
Allait à l'école, formation	55	42	48
Trouvait seulement de l'emploi à temps partiel	27	32	29
Emploi à temps plein de moins de 30 h/sem	9*	11*	10
Responsabilités personnelles/familiales	--	6*	4*
Autre raisons	--	9*	9*
Total	100	100	100

Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

Tableau 5-3 Emploi à temps partiel involontaire comme pourcentage de l'ensemble des emplois à temps partiel, jeunes de 22 à 24 ans

	Hommes	(Pour-cent)	Total
		Femmes	
Sortants	--	--	41
Diplômés du secondaire	--	39*	36
Études post-secondaires partielles	--	27*	25
Diplômés universitaires	--	43*	47
Autres diplômés post-secondaires	--	57	57
Étudiants post-secondaires	--	14*	15
Non-étudiants ^a	41	44	43
Tous les groupes	27*	32	29
Total : population active	33	31	32
Total : population active âgée de 15 à 24	25	28	27
Total : population active âgée 25 ans et plus	42	33	35

a. La catégorie 'non-étudiants' est un sous-total comprenant les cinq premières catégories.

Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995. Pour les totaux de la population active et celle de 25 ans et plus en 1995, Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active, 1995*, numéro de catalogue 71-220, 1996.

diplômés du secondaire à plus de 20 % chez ceux qui avaient de l'éducation supplémentaire. Les différences entre les sexes étaient moins prononcées chez ceux qui avaient plus d'éducation.

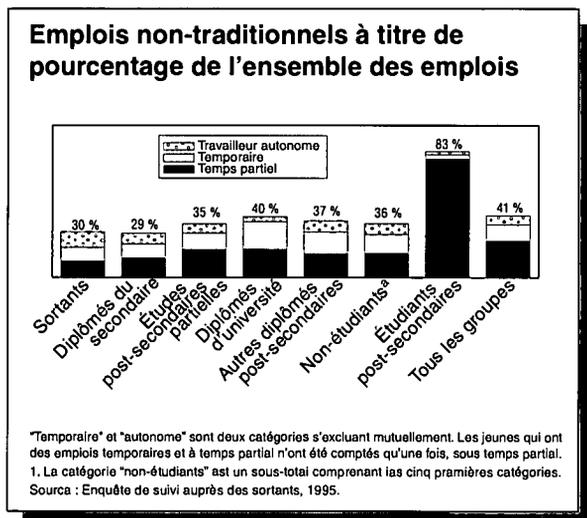
Le travail autonome comptait pour moins de 10 % de tous les emplois et il était plus fréquent chez les sortants masculins (11 %) et chez les hommes qui avaient une certaine éducation post-secondaire (12 %). Pour les hommes dans ces groupes, le travail autonome était concentré dans les emplois techniques et intermédiaires de col bleu, comme camionneurs et artisans. Chez les hommes qui avaient des qualifications post-secondaires, le travail autonome était réparti dans les emplois professionnels et techniques tels que analystes financiers et programmeurs, métiers spécialisés et emplois au détail et ventes de gros. Chez les femmes, le travail autonome était plus élevé chez les sortantes, typiquement dans les emplois de ventes et services. Chez les femmes avec des qualifications post-secondaires, plus de la moitié des emplois autonomes étaient dans le marché de détail.

Lorsqu'on ajoute les emplois temporaires et le travail autonome aux emplois à temps partiel, le pourcentage des emplois non-traditionnels par rapport à l'ensemble des emplois est de 41 % de tous les groupes. Lorsque les étudiants sont exclus, le pourcentage est de 34 %. Ceci se compare à un total de 31 % pour l'ensemble de la population active durant l'année 1995.³

les jeunes que dans l'ensemble de la population active (5 %). Les taux étaient tout particulièrement élevés chez les femmes avec des qualifications post-secondaires. Par exemple, environ 19 %* des diplômées universitaires avaient plusieurs emplois. De plus, l'emploi principal des diplômées universitaires ayant plusieurs emplois avaient tendance à être de niveau de compétences moins élevé que l'emploi principal de leurs homologues masculins. Environ 80 % des diplômés universitaires masculins avaient un emploi principal de niveau de gestion, professionnel ou technique. Seulement 20 % des femmes avaient des emplois à ce niveau; elles travaillaient typiquement comme commis vendeuses ou caissières. Parmi les personnes qui avaient des qualifications post-secondaires, les femmes étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir plusieurs emplois, mais la disparité entre les sexes n'était pas aussi évidente en ce qui concerne le type d'emploi. Environ 50 % des hommes et des femmes avaient comme emploi principal un emploi de niveau de gestion, professionnel ou technique. Plusieurs femmes avaient comme emploi principal des emplois reliés à la santé, comme infirmières tandis que les hommes avaient plutôt des métiers spécialisés.

Les jeunes avaient beaucoup plus souvent des emplois multiples (13 %) que l'ensemble de la population active (5 %).

DIAGRAMME 5-1



Plusieurs de ces jeunes travailleurs avaient aussi plus d'un emploi. Les emplois multiples (13 %) étaient beaucoup plus courants chez

Salaires

L'ESS posait des questions aux répondants au sujet de leurs salaires, mais seulement dans leur emploi principal durant la semaine précédant l'enquête. Les données sur les salaires n'incluent pas les revenus d'autres emplois pour ceux qui en avaient plusieurs. (Nous n'indiquons pas non plus l'effet des transferts sociaux sur le revenu total.) Chez les non-étudiants, les diplômés universitaires masculins avaient les salaires médians hebdomadaires les plus élevés (577 \$), tandis que les plus bas (260 \$) étaient ceux des sortantes. Les salaires des femmes étaient de beaucoup inférieurs aux salaires des hommes dans tous les groupes sauf celui des étudiants. Ces salaires inférieurs pour les femmes reflètent, en partie, les taux élevés d'emploi à temps partiel de ces dernières. Lorsque nous comparons seulement les salaires des employés à temps

Tableau 5-4 Proportion des jeunes employés de 22 à 24 ans ayant plus d'un emploi

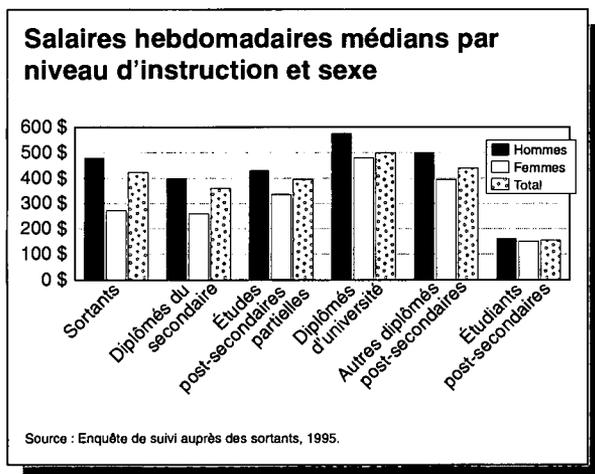
	Hommes	(Pour-cent) Femmes	Total
Sortants	7*	--	8
Diplômés du secondaire	5*	15*	9
Études post-secondaires partielles	15*	14*	15
Diplômés universitaires	--	19*	17
Autres diplômés post-secondaires	10*	18	15
Étudiants post-secondaires	--	14*	12
Tous les groupes	10	15	13
Total : population active	4	5	5

Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995. Pour l'ensemble de la population active en 1995, Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active, 1995*, numéro de catalogue 71-220, 1996.

plein, l'écart se referme entre les revenus des hommes et des femmes pour tous les groupes sauf celui des étudiants où les revenus des hommes passent d'un niveau presque égal à un niveau 36 % plus élevé que celui des femmes.

Puisque les personnes qui ont de multiples emplois sont plus nombreuses chez les femmes et chez les personnes qui ont des niveaux d'éducation plus élevés, nous pouvons déduire que le fait d'additionner les salaires des autres emplois devrait augmenter la différence de revenu total chez les groupes éducationnels et diminuer la différence entre les hommes et les femmes.

DIAGRAMME 5-2

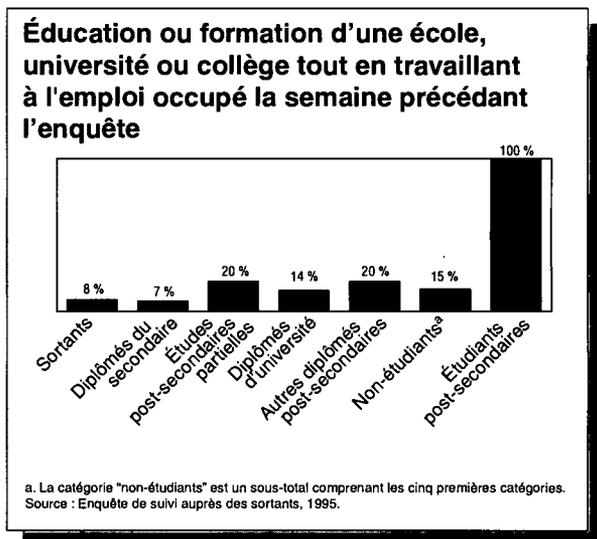


Combiner éducation et travail

On a demandé aux répondants s'ils avaient poursuivi des études ou de la formation d'une école, collège ou université tandis qu'ils avaient l'emploi qu'ils occupaient la semaine précédant

l'enquête. Jusqu'à un certain point, les résultats reflètent notre définition des groupes. Bien sûr 100 % des étudiants à temps plein ont répondu oui à cette question. Un très faible pourcentage des diplômés du secondaire ont répondu oui, puisqu'ils sont définis comme groupe n'ayant pas poursuivi d'études supplémentaires pour un certificat, diplôme ou grade au-delà du niveau secondaire; l'éducation ou la formation qu'ils ont indiquée ici n'était probablement pas en vue d'obtenir des crédits. Les résultats des autres groupes nous indiquent quelque chose au sujet de l'implication des personnes qui n'étaient pas étudiants post-secondaires au moment de l'enquête dans l'éducation formelle. Les sortantes et les diplômées universitaires avaient des niveaux de participation à ce genre d'éducation plus bas en comparaison avec leurs homologues masculins, peut-être à cause de leurs responsabilités familiales.

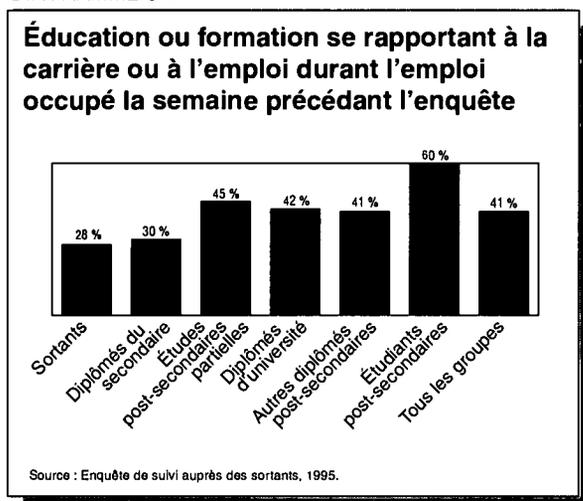
DIAGRAMME 5-3



Ceux avec des études post-secondaires partielles avaient plus de chance que d'autres groupes de participer à une activité d'éducation formelle ce qui suggère une incidence élevée de combinaison d'études et de travail dans ce groupe. Ceux qui avaient déjà des qualifications post-secondaires n'étaient pas loin derrière. Par contre, les sortants et les jeunes qui n'avaient qu'un diplôme d'études secondaires avaient une incidence beaucoup plus faible de participation à l'éducation formelle.

On a aussi demandé aux répondants s'ils avaient poursuivi des études ou de la formation se rapportant à une carrière ou au travail (comme des programmes, cours, ateliers, séminaires et travaux dirigés) tout en ayant l'emploi dans la semaine précédant l'enquête. Dans l'ensemble, 41 % des jeunes qui avaient des emplois avaient suivi une telle formation. Le taux était le plus bas chez les sortants (28 %) et le plus élevé chez les étudiants post-secondaires (60 %). Les résultats appuient les constatations d'autres études à l'effet que la plus grande partie de la formation reliée au travail chez les jeunes Canadiens était le fait de ceux qui avaient déjà des niveaux plus élevés d'éducation. Il ne semble pas y avoir de différence importante entre les sexes à ce chapitre, mais la question n'établissait pas de distinction entre les différents types et la durée des programmes de formation. D'autres études ont trouvé que les jeunes hommes avaient le plus de chance d'avoir de la formation se rapportant à leur emploi.⁴

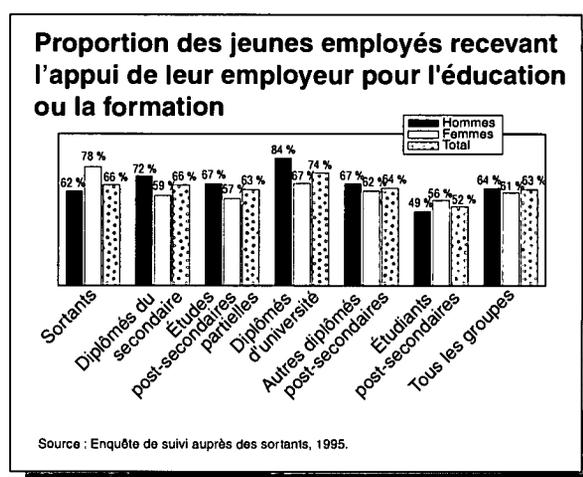
DIAGRAMME 5-4



On trouve une indication de ce parti pris contre l'autre sexe dans le niveau d'appui de la part de l'employeur pour l'éducation et la

formation des jeunes travailleurs. On a demandé à ceux qui avaient poursuivi des études ou de la formation si leur employeur avait payé, fourni le transport, donné du temps ou offert toute autre forme d'appui pour cette formation ou cette éducation alors qu'ils occupaient l'emploi qu'ils avaient la semaine précédant l'enquête. Compte tenu de cette définition très vaste, les résultats indiquent une grande fréquence d'appui de l'employeur. Les diplômés universitaires masculins avaient le niveau le plus élevé (84 %), beaucoup plus que leurs homologues féminines (67 %). Parmi tous les groupes, sauf les sortants et les étudiants à temps plein, les hommes avaient reçu plus d'appui de la part de leurs employeurs pour leur éducation et leur formation que les femmes.

DIAGRAMME 5-5



Satisfaction au travail

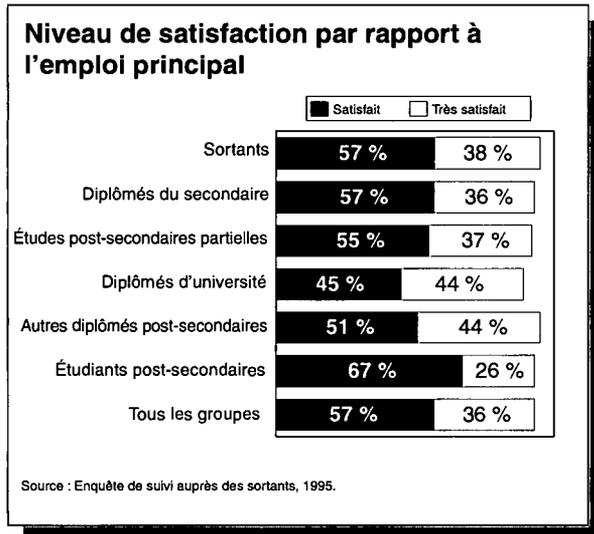
On a demandé aux répondants leur niveau de satisfaction face à leur emploi principal de la semaine précédant l'enquête. Dans tous les groupes, le taux de satisfaction était très élevé. Environ neuf jeunes employés sur dix ont rapporté être satisfaits (57 %) ou très satisfaits (36 %). Ceux qui avaient des qualifications post-secondaires avaient le plus de chance de se décrire 'très satisfaits', mais les diplômés universitaires étaient aussi ceux qui avaient le moins de chance d'être satisfaits.

Ce résultat est remarquable lorsque nous considérons les proportions de jeunes travaillant dans des emplois qui exigent moins d'éducation que ce qu'ils ont et le nombre d'emplois à temps

partiel involontaires tel qu'indiqué précédemment. La 'satisfaction' reflète peut-être un sentiment d'accommodation satisfaisant au marché du travail, plutôt qu'une forte appréciation de son propre emploi. Le tout s'éclaircit un peu lorsqu'on demande aux jeunes des détails au sujet des aspects les plus et les moins satisfaisants entourant leur emploi.

Environ neuf jeunes employés sur dix rapportent être satisfaits (57 %) ou très satisfaits (36 %) de leur emploi principal de la semaine précédant l'enquête. Les récompenses intrinsèques du travail (soit le type de travail, les exigences) étaient la source la plus importante de satisfaction pour chacun des groupes.

DIAGRAMME 5-6



On a demandé aux répondants d'indiquer l'aspect le plus satisfaisant et l'aspect le moins satisfaisant de leur travail. Les récompenses intrinsèques du travail (soit le type de travail et les exigences) étaient la source la plus importante de satisfaction pour chacun des groupes. L'appréciation des récompenses intrinsèques était plus élevée chez ceux qui avaient des qualifications post-secondaires, reflétant ainsi leur plus grand accès aux emplois beaucoup plus spécialisés, mais dans tous les autres groupes cela dépassait de beaucoup toutes les autres sources possibles de satisfaction. L'appréciation des récompenses intrinsèques (telle que les salaires) était plus importante chez les étudiants post-secondaires, reflétant ainsi un point de vue plus instrumental des étudiants face à leur emploi.

Tableau 5-5 Aspects les plus satisfaisants du travail principal de la semaine précédant l'enquête

	Sortants	Diplômés du secondaire	Études post-secondaires partielles	Diplômés universitaires	Autres diplômés post-secondaires	Étudiants post-secondaires	Tous les groupes
Type de travail et exigences	50	48	51	63	58	47	51
Salaires, revenus	21	19	19	3*	15	25	19
Autres aspects	29	33	30	34	27	28	30

Source : Enquête de suivi auprès de sortants, 1995.

Tableau 5-6 Aspects les moins satisfaisants du travail principal de la semaine précédant l'enquête

	Sortants	Diplômés du secondaire	Études post-secondaires partielles	Diplômés universitaires	Autres diplômés post-secondaires	Étudiants post-secondaires	Tous les groupes
Type de travail et exigences	34	32	39	38	35	39	37
Salaires, revenus	12*	6*	10*	13*	10	6*	9
Heures de travail	15*	25	17	18	20	20	20
Aucun aspect insatisfaisant	20	18	14	12	15	15	18

Source : Enquête de suivi auprès de sortants, 1995.

Tableau 5-7 Niveau de satisfaction avec l'ensemble de la situation financière, jeunes de 22 à 24 ans

	Sortants	Diplômés du secondaire	Études post- secondaires partielles	(Pour-cent)			Tous les groupes
				Diplômés universitaires	Autres diplômés post- secondaires	Étudiants post- secondaires	
Très satisfait	3*	5*	--	--	8	--	6*
Satisfait	50	57	49	59	52	49	52
Insatisfait	34	25	33	26	31	36	31
Très insatisfait	12	12	--	--	9	--	10

Source : Enquête de suivi auprès de sortants, 1995.

Les caractéristiques intrinsèques du travail étaient aussi la plus grande source d'insatisfaction pour tous les groupes. Les heures de travail étaient la deuxième source d'insatisfaction avant les salaires pour chaque groupe. (Malheureusement, nous ne pouvons distinguer entre ceux qui n'avaient pas suffisamment d'heures de ceux qui en avaient trop ou ceux pour qui les horaires étaient indésirables.) Dans l'ensemble, 18% de ceux qui avaient des emplois ont dit que leur travail n'avait aucun aspect insatisfaisant.

Les résultats indiquent que pour les jeunes Canadiens, les récompenses intrinsèques de leur emploi ont une grande valeur et elles sont une grande source de satisfaction lorsqu'elles sont positives et d'insatisfaction lorsqu'elles ne le sont pas. Les salaires étaient moins importants comme source de satisfaction et d'insatisfaction, mais cela ne signifie pas que les jeunes Canadiens étaient satisfaits de leur situation financière globale. Environ quatre jeunes sur dix de 22 à 24 ans, incluant ceux qui n'avaient pas d'emploi, ont rapporté de l'insatisfaction face à leur situation financière.

Réflexions sur les analyses du marché du travail

Ce survol des expériences du marché du travail nous donne-t-il des raisons d'inquiétudes sérieuses au sujet des perspectives d'avenir pour la génération actuelle de jeunes Canadiens ? La réponse semble être : oui, il y a des problèmes dans de nombreux domaines, mais la perspective des jeunes mêmes reste incroyablement optimiste.

Le chômage est encore un problème chronique pour de nombreux jeunes, tout particulièrement ceux qui n'ont aucune qualification post-secondaire. Les jeunes femmes sans grade universitaire, diplôme ou certificat ont des difficultés à se trouver un emploi, en partie parce que le secteur des cols bleus reste largement dominé par les hommes. Ce fait peut expliquer partiellement les taux plus élevés d'achèvement des études secondaires et de l'éducation post-secondaire chez les jeunes femmes.

Un fort pourcentage de jeunes qui n'étaient plus des étudiants se trouvaient dans des emplois exigeant moins d'éducation que ce qu'ils avaient obtenue. Cette situation devrait être surveillée. Nous entendons parler depuis plus de dix ans d'une séparation croissante entre les aspirations des jeunes et leur niveau d'éducation, d'une part, et les occasions réelles qui leur sont offertes dans le marché du travail, d'autre part.⁵ La demande se polarise dans des emplois qui exigent soit une qualification post-secondaire ou moins qu'un diplôme d'études secondaires. Les individus interrogés étaient encore relativement jeunes, donc nous ne devons pas en arriver à la conclusion que ce problème perdurera. Mais il est important de continuer à surveiller les conditions d'emploi des jeunes de ce groupe d'âge.

Le sous-emploi sous la forme d'emploi à temps partiel involontaire est aussi un problème pour les jeunes, tout particulièrement pour les jeunes femmes. C'était présument un facteur pour de nombreuses jeunes femmes employées (16 %) qui avaient plus d'un emploi au moment de l'enquête.

Si on compare avec l'ensemble de la population active, les emplois multiples et les

emplois temporaires étaient beaucoup plus communs chez les jeunes, incluant ceux qui avaient des qualifications post-secondaires. Ceci est conforme au virage vers les emplois non-traditionnels chez les jeunes que l'on peut voir depuis quelques années.

Plus de 40 % des jeunes de ce groupe d'âge étaient mécontents de leur situation financière. Ceci reflète un fait noté au chapitre 1 : les revenus des jeunes travailleurs n'ont pas cessé de diminuer depuis le début des années 1980 si on les compare aux revenus des personnes de 25 ans et plus. Cette tendance apparaît à tous les niveaux d'éducation, dans tous les groupes industriels importants et dans tous les groupes professionnels importants.⁶ Cela peut être une raison de s'inquiéter dans la mesure où cela retarde la capacité des jeunes de s'établir de manière indépendante comme adultes dans la société. Les revenus précaires à cause du chômage ajoutent à ce problème.

Il est donc remarquable, compte tenu de ces circonstances, de voir les jeunes exprimer un niveau élevé de satisfaction face à leur emploi. Comme nous l'avons indiqué, il y avait aussi un très faible taux de 'travailleurs découragés' dans ce groupe d'âge - des gens qui avaient cessé de chercher du travail parce qu'ils croyaient qu'il n'y avait aucun emploi disponible. La question demeure à savoir si ces attitudes positives accompagneront ces jeunes jusque dans la trentaine.

Notes pour le Chapitre 5

1. L'auteur désire souligner l'aide de François Lamontagne dans la conception initiale de ce chapitre ainsi que pour ses conseils dans sa préparation.
2. Statistique Canada, *Statistiques chronologiques sur la population active, 1995*. Catalogue 71-201, février 1996
3. Gordon Betcherman et Graham Lowe, *L'avenir du monde du travail au Canada*. Ottawa : Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, p. 27.
4. Voir Graham Lowe et Harvey Krahn. "Job Related Education and Training Among Young Workers." *Canadian Public Policy* XXI (3), septembre 1995, pp. 362-378.
5. Voir, par exemple, Harvey Krahn et Graham Lowe, *Les jeunes travailleurs dans une économie de services*. Document 90-14. Ottawa : Conseil économique du Canada, 1990, ainsi que David Livingstone, "Lifelong Education and Chronic Underemployment : Exploring the Contradiction," dans *Transitions : Schooling and Employment in Canada*. Eds, Paul Anisef et Paul Axelrod. Toronto : Thompson Educational Publishing, 1993.
6. Gordon Betcherman et René Morissette. "Expériences récentes des jeunes sur le marché du travail au Canada." Direction des études analytiques, Document de recherche N° 63. Ottawa : Statistique Canada, 1994.

Chapitre 6

Utilisation des compétences chez les jeunes

Sid Gilbert et Jeff Frank

Introduction

Comme nous l'avons déjà noté, la structure industrielle et professionnelle de l'économie canadienne ainsi que la nature des emplois eux-mêmes changent. Les taux de chômage élevés et les emplois qui requièrent moins d'éducation que celle obtenue sont des caractéristiques à souligner pour le marché du travail des jeunes, car les emplois créés deviennent plus polarisés selon les exigences de compétences et de niveaux d'instructions.

Ce chapitre revoit brièvement le contexte économique élargi ainsi que l'importance générale des compétences. Ensuite, grâce aux données de l'ESS de 1995, on examine l'utilisation des compétences chez les jeunes ainsi que les auto-évaluations de leurs compétences. Enfin, nous discutons des rapports entre compétences, éducation, caractéristiques des antécédents sociaux et l'emploi. De cette manière, nous décrivons la portée d'utilisation des compétences génériques par les jeunes de 22 à 24 ans en 1995 et nous faisons le lien entre ces compétences et les dimensions clés de l'éducation, les antécédents et le travail.

Le contexte global

Dans un de ses plus récents numéros, *The Economist* soulignait le fait que "les nouveaux emplois des industries de demain, en fabrication autant que dans les services, exigeront de leurs travailleurs qu'ils soient capables de lire, d'écrire et de calculer, qu'ils soient en mesure de s'adapter et qu'ils puissent être formés - en un mot, qu'ils soient éduqués." Le même article

suggère un consensus international croissant à l'effet que "...l'éducation est la clé de la richesse - autant pour les pays que pour les individus."¹

La concurrence mondiale et l'avancement de la technologie ont contribué à accroître l'importance des connaissances et des compétences ainsi que leur application dans le milieu du travail. Dans les pays industrialisés (dont le Canada), la transition vers une économie de services à prépondérance de connaissances et d'information signifie que de nombreux emplois exigent maintenant une éducation poussée et des compétences de niveau plus élevé. Les gens sans compétences de niveau plus élevé risquent d'être laissés pour compte en termes de marché du travail.

Au fur et à mesure que les entreprises et les marchés du travail changent, certains emplois deviennent désuets et d'autres sont créés. Dans une économie flexible bien placée pour tirer profit des changements, les personnes devront changer d'emplois, peut-être même plusieurs fois. Donc, les travailleurs se doivent d'acquérir de nouvelles compétences et qualifications. Les compétences exigées pour certains emplois augmentent et par le fait même les travailleurs mal formés ressentent la pression. Les changements professionnels ouvrent de nouveaux horizons pour les personnes instruites et compétentes, mais la situation est entièrement différente pour ceux qui n'ont pas les compétences appropriées, nombre d'entre eux font face au risque de chômage à long terme.²

Les compétences sont la clé pour un emploi et une vie réussis

De nombreux jeunes doivent faire face aux difficultés de la recherche d'un emploi, tout particulièrement ceux qui ont peu d'éducation et cela peut contribuer aux niveaux d'achèvement d'éducation supérieure que l'on retrouve exposés dans le chapitre 2. Les jeunes semblent, en général, comprendre la situation économique. Selon le rapport d'une récente série de groupes de travail portant sur les questions d'emploi auprès des diplômés post-secondaires, "la perspective de gagner un salaire décent grâce à l'éducation post-secondaire est souvent l'incitation que l'on retrouve derrière un champ d'études particulier."³

Les jeunes semblent aussi savoir que l'éducation ne suffit pas comme l'indiquait un jeune par ces commentaires, "Même avec une éducation, il n'y a pas de garantie d'emploi après l'obtention de diplôme."⁴ Un adulte qui travaille avec des jeunes a indiqué,

(Les jeunes) n'obtiennent pas les emplois, ils n'obtiennent pas le niveau de compétences voulu afin de pouvoir compétitionner avec les personnes plus âgées qui, elles, sont en compétition avec eux pour les emplois d'entrée et ils sont maintenant ceux qui sont vraiment à risque de ne jamais pouvoir réussir à entrer dans le marché du travail.⁵

En plus de l'éducation, ou dans le cadre de l'éducation, on s'attend à ce que les compétences soient importantes pour trouver un emploi et pour le conserver. On semble d'accord pour dire qu'il faut divers types de compétences génériques pour l'emploi et aussi pour être un citoyen efficace. Ceci inclut : des compétences de base telles que l'alphabétisme et la capacité de calculer; les compétences de communications écrites et orales; les capacités de raisonnement comme la créativité, la pensée critique et la résolution de problèmes; et des aptitudes à l'apprentissage, au travail d'équipe et des habiletés en communications interpersonnelles. Les compétences à l'emploi représentent une application spécifique des compétences génériques en milieu de travail. Ces compétences

utiles dans le milieu de travail le sont aussi dans d'autres domaines de la vie - la famille, les relations interpersonnelles, le bénévolat, les activités de loisirs et récréatives.

Il y a un certain débat à savoir si les soi-disant 'compétences techniques' sont plus importantes que les 'compétences non techniques' (attitudes et aspects interpersonnels). De nombreux commentaires laissent supposer que les employeurs recherchent des diplômés qui ont des compétences non techniques telles qu'une bonne attitude, des habiletés en communications interpersonnelles et en communications, la souplesse et la flexibilité ainsi que la capacité de travailler en équipes.⁶ Dans un marché du travail très concurrentiel, certains employeurs peuvent insister pour que les candidats à l'emploi aient les compétences techniques nécessaires à l'avance. Il y a peu de doute que les attitudes de base, les habiletés en communications interpersonnelles et en communications sont très importantes.

En dépit de la reconnaissance de l'importance de l'éducation et des compétences, ce n'est pas aussi simple que d'obtenir autant d'éducation que possible ou autant de compétences que possible. Les changements structuraux au niveau de l'économie ont mené à des changements de compétences requises dans le marché du travail. Malheureusement, les compétences que les jeunes travailleurs acquièrent par le biais de l'éducation ou de la formation ne conviennent pas nécessairement. Qui plus est, il est possible d'avoir deux types de décalages : trop de personnes hautement spécialisés en concurrence pour des emplois à faibles compétences (menant au chômage et aux sur-qualifications) et trop de personnes aux faibles compétences en concurrence pour des emplois à fortes compétences (sous-qualification ou manque de compétences). Dans ce chapitre, nous nous pencherons sur les compétences que les jeunes indiquent utiliser ainsi que les compétences génériques que les jeunes eux-mêmes croient nécessaires.

Mesure de l'utilisation des compétences et de l'habileté

Administrer des tests directs pour mesurer les compétences des personnes est à la fois coûteux

et difficile à faire. Donc, les chercheurs essaient d'utiliser des mesures de compétences de remplacement valides et fiables tout en étant aussi économiques. L'ESS de 1995 contenait deux types de questions au sujet des compétences :

- 1) des mesures de fréquence d'utilisation des compétences et
- 2) des auto-évaluations des répondants mêmes quant à leur capacité sous divers domaines de compétences.

Il est important pour les lecteurs de ne pas interpréter ces mesures comme des indicateurs directs de la compétence. La fréquence d'utilisation des compétences et les mesures d'auto-évaluation contenues dans l'ESS sont plutôt utiles à titre d'indicateurs indépendants de la fréquence d'utilisation des compétences et de comment les jeunes évaluent leur propre habileté dans l'exercice de certaines activités génériques.⁷

On a interrogé les répondants au sujet de certaines activités de compétences de base au cours des 12 mois précédant l'enquête, que ce soit au travail, à l'école ou dans leur vie personnelle en général. Donc, ces questions mesuraient l'utilisation d'ensemble des compétences. Une hypothèse clé était que si une activité revenait fréquemment, elle pouvait mieux représenter une compétence qu'une utilisation que l'on ne pouvait observer (par ex. des compétences utilisées sont des compétences qui ne sont pas perdues). Toutefois, il est possible pour certaines personnes, d'avoir une compétence et de ne pas l'utiliser de par la nature de leur travail, des leurs études ou de leurs circonstances personnelles.

Les catégories de compétences examinées incluaient les compétences au niveau de la lecture, l'écriture, le calcul, la communication, l'apprentissage et le travail d'équipe. Pour chaque ensemble de compétences, on a posé quatre questions. Chaque question était subdivisée en cinq catégories de réponses, allant de jamais (le moins fréquent) à plus de trois fois par semaine (le plus fréquent).

En plus, on a demandé aux répondants d'évaluer leur capacité d'accomplir ces activités; on leur a demandé d'évaluer leurs compétences en lecture, écriture, calcul et autres compétences sur une échelle de un à dix (des compétences

très fondamentales à très avancées). Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'*habileté* en lecture ou en écriture est différente de la *fréquence* de lecture ou d'écriture, même si elles ont certains liens.

Chez les jeunes en général, de nombreuses compétences ne semblent être utilisées qu'assez rarement

Durant la période de référence de 12 mois de l'enquête, près d'un jeune sur cinq de 22 à 24 ans a rapporté n'avoir jamais lu de livres ou d'en avoir lu moins qu'une fois par mois. De même, des proportions importantes de jeunes ne lisaient jamais ou très peu de manuels (36 %) ou de matériel écrit pour avoir de nouvelles idées (29 %). Les activités écrites étaient encore moins fréquentes : un jeune sur quatre n'écrivait jamais ou très peu souvent plusieurs paragraphes à la fois, près de la moitié écrivaient rarement plus de deux pages, six jeunes sur dix ne changeaient jamais ou très peu de niveau d'écriture selon les auditoires différents et quatre jeunes sur dix ne révisaient jamais ou très peu ce qu'ils avaient écrit.

Quant à la capacité d'utiliser le calcul, de grandes proportions de jeunes prenaient des mesures et calculaient des pourcentages ou des moyennes et ce, régulièrement. Néanmoins, quatre jeunes sur dix ont rapporté n'avoir jamais ou rarement utilisé des tableaux, diagrammes ou graphiques et six sur dix n'utilisaient jamais ou très peu de mathématiques complexes.

Les activités de communication orale semblaient aussi être assez peu fréquentes : la moitié des jeunes ne dirigeaient jamais ou très peu souvent des discussions, plus de la moitié ne faisaient jamais ou très peu souvent de présentations informelles, et plus des trois quarts ne faisaient jamais ou que fort rarement des présentations ou discours formels.

Les aptitudes à apprendre des jeunes, relevées par quatre questions distinctes, semblaient être utilisées un peu plus souvent que les autres catégories mentionnées précédemment. Les jeunes étaient aussi plus susceptibles de rapporter leur participation aux activités de groupe ou au travail d'équipe, mais ne créaient pas souvent de groupes pour entreprendre des tâches.

Questions d'utilisation des compétences de l'ESS

Les questions d'utilisation de compétences de l'ESS de 1995 mesuraient la fréquence à laquelle les jeunes effectuaient diverses activités spécifiques et ce, durant les 12 mois précédant l'enquête. Mesurés de cette façon, les niveaux de compétences rapportés par les jeunes étaient assez faibles. On pouvait même les considérer étonnamment faibles, tout particulièrement du fait que l'utilisation des compétences aurait pu avoir lieu au travail, à l'école ou dans la vie personnelle. Toutefois, il faut être prudent et ne pas interpréter ces résultats comme des mesures absolues de l'utilisation des compétences chez les jeunes, mais plutôt pour examiner la différence relative dans l'utilisation des compétences par diverses catégories de jeunes. (Voir note 7 à la fin de ce chapitre.)

Lecture :

- À quelle fréquence avez-vous lu des livres ?
- À quelle fréquence avez-vous lu des manuels d'instruction ?
- À quelle fréquence avez-vous utilisé plus d'un livre ou d'autres documents écrits pour recueillir les renseignements dont vous aviez besoin ?
- À quelle fréquence avez-vous utilisé des livres ou d'autres documents écrits pour en arriver à de nouvelles idées ?

Écriture :

- À quelle fréquence avez-vous rédigé plusieurs paragraphes, totalisant une ou deux pages - comme pour écrire une courte lettre ?
- À quelle fréquence avez-vous rédigé plus de deux pages - comme pour écrire un rapport, un manuel, une histoire ou un article ?
- À quelle fréquence avez-vous adapté votre écriture à différents publics ?
- À quelle fréquence avez-vous fait au moins une révision de votre texte écrit avant de produire une version finale ?

Calcul :

- À quelle fréquence avez-vous pris des mesures ?
- À quelle fréquence avez-vous calculé des pourcentages ou des moyennes ?
- À quelle fréquence avez-vous utilisé des données présentées dans des tableaux, des graphiques ou des diagrammes ?
- À quelle fréquence avez-vous utilisé des techniques mathématiques avancées ?

Habilités en communication orale :

- À quelle fréquence avez-vous dirigé un groupe de discussion ou des réunions ?
- À quelle fréquence avez-vous enseigné à des personnes la façon d'effectuer des tâches ?
- À quelle fréquence avez-vous présenté des exposés ou des discours NON OFFICIELS devant un groupe de personnes ?
- À quelle fréquence avez-vous présenté des exposés ou des discours OFFICIELS devant un groupe de personnes ?

Habilités à apprendre :

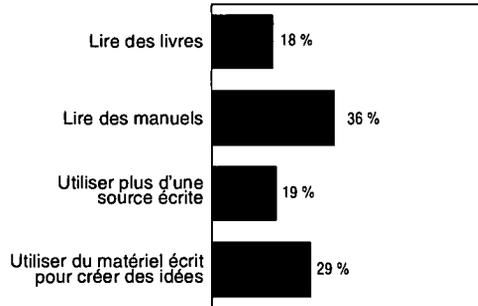
- À quelle fréquence le résultat de quelque chose que vous avez fait vous a-t-il amené à changer votre façon de procéder la prochaine fois ?
- À quelle fréquence vous êtes-vous placé dans des situations où vous deviez acquérir de nouvelles habiletés ?
- À quelle fréquence avez-vous décelé des faiblesses dans vos habiletés pour ensuite prendre les moyens pour les améliorer ?
- À quelle fréquence avez-vous maîtrisé un certain degré d'une nouvelle habileté pour ensuite continuer à apprendre afin de passer au degré suivant ?

Travail de groupe ou d'équipe :

- À quelle fréquence avez-vous participé à des activités en équipe ou en groupe ?
- À quelle fréquence avez-vous décidé d'accomplir des tâches comme membre d'une équipe ou d'un groupe ?
- À quelle fréquence avez-vous formé des équipes ou des groupes afin d'accomplir des tâches ?
- À quelle fréquence avez-vous fait des contributions importantes permettant à l'équipe ou au groupe d'atteindre ses objectifs ?

DIAGRAMME 6-1

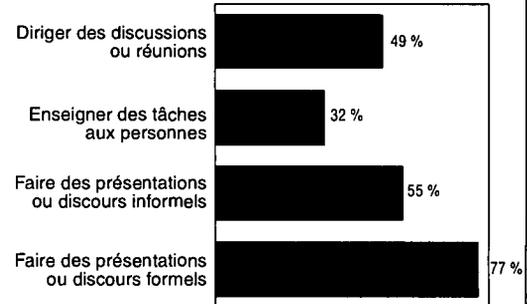
Proportion des jeunes de 22 à 24 ans rapportant n'avoir jamais ou très peu souvent effectué ces activités de lecture^a



a. Au cours des 12 mois précédant l'enquête.
Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

DIAGRAMME 6-4

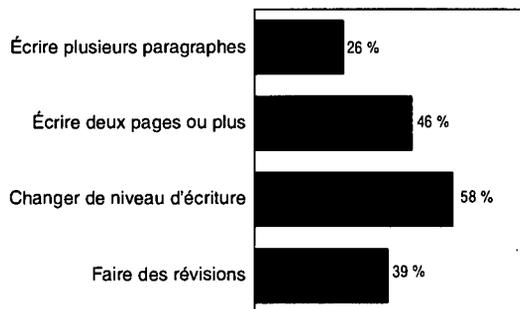
Proportion des jeunes de 22 à 24 ans rapportant n'avoir jamais ou très peu souvent effectué ces activités de communication orale^a



a. Au cours des 12 mois précédant l'enquête.
Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

DIAGRAMME 6-2

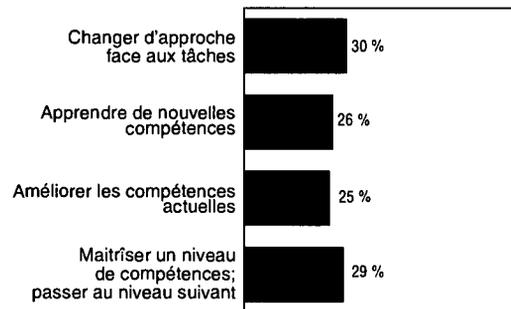
Proportion des jeunes de 22 à 24 ans rapportant n'avoir jamais ou très peu souvent effectué ces activités d'écriture^a



a. Au cours des 12 mois précédant l'enquête.
Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

DIAGRAMME 6-5

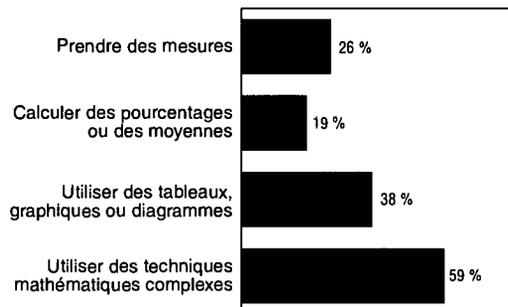
Proportion des jeunes de 22 à 24 ans rapportant n'avoir jamais ou très peu souvent effectué ces activités d'apprentissage^a



a. Au cours des 12 mois précédant l'enquête.
Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

DIAGRAMME 6-3

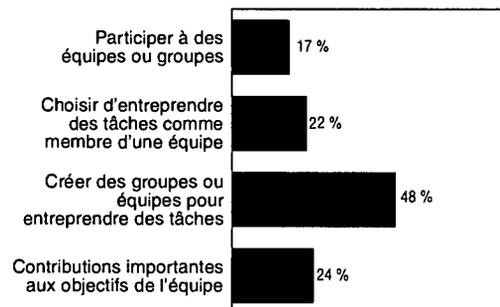
Proportion des jeunes de 22 à 24 ans rapportant n'avoir jamais ou très peu souvent effectué ces activités de calcul^a



a. Au cours des 12 mois précédant l'enquête.
Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

DIAGRAMME 6-6

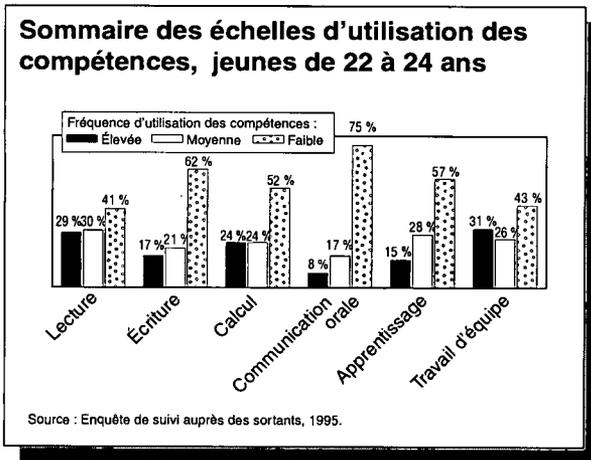
Proportion des jeunes de 22 à 24 ans rapportant n'avoir jamais ou très peu souvent effectué ces activités de travail de groupe^a



a. Au cours des 12 mois précédant l'enquête.
Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

Les échelles et fichiers sommaires furent créés pour chaque ensemble de compétences et divisés en trois catégories : élevé, moyen et faible en termes de fréquence d'utilisation. La communication orale et l'écrit étaient les catégories où l'on utilisait le moins ses compétences. En particulier, 75 % des jeunes indiquaient une très faible utilisation de la communication orale et 62 % rapportaient une faible utilisation de l'écrit. Ces résultats sont dignes de mention compte tenu du fait que les compétences de communication sont une compétence clé pour l'emploi.

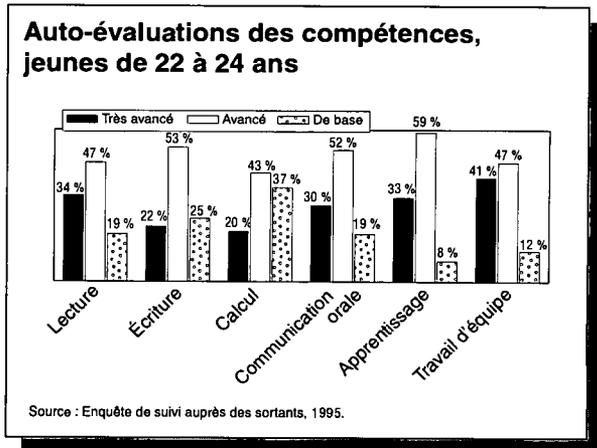
DIAGRAMME 6-7



Les jeunes percevaient leurs propres capacités plus favorablement

Comment les jeunes ont-ils évalué leurs propres capacités sous les divers domaines de compétences ?⁸ De nombreux jeunes considéraient que leur capacité de calcul (37 %), leur écriture (25 %), leur lecture (19 %) et leur compétence orale (19 %) se situaient au niveau de base. Par contre, les compétences nécessaires pour l'apprentissage et le travail d'équipe étaient considérées beaucoup plus développées. Ce modèle d'auto-évaluation était conforme aux résultats des mesures d'utilisation des compétences, renforçant ainsi la notion que les compétences en écriture et en communication orale étaient celles qui avaient le moins de chance d'être développées.

DIAGRAMME 6-8



Les mesures d'utilisation des compétences ainsi que les auto-évaluations ont indiqué que les compétences en écriture et en communication orale étaient les moins utilisées par les jeunes de 22 à 24 ans. Par contre, celles nécessaires pour l'apprentissage et le travail d'équipe l'étaient beaucoup plus.

Les jeunes étaient un peu plus susceptibles de considérer leurs compétences très avancées en comparaison avec les mesures de la fréquence d'utilisation des compétences (sauf pour le calcul). De même, de plus faibles proportions de jeunes ont évalué leurs compétences à un niveau de base par rapport aux mesures de la fréquence d'utilisation des compétences. Comme nous l'avons noté précédemment, l'utilisation des compétences et la capacité auto-évaluée sont deux choses différentes.

Pour nous permettre d'approfondir la question, nous avons examiné directement le niveau de correspondance entre les échelles d'utilisation sommaires et les auto-évaluations des compétences. Les secteurs de compétences comptant les écarts les plus prononcés (soit l'écrit, la communication orale et l'apprentissage) ont ensuite été étudiés.

Les jeunes qui considéraient avoir des niveaux de compétences de base avaient aussi tendance à rapporter une faible utilisation des compétences. Par exemple, 82 % des jeunes qui évaluaient leurs compétences écrites à un niveau

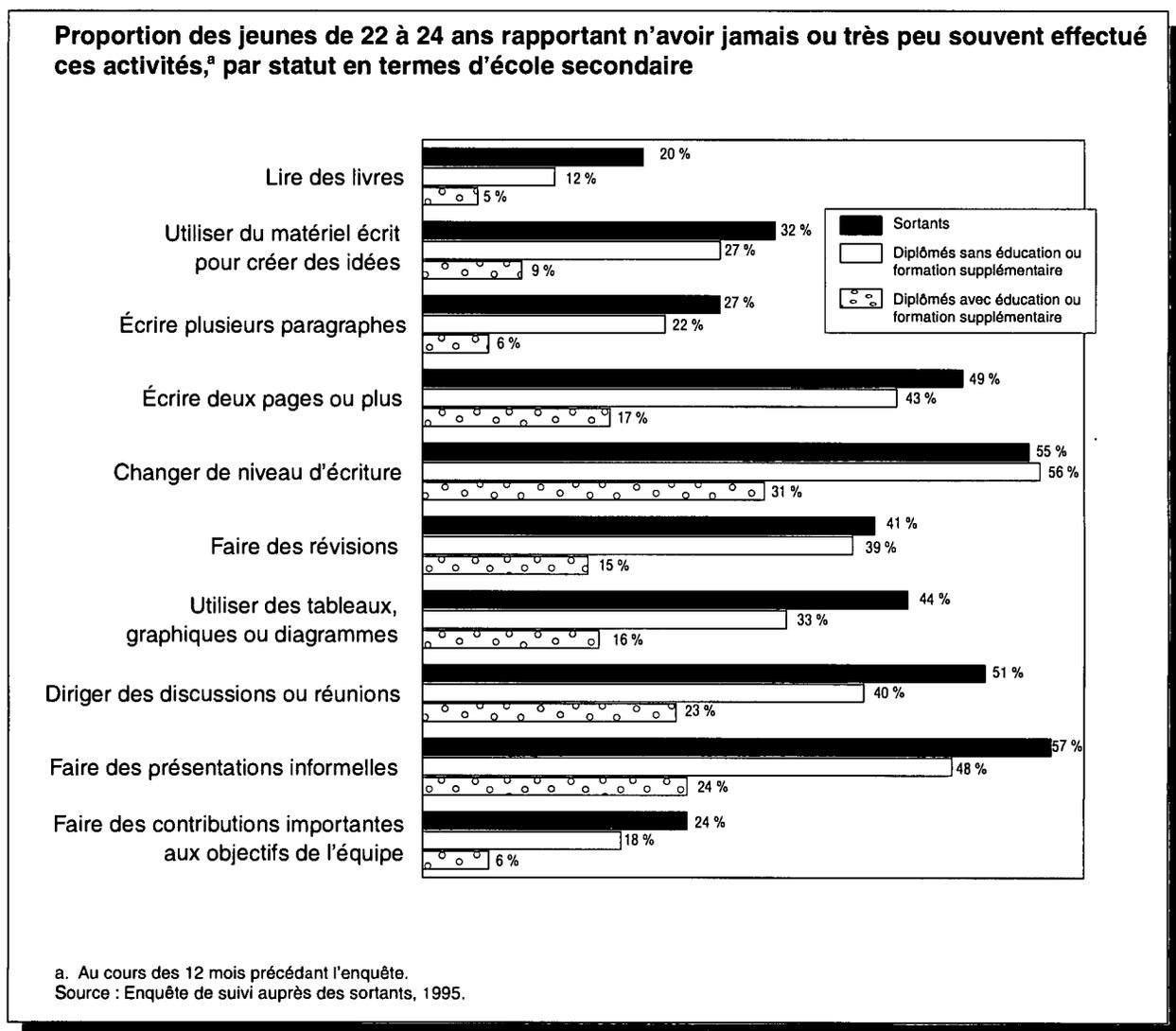
de base et 91 % de ceux qui rapportaient le même niveau pour la communication orale indiquaient aussi une utilisation peu fréquente dans ces domaines. Toutefois, un nombre important de jeunes qui s'évaluaient à des niveaux avancés ou très avancés pour les compétences en écrit (45 %) et en communication orale (63 %) avaient aussi une utilisation peu fréquente de ces compétences.

En d'autres mots, de nombreux jeunes qui n'utilisaient pas certaines compétences particulières étaient d'avis qu'ils avaient de fortes habiletés. Les jeunes qui utilisaient peu fréquemment les aptitudes à l'apprentissage, par exemple, s'évaluaient eux-mêmes au niveau avancé (59 %) ou très avancé (31 %) à ce

chapitre. Donc, les jeunes avaient tendance à évaluer leurs propres habiletés à des niveaux plus élevés que ce qu'indiquait leur niveau d'utilisation des compétences.

Certains jeunes surestimaient peut-être leurs capacités, mais il est aussi possible qu'ils aient eu ces compétences de base, sans les utiliser à l'école, au travail ou au quotidien. Ceci est conforme aux niveaux élevés de jeunes travaillant dans des emplois qui exigeaient moins d'éducation que le niveau atteint, tel qu'expliqué au chapitre 4. De nombreux jeunes de 22 à 24 ans n'ont peut-être pas eu encore d'emploi exigeant d'eux l'utilisation de leurs pleines habiletés.

DIAGRAMME 6-9



Faible niveau d'éducation, faible utilisation des compétences

Les sortants avaient des niveaux d'utilisation de compétences plus faibles que ceux des diplômés du secondaire, et démontraient moins d'utilisation des compétences que les diplômés du secondaire avec des études ou une formation supplémentaire. Près de la moitié des sortants écrivaient rarement plus de deux pages et plus de 50 % n'adaptait pas leur écrit, ne dirigeaient pas de discussions de groupe et ne faisaient pas de présentations informelles. Nous notons à nouveau les ressemblances qui existent entre les sortants et les diplômés sans formation post-secondaire, mais cette fois en termes de profils d'utilisation des compétences. Il semblerait qu'un assez faible niveau d'éducation, que ce soit parce que l'on a quitté l'école secondaire ou que l'on a gradué sans autre éducation ou formation, soit associé à des niveaux plus faibles d'utilisation des compétences.

L'achèvement de niveaux d'éducation faibles, que ce soit après avoir quitté l'école secondaire ou après une obtention de diplôme sans autre éducation ou formation, était associé aux faibles niveaux d'utilisation des compétences.

Les niveaux d'éducation atteints peuvent être subdivisés à nouveau en catégories de jeunes plus détaillées tel qu'indiqué au chapitre 2. Si on examine l'utilisation des compétences selon ces niveaux d'éducation, certains modèles intéressants apparaissent. D'abord, l'utilisation peu fréquente d'une compétence était un fait assez courant chez les sortants, allant de 55 % pour le travail d'équipe à 88 % pour la communication orale. Les sortants ayant reçu plus d'éducation après le secondaire présentaient des niveaux plus faibles de non-utilisation que les autres sortants dans tous les domaines de compétences. Certaines catégories de compétences (écrit, calcul et travail d'équipe) présentaient des différences importantes.

Comme on pourrait s'y attendre, les diplômés du secondaire avaient des niveaux d'utilisation des compétences plus élevés que les sortants. Même parmi l'ensemble des diplômés du secondaire, les compétences (telles que mesurées par les questions posées) semblaient peu utilisées : la proportion de jeunes qui n'utilisaient jamais ou très peu leurs compétences allaient de 37 % pour la lecture à 73 % pour les compétences de communication orale. Quant aux diplômés sans formation post-secondaire, les modèles d'utilisation des compétences se rapprochaient plus de ceux des sortants que des diplômés sans autre étude ou formation supplémentaire. Ceci appuie la

Tableau 6-1 Proportion des jeunes rapportant n'avoir jamais ou très peu souvent utilisé ces compétences

	Lecture	Écrite	(Pour-cent)			
			Calcul	Communication orale	Apprentissage	Travail de groupe ou d'équipe
Sortants :	58	82	58	88	64	55
Sans éducation ou formation supplémentaire	61	87	62	88	65	58
Avec éducation ou formation supplémentaire	47	67	45	86	61	43
Diplômés du secondaire :	37	58	51	73	55	41
Sans éducation ou formation supplémentaire	56	77	58	80	61	48
Avec éducation ou formation supplémentaire	33	53	49	71	53	39
Études post-secondaires partielles	41	65	51	75	58	43
Diplômés universitaires	24	37	47	61	53	31
Autres diplômés post-secondaires	42	63	49	74	54	39
Étudiants post-secondaires	21	41	47	70	50	40

Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

suggestion présentée au chapitre 2 à l'effet que la question clé n'est peut-être pas de quitter avant la fin du secondaire, mais plutôt d'avoir peu d'éducation (ou de compétences) dans une société de plus en plus scolarisée.

Les diplômés du secondaire qui ont poursuivi une certaine forme d'études ou de formation post-secondaire pour obtenir un grade, diplôme ou certificat étaient un peu moins susceptibles de démontrer une faible utilisation des compétences. Cependant, une proportion importante de jeunes dans ce groupe utilisait peu fréquemment certaines catégories de compétences. Par exemple 53 % utilisaient peu fréquemment les compétences pour l'écrit et l'apprentissage et 71 % utilisaient peu les compétences pour la communication orale.

Chez les diplômés du secondaire avec éducation post-secondaire, l'utilisation des compétences étaient la plus prononcée chez les étudiants post-secondaires et les diplômés d'université. Les diplômés du secondaire qui n'avaient que peu d'études post-secondaires, ainsi que les diplômés post-secondaires non-universitaires présentaient une utilisation assez peu fréquente des compétences. Par exemple, 75 % des jeunes qui avaient un peu d'éducation post-secondaire utilisaient peu souvent les compétences de communication orale et 65 % utilisaient peu les compétences à l'écrit.

Les activités mesurées incluaient celles que l'on pourrait s'attendre à ce qu'elles soient de routine dans un milieu scolaire, dans plusieurs situations d'emploi ou dans d'autres aspects de la vie courante. Néanmoins, les questions étaient peut-être trop spécifiques pour donner un relevé exact des niveaux absolus d'utilisation des compétences auprès des jeunes et ne devraient pas être interprétées comme tel. Ce que nous pouvons tirer de ces données ce sont les différences relatives qui existent entre les diverses catégories de jeunes. Il est clair que les diplômés universitaires et que les étudiants post-secondaires étaient beaucoup plus susceptibles de rapporter l'utilisation de types de compétences mesurées par l'ESS de 1995.

Les auto-évaluations des compétences établissaient mieux la distinction entre sortants et diplômés du secondaire

Les modèles d'auto-évaluation des compétences couvrant toutes les catégories de jeunes étaient normalement semblables à ceux que l'on retrouvait pour la fréquence d'utilisation des compétences. Il y avait néanmoins certaines

Tableau 6-2 Proportion des jeunes rapportant seulement des compétences de base

	(Pour-cent)					
	Lecture	Écriture	Calcul	Communication orale	Apprentissage	Travail de groupe ou d'équipe
Sortants :	45	50	47	32	19	19
Sans éducation ou formation supplémentaire	47	53	49	35	19	21
Avec éducation ou formation supplémentaire	37	40	41	22	19	15
Diplômés du secondaire :	14	21	36	16	6	11
Sans éducation ou formation supplémentaire	24	36	43	26	14	16
Avec éducation ou formation supplémentaire	12	18	34	14	4	10
Études post-secondaires partielles	18	22	38	19	7	13
Diplômés universitaires	4	7	27	7	2	5
Autres diplômés post-secondaires	16	22	32	14	4	9
Étudiants post-secondaires	7	14	37	14	4	12

Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

différences perceptibles. D'abord, les auto-évaluations de l'aptitude étaient plus positives que ce que laissaient croire les échelles de fréquence d'utilisation des compétences. De plus, les diplômés du secondaire sans autre éducation ou formation ne ressemblaient plus aux sortants, comme c'était le cas en examinant l'utilisation des compétences. Comparativement aux sortants, moins de diplômés du secondaire sans autre éducation post-secondaire percevaient leurs aptitudes à un niveau de base. Enfin, les auto-évaluations établissaient une meilleure distinction entre les diplômés universitaires et les étudiants post-secondaires. Dans ce cas, les diplômés universitaires étaient ceux qui avaient le moins de chance de considérer les compétences comme étant d'un niveau de base. En résumé, les auto-évaluations des compétences différençaient les catégories de jeunes beaucoup plus que ne le faisaient les échelles d'utilisation des compétences.

En interprétant ces résultats, il se peut que les jeunes croient leurs habiletés plus importantes pour l'achèvement de leur éducation ou leur progrès plutôt que la fréquence d'utilisation de leurs compétences. Par contre, les jeunes ont peut-être défini leurs propres habiletés selon le niveau d'éducation atteint. Une autre possibilité est que les jeunes, incluant ceux qui avaient poursuivi des études ou de la formation après le secondaire, travaillaient peut-être dans des emplois (au moment de l'enquête) qui n'exigeaient pas de niveaux élevés de compétences. Ceci serait conforme à l'incidence des jeunes travaillant dans des emplois qui n'exigeaient pas le niveau d'éducation qu'ils ont atteint, tel que décrit au chapitre 4. Il est aussi possible que certains jeunes aient surestimé leurs propres compétences.

Répartition sociale de l'utilisation des compétences

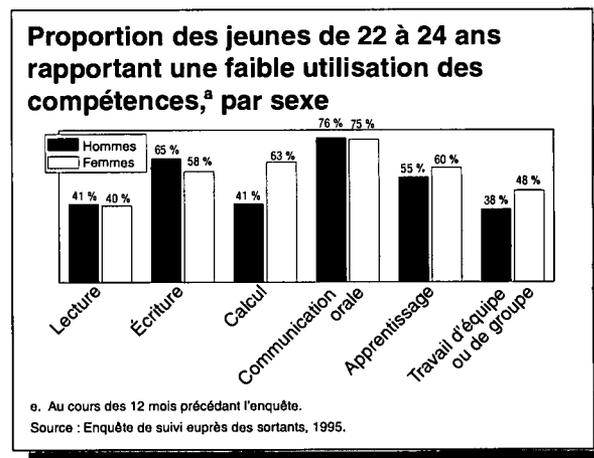
Comment les modèles d'utilisation des compétences et les auto-évaluations des capacités ont-elles varié selon les caractéristiques des antécédents comme le sexe, le statut socio-économique et la structure familiale ?

Les jeunes hommes et les jeunes femmes avaient des modèles semblables d'utilisation des

compétences dans les secteurs tels que la lecture, l'écriture, la communication orale et l'apprentissage. L'utilisation du calcul et le travail d'équipe toutefois variait selon le sexe. Soixante-trois pour-cent des jeunes femmes par rapport à 41 % des jeunes hommes ont rapporté une faible utilisation des compétences de calcul. De même, 48 % des jeunes femmes par rapport à 38 % des jeunes hommes étaient faibles quant à la fréquence des activités de travail d'équipe.

Les jeunes hommes et femmes percevaient différemment leurs propres habiletés en lecture, écriture, calcul et communication orale. Par exemple, environ deux fois plus d'hommes que de femmes ont évalué leurs compétences en lecture et en écriture à un niveau de base. Plus d'hommes que de femmes ont évalué leurs compétences en communication orale à ce même niveau. Par contre, plus de femmes (43 %) que d'hommes (32 %) évaluaient leurs compétences ou leurs capacités de calcul à des niveaux de base ce qui est semblable à la dimension de l'utilisation. Les hommes et les femmes étaient semblables lorsqu'on parlait d'auto-évaluation des compétences ou des capacités de travail d'équipe et d'apprentissage.

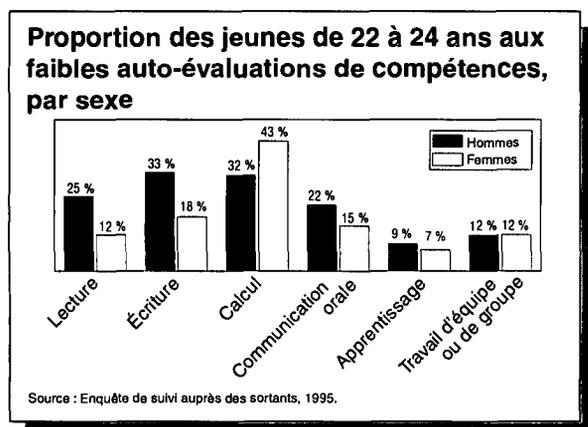
DIAGRAMME 6-10



Les jeunes femmes étaient susceptibles d'évaluer leurs propres compétences à un niveau plus haut (ou presque le même) que leurs homologues masculins sauf en ce qui concerne le calcul. Ceci est différent des mesures d'utilisation des compétences qui indiquaient que les jeunes hommes et femmes avaient des modèles d'utilisation de compétences semblables (sauf à

nouveau au chapitre du calcul et d'une préférence moins prononcée pour le travail d'équipe).

DIAGRAMME 6-11

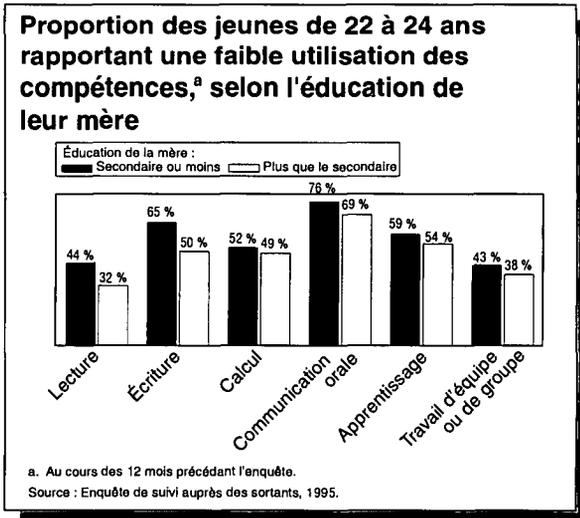


La faible utilisation des compétences semble plus courante chez les jeunes ayant des antécédents moins favorables

L'éducation de la mère (utilisée comme indicateur approximatif du statut socio-économique) avait un rapport avec toutes les échelles d'utilisation des compétences et toutes les auto-évaluations des compétences, sauf le calcul et le travail d'équipe. Comme nous le verrons, ceci découlait surtout du fait que les jeunes aux mères moins éduquées avaient tendance à avoir moins d'éducation eux-mêmes et étaient moins susceptibles d'avoir un emploi ou d'être des étudiants au niveau post-secondaire.

Les jeunes gens dont les mères avaient une éducation secondaire ou moins étaient plus susceptibles d'avoir une utilisation plus faible des compétences et une auto-évaluation plus faible de leurs habiletés, par rapport aux jeunes dont les mères avaient plus qu'une éducation secondaire. Par exemple, 65 % des jeunes qui avaient des mères moins éduquées par rapport à 50 % de ceux qui avaient des mères très éduquées rapportaient une faible utilisation des compétences à l'écrit. De même, les jeunes qui avaient des mères moins éduquées (35 %) étaient deux fois plus susceptibles de démontrer une faible utilisation des compétences de calcul que ceux qui avaient des mères très éduquées (16 %).

DIAGRAMME 6-12

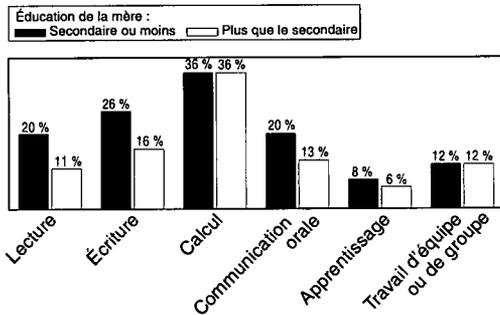


Abstraction faite de l'éducation de la mère, il apparaît que seulement un peu plus du tiers (36 %) des jeunes ont évalué leurs compétences de calcul au niveau de base seulement. Les jeunes aux mères moins éduquées avaient tendance à rapporter des niveaux de compétences auto-évalués plus faibles que les jeunes ayant des mères qui avaient plus qu'une éducation secondaire, sauf au chapitre du calcul et du travail d'équipe.

Le fait d'être issu d'une famille monoparentale n'était pas relié avec l'utilisation des compétences ou avec l'évaluation des jeunes quant à leurs habiletés, sauf pour de très modestes liens concernant les compétences écrites et de calcul.

Le lien entre l'utilisation des compétences chez les jeunes et leur statut socio-économique (tel que mesuré par l'éducation de la mère; l'utilisation de l'éducation du père révélant le même modèle) laisse croire que les compétences étaient réparties socialement. Toutes les familles n'ont peut-être pas le même niveau d'accès aux ressources sociales, culturelles et intellectuelles. Les jeunes de milieux plus modestes ont démontré des niveaux plus bas d'utilisation des compétences, mais ceci n'est pas nécessairement faute de talent ou d'habileté. Il est plus probable que le type d'emploi et que toute activité d'apprentissage ou activité quotidienne des jeunes moins favorisés étaient moins susceptibles d'utiliser des compétences mesurées par l'ESS de 1995.

Proportion des jeunes de 22 à 24 ans aux faibles auto-évaluations de compétences, selon l'éducation de leur mère



Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

Compétences utilisées le plus souvent par les jeunes qui travaillaient ou étudiaient

Les jeunes hommes et femmes employés utilisaient un peu plus de compétences et leur auto-évaluation de compétences était plus élevée en comparaison avec ceux qui étaient sans emploi ou qui n'étaient pas dans la population active. Il y avait des exceptions à ce modèle de base pour les compétences de lecture et d'écriture tout particulièrement pour les hommes où l'on pouvait voir que ceux qui ne faisaient pas partie du marché du travail avaient une utilisation et des auto-évaluations plus élevées que ceux qui travaillaient. Ces personnes étaient normalement des étudiants.

De nombreux jeunes gens qui ne faisaient pas partie de la population active étaient des étudiants au niveau post-secondaire. Tel qu'indiqué dans les tableaux 6-1 et 6-2, les étudiants post-secondaires faisaient partie du groupe qui était le moins susceptible de démontrer une utilisation de compétences et des auto-évaluations des compétences faibles. Il est clair que l'apprentissage post-secondaire implique souvent l'utilisation des types de compétences mesurées par l'ESS de 1995.

Par le fait même, lorsque les étudiants sont exclus de l'examen de l'utilisation des compétences par statut sur le marché du travail,

l'écart entre les jeunes employés et ceux qui ne le sont pas ou qui ne font pas partie de la population active est plus prononcé. Donc, le fait de travailler ou d'être étudiant augmente les chances d'utiliser diverses compétences et d'avoir une évaluation relativement élevée de ses propres habiletés.

Ceci laisse croire que les jeunes qui ne travaillaient pas et qui n'étudiaient pas pourraient devenir encore plus désavantagés faute d'occasion d'utiliser leurs compétences ou d'en développer de nouvelles. Sortir de ce cycle semble l'un des plus grands défis des jeunes qui révèlent assez peu d'utilisation de compétences. Comme l'indiquent les constatations de ce chapitre, les jeunes qui ont une utilisation et des auto-évaluations faibles de leurs compétences sont aussi ceux qui sont les plus susceptibles d'avoir moins d'éducation.

Résultats d'une analyse multivariée : Compétences par rapport au niveau d'éducation, au travail et au fait d'être étudiant

Pour clarifier certaines des relations complexes décrites précédemment, nous avons procédé à une analyse utilisant une technique mieux connue sous le nom de régression logistique. Cette technique nous permet d'examiner l'importance relative de divers facteurs afin de déterminer les résultats particuliers - dans ce cas, la fréquence de l'utilisation des compétences et des auto-évaluations faibles. En utilisant la régression logistique, nous avons un outil plus puissant que l'observation de chaque variable individuelle car, en examinant l'importance d'un facteur particulier, les autres variables demeurent constantes et sont aussi considérées. Les facteurs de notre modèle comprennent : le sexe, la faible éducation, la structure familiale et le statut socio-économique, l'emploi et le statut d'étudiant post-secondaire.

Nous avons aussi mené une autre analyse distincte tant pour l'utilisation des compétences que pour les auto-évaluations des compétences sous chacune des six catégories de compétences. Les résultats des 12 analyses sont résumés dans le tableau 6-3. L'analyse de régression logistique produit une mesure utile appelée 'probabilité relative' pour chacune des variables explicatives

considérées. Une probabilité relative (risque relatif) de (1.0) indique que le facteur en question n'est pas important pour prédire l'utilisation ou l'auto-évaluation faibles de compétences. Par contre, une probabilité relative de 2.0, indique que les personnes avec une certaine caractéristique donnée sont deux fois plus susceptibles que d'autres de présenter une utilisation faible des compétences (toutes les autres choses étant égales).

Si l'on regarde l'utilisation des compétences de lecture par sexe, par exemple, nous voyons que le fait d'être un homme donne une probabilité relative de 1.0 (cellule supérieure gauche du tableau 6-3). Une valeur de 1.0 ou de près de 1.0 indique que le sexe n'est pas une considération importante pour déterminer qui fera preuve d'une utilisation faible des compétences de lecture. Par

contre, la probabilité relative des hommes vis-à-vis les auto-évaluations des compétences de lecture était de 2.2. En d'autres mots, les hommes étaient deux fois plus susceptibles que les femmes de s'auto-évaluer en compétences de lecture d'une manière plus faible, tous les autres facteurs étant constants.

En termes d'utilisation des compétences, le sexe ne jouait pas un rôle important, sauf dans les domaines de calcul et de travail d'équipe. Dans ces deux catégories de compétences, les hommes étaient un peu moins susceptibles que les femmes de faire preuve d'une faible utilisation de compétences. Par contre, les hommes étaient beaucoup plus susceptibles d'auto-évaluer leurs propres compétences à un faible niveau en lecture, en écriture et en communication orale. Seulement dans le domaine de calcul, les

Tableau 6-3 Probabilités relatives pour une faible utilisation et une faible auto-évaluation des compétences

	Sexe (Homme)	Faible éducation (Sortant)	Structure familiale (Famille monoparentale)	Statut socio- économique (Mère ayant une faible éducation)	Statut d'emploi (Employé)	Statut d'étudiant (Étudiant post- secondaire)
Faible utilisation des compétences en :						
Lecture	1.0	1.9	1.0	1.3	1.1	0.4
Écriture	1.3	2.7	1.1	1.4	1.1	0.4
Calcul	0.4	1.4	1.0	1.0	0.7	0.8
Communication orale	1.0	2.3	1.2	1.2	0.6	0.8
Apprentissage	0.8	1.4	0.9	1.1	0.8	0.7
Travail de groupe ou d'équipe	0.7	1.7	1.1	1.1	0.6	0.8
Faible auto-évaluation des compétences en :						
Lecture	2.2	3.6	1.0	1.1	0.9	0.4
Écriture	2.2	2.8	1.3	1.1	0.8	0.5
Calcul	0.6	1.7	1.1	0.9	0.8	1.0
Communication orale	1.7	1.9	1.2	1.3	0.6	0.7
Apprentissage	1.4	2.7	1.0	1.0	0.5	0.4
Travail de groupe ou d'équipe	1.0	1.7	1.1	0.9	0.6	1.0

Valeurs en **gras et en italiques** sont statistiquement significatives.

Exemples :

Une probabilité relative de ou de près de 1.0 indique que la caractéristique n'était pas associée à un indicateur de compétence (après avoir tenu compte de tous les autres facteurs).

Une probabilité relative de 2.0 indique que les personnes avec cette caractéristique sont deux fois plus susceptibles de démontrer une faible utilisation de compétence ou d'avoir rapporté une auto-évaluation faible pour une compétence donnée.

Une probabilité relative de 0.5 indique que les personnes avec cette caractéristique sont deux fois moins susceptibles de démontrer une faible utilisation de compétence ou d'avoir rapporté une auto-évaluation faible pour une compétence donnée.

Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

hommes étaient-ils moins susceptibles de s'auto-évaluer à un niveau de base que les femmes.

Les facteurs qui demeurent extrêmement importants sont l'éducation, l'emploi et le statut d'étudiant. Ces facteurs étaient le plus souvent reliés aux indicateurs de faible utilisation des compétences et de faibles auto-évaluations des compétences. Le fait d'avoir moins d'éducation avait tendance à être associé à la faible utilisation des compétences et à la faible auto-évaluation de ces compétences. En même temps, le fait d'avoir un emploi ou d'être étudiant au niveau post-secondaire étaient des caractéristiques qui réduisaient la vraisemblance d'une utilisation faible des compétences.

Rappelez-vous que ces constatations tiennent compte et contrôlent les autres variables de ce modèle. Par exemple, les différences d'éducation, de structure familiale, le statut socio-économique, l'emploi et le statut d'étudiant entrent en ligne de compte dans l'examen précédent de l'importance du sexe dans l'utilisation et l'auto-évaluation des compétences.

Il est intéressant, après avoir contrôlé tous les autres facteurs intervenants, de noter que les différences décrites précédemment pour les jeunes provenant de familles moins favorisées (statut socio-économique faible ou familles monoparentales) disparaissent presque. Les probabilités relatives de ces caractéristiques

Tableau 6-4 Probabilités relatives pour une faible utilisation et une faible auto-évaluation des compétences (Faible éducation définie au sens large)

	Sexe (Homme)	Faible éducation (Sortants et diplômés du secondaire sans éducation ou formation supplémentaire)	Structure familiale (Famille monoparentale)	Statut socio- économique (Mère ayant une faible éducation)	Statut d'emploi (Employé)	Statut d'étudiant (Étudiant post- secondaire)
Faible utilisation des compétences en :						
Lecture	1.0	2.3	1.0	1.2	1.1	0.5
Écriture	1.2	2.7	1.0	1.3	1.1	0.5
Calcul	0.4	1.7	0.9	1.0	0.7	0.9
Communication orale	1.0	1.9	1.2	1.1	0.6	0.8
Apprentissage	0.8	1.5	0.9	1.1	0.8	0.7
Travail de groupe ou d'équipe	0.6	1.7	1.1	1.0	0.6	0.9
Faible auto-évaluation des compétences en :						
Lecture	2.2	2.8	1.0	1.1	0.8	0.4
Écriture	2.1	2.8	1.2	1.0	0.9	0.7
Calcul	0.6	1.8	1.1	0.9	0.8	1.2
Communication orale	1.6	2.2	1.1	1.3	0.7	0.9
Apprentissage	1.3	3.6	0.9	1.0	0.6	0.7
Travail de groupe ou d'équipe	1.0	1.9	1.1	1.0	0.6	1.1

Valeurs en **gras et en italiques** sont statistiquement significatives.

Exemples :

Une probabilité relative de ou de près de 1.0 indique que la caractéristique n'était pas associée à un indicateur de compétence (après avoir tenu compte de tous les autres facteurs).

Une probabilité relative de 2.0 indique que les personnes avec cette caractéristique sont deux fois plus susceptibles de démontrer une faible utilisation de compétence ou d'avoir rapporté une auto-évaluation faible pour une compétence donnée.

Une probabilité relative de 0.5 indique que les personnes avec cette caractéristique sont deux fois moins susceptibles de démontrer une faible utilisation de compétence ou d'avoir rapporté une auto-évaluation faible pour une compétence donnée.

Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

indiquent qu'il n'y a que de faibles relations entre la structure familiale, le statut socio-économique et les indicateurs d'utilisation de compétences et d'auto-évaluation faibles dans les six catégories de compétences.

Lorsqu'on tient compte de tous les autres facteurs intervenants, il n'y a que de faibles liens entre la structure de la famille, le statut socio-économique et les indicateurs d'utilisation de compétences et d'auto-évaluation faibles.

Le fait d'être sortant était associé à une utilisation de compétences faible et une auto-évaluation faible des compétences pour chacune des catégories de compétences (après avoir contrôlé pour le sexe, la structure familiale, le statut socio-économique, le statut sur le marché du travail et le statut d'étudiant). Ceci était le plus évident dans l'utilisation et l'auto-évaluation des compétences à l'écrit, à la lecture et pour la communication orale ainsi que pour l'auto-évaluation de l'aptitude d'apprentissage.

Le fait d'avoir un niveau d'éducation assez faible était associé à une utilisation et une auto-évaluation des compétences faibles. En même temps, le fait d'avoir un emploi ou d'être étudiant de niveau post-secondaire étaient des caractéristiques qui réduisaient la vraisemblance d'indiquer une faible utilisation des compétences.

'Faible éducation' par rapport à l'utilisation et l'auto-évaluation des compétences

Nous avons utilisé aussi un autre ensemble des mêmes analyses avec une différence importante : la 'faible éducation' fut définie au sens plus large afin d'inclure les diplômés du secondaire sans autre éducation ou formation (en plus des sortants). Les résultats sont présentés dans le tableau 6-4. La définition plus vaste de faible éducation n'affecte pas les modèles d'utilisation et d'auto-évaluation des compétences faibles déjà rapportés. En fait, en incluant les diplômés du secondaire sans formation post-secondaire, le fait d'avoir une faible éducation est devenu un

peu plus important pour déterminer la faible utilisation des compétences de lecture et de calcul et la faible auto-évaluation de la communication orale et des aptitudes d'apprentissage. Sous les autres catégories de compétences, le fait d'avoir une faible éducation était de la même importance que précédemment ou un peu moins importante. Donc, le fait d'avoir une faible éducation (définition au sens large) est le déterminant le plus important de l'utilisation et de l'auto-évaluation faibles des compétences.

Sommaire et conclusions

Les questions de l'ESS de 1995 mesuraient la fréquence d'utilisation de divers types de compétences des jeunes : lecture, écriture, calcul, communication orale, apprentissage, et travail de groupe et d'équipe. On demandait aussi aux jeunes d'évaluer leur propre niveau d'habileté dans ces mêmes domaines de compétences. (Les résultats de ces questions ne peuvent être utilisés pour évaluer directement le niveau d'habileté au niveau de ces compétences chez les jeunes.)

L'analyse a révélé de faibles niveaux d'utilisation de compétences chez les jeunes de 22 à 24 ans, tout particulièrement dans les domaines de l'écriture et de la communication orale. Les auto-évaluations des aptitudes pour ces compétences étaient un peu plus élevées. Ceci laisse supposer soit que certains jeunes avaient ces compétences mais étaient moins susceptibles de les utiliser (soit au travail, à l'école ou dans leur vie personnelle), ou que les jeunes répondant à l'enquête surestimaient leurs propres compétences dans divers domaines de compétences.

Il est fort probable que l'explication est conforme à la fréquence du travail des jeunes exigeant moins d'éducation que ce qu'ils avaient, tel que documenté au chapitre 4. Entre 22 et 24 ans, de nombreux jeunes avaient un emploi qui exigeait seulement des niveaux faibles ou modérés d'utilisation des compétences. Les groupes les moins susceptibles de démontrer de faibles niveaux d'utilisation de compétences étaient les diplômés d'université (qui avaient tendance à être dans des emplois impliquant plus d'utilisation de compétences) et les étudiants post-secondaires (qui avaient tendance à utiliser

diverses compétences dans le court de leur activité d'apprentissage).

Les variations d'utilisation et d'auto-évaluation de compétences selon l'achèvement au niveau de l'éducation renforcent la notion que l'obtention d'un diplôme du secondaire, en soit, n'est peut-être pas la caractéristique qui établit le mieux les distinctions entre les jeunes à faible éducation ou à éducation supérieure. Les sortants présentaient une utilisation peu fréquente des compétences et évaluaient plus faiblement leurs habiletés que les diplômés du secondaire. Toutefois, l'utilisation des compétences chez les diplômés du secondaire sans autre formation ou éducation ressemble à celle des sortants plus que celles des diplômés du secondaire qui ont poursuivi des études post-secondaires.

Sans le type d'emploi ou l'environnement d'apprentissage leur permettant d'utiliser leurs compétences, certains jeunes pourraient être à risque de ne pas pouvoir maintenir et développer les compétences qu'ils ont peut-être déjà; ni de pouvoir avoir l'occasion d'en acquérir de nouvelles.

Les auto-évaluations plus positives de leurs propres compétences dans certains domaines de la part des diplômés sans autre éducation ou formation distinguaient beaucoup plus les sortants de ces diplômés. Néanmoins, sans le type d'emploi ou l'environnement d'apprentissage leur permettant d'utiliser leurs compétences, certains jeunes pourraient être à risque de ne pas pouvoir maintenir et développer les compétences qu'ils ont peut-être déjà; ni de pouvoir avoir l'occasion d'en acquérir de nouvelles.

Même chez les jeunes avec une éducation ou une formation post-secondaire, l'utilisation des compétences était encore plus faible que ce à quoi l'on pourrait s'attendre. Leurs auto-évaluations des compétences étaient comparativement plus élevées. Ceci peut indiquer que ces jeunes n'avaient pas encore d'emplois qui exigeaient d'eux l'utilisation extensive de leurs compétences. De 22 à 24 ans, ces jeunes étaient encore vraiment au coeur de leurs transitions école-travail.

Notes pour le Chapitre 6

1. *The Economist*, 29 mars, 1997 : 15 et 22.
2. Tuijnman, Albert, "L'importance de la littératie dans les sociétés membres de l'OCDE," dans *Littératie, économie et société*. Paris et Ottawa : Organisation de coopération et de développement économiques et Statistique Canada, 1995 : 22.
3. D.R. Harley Consultants Limited, *Report on Consultations in Preparation for the 1997 Survey of 1995 Graduates*. Ottawa : Statistique Canada, août 1997.
4. Jeunes cités dans Ekos Research Associates Inc., *Reconnecting Young Canadians : Problems and Solutions from the Labour Market*. Ottawa : Rapport final présenté à la direction des Affaires ministérielles, Affaires publiques, Développement des ressources humaines Canada, juin 1996 : 28.
5. Statistique Canada, "Consultations in Preparation for Future Surveys on Youth and School-Work Transitions," avril 1996 : 14.
6. Développement des ressources humaines Canada. *Prendre l'avenir en charge : la jeunesse du Canada dans la monde du travail*. Rapport - Groupe de travail ministériel sur la jeunesse, juin 1996.
Statistique Canada, *Consultations in Preparation for Future Surveys on Youth and School-Work Transitions - Final Report*. Ottawa : Statistique Canada, avril 1996.
Le Conference Board du Canada, *Profil des compétences relatives à l'employabilité : Ce que les employeurs recherchent*, Ottawa : Le Conference Board du Canada, 1996.
7. Dans un autre projet connexe, l'on a administré des tests et des exercices de compétences directs aux 317 répondants de l'ESS (Mann, Jones et Gilbert 1996) pour évaluer la correspondance entre les tests directs et les variables substitutives de l'Enquête de suivi auprès des sortants (Jones 1997). Les corrélations étaient trop faibles, tout particulièrement pour les questions de travail d'équipe, pour considérer des

substituts psychométriques pour les mesures directes. Néanmoins, les variables substitutives étaient des échelles fiables et les questions de fréquence reflètent la fréquence d'utilisation des compétences complexes.

Mann, Alex, Stan Jones et Sid Gilbert. *Skill Assessment Project, Phase 1 : Feasibility Study*. Ottawa : Rapport préparé pour Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, avril 1996.

Jones, Stan. Relationships among Proxy and Direct Assessments of Basic Skills in the School Leavers Follow-up Survey.

Ottawa : Rapport préparé pour Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, mars 1997.

8. Les répondants ont répondu selon une échelle de dix points (très élémentaire à très élevé). Après avoir examiné la répartition des réponses, les deux catégories supérieures de l'échelle d'évaluation ont été combinées pour représenter les compétences *très élevées*, les deux autres catégories combinées pour les compétences *élevées* et les six points inférieurs de l'échelle ont été regroupés pour le niveau de compétences *élémentaires*.

- Est-ce que les premières expériences sur le marché du travail des sortants sans éducation ou formation supplémentaire sont significativement différentes des premières expériences sur le marché du travail des *diplômés du secondaire* sans éducation ou formation post-secondaire ? La notion traditionnelle à l'effet que l'obtention du diplôme de l'école secondaire mène, en soi, à de meilleurs emplois que le fait de quitter l'école n'est peut-être plus vrai, tout au moins pour les diplômés qui n'ont pas d'éducation ou de formation post-secondaire significative.
- Est-ce que les mauvaises expériences de la petite enfance, telles que les échecs en classe très tôt au niveau élémentaire, affectent les premiers résultats sur le marché du travail comme les salaires hebdomadaires ou le temps passé au travail ? Cette question est distincte de la première question puisque les problèmes qui apparaissent tôt peuvent avoir un effet sur les revenus ou sur l'emploi peu importe que les diplômés du secondaire réussissent mieux que les sortants.

Les effets des problèmes de la petite enfance perdurent-ils ?

Plusieurs sont d'avis que les problèmes de la petite enfance, auront des effets négatifs à long terme sur le comportement subséquent si l'on n'agit pas. Keating et Mustard écrivent que :

Il n'y a, à l'heure actuelle, aucune preuve substantielle à l'effet que la qualité des expériences de la petite enfance a des effets à long terme sur la performance des individus dans le système scolaire, sur leur comportement à l'âge adulte ou sur leurs risques de maladies chroniques à l'âge adulte.²

Cette croyance est fort répandue, mais il y a très peu de preuves s'appuyant sur des études à long terme se penchant sur la vie réelle des individus.³ Plusieurs études sont souvent citées, mais elles sont faites à partir de populations limitées au plan géographique et leur échantillonnage est assez réduit.⁴

Une étude porte sur un groupe d'environ 700 enfants en bas âge nés à Hawaii en 1955. Les chercheurs ont suivi les enfants au cours de leur

enfance, leur adolescence et à l'âge adulte. Au début, un tiers des enfants avaient été classifiés 'à risque', "parce qu'ils avaient souffert de stress périnatal allant de modéré à grave, étaient nés dans la pauvreté, élevés par des mères ayant très peu d'éducation formelle et vivaient dans un environnement familial troublé par les disputes, la désertion ou le divorce, l'alcoolisme parental ou la maladie mentale." De ces enfants à risque, deux tiers "ont développé de sérieux problèmes d'apprentissage ou de comportement à l'âge de dix ans, ou avaient des dossiers de délinquance, des problèmes de santé mentale, ou des grossesses d'adolescentes dès 18 ans."⁵

Une autre étude, connue sous le nom de projet Perry, évaluait les effets à long terme d'une stratégie particulière d'intervention rapide. Un petit nombre d'enfants de 3 à 6 ans provenant de familles à faibles revenus, vivant à Kalamazoo, au Michigan, furent divisés au hasard en deux groupes. Le premier groupe fut inscrit à un programme préscolaire cinq jours par semaine jusqu'à l'âge de 6 ans tandis que l'autre groupe n'a reçu aucun service spécial. L'équipe responsable de l'étude a suivi les deux groupes jusqu'à l'âge adulte et a trouvé que le groupe inscrit au programme préscolaire avait des taux significativement plus faibles de sortants, moins de grossesses chez les adolescentes, de meilleurs dossiers d'emploi et moins d'activité criminelle et d'utilisation de la drogue. Le projet Perry a influencé énormément l'adoption, aux États-Unis, du programme préscolaire Head Start (bon départ). En plus, l'analyse coûts-bénéfices du projet est la source de la célèbre phrase "sept dollars sont économisés pour chaque dollar investi" en intervention rapide.

Dans le contexte canadien, l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants à risque psycho-social, une enquête de 20 ans de chercheurs de l'université Concordia a produit des renseignements importants en suivant ce qui est arrivé aux enfants à risques. L'enquête a trouvé, par exemple, que les enfants à risques se développaient plus lentement que d'autres et avaient plus de blessures ou de maladies. Quarante pour-cent des familles à risques élevés avaient requis des services dans des institutions de santé mentale.

Les enquêtes disponibles suggèrent que les facteurs *environnementaux* et *biologiques* peuvent être la source de problèmes arrivant tôt

dans la vie. Les enquêtes sur les risques *environnementaux* (incluant ceux dont nous avons parlé précédemment) indiquent que les enfants qui vivent dans la pauvreté, qui ont un statut socio-économique faible, vivent dans une famille monoparentale, ou ont *une adolescente* comme mère sont à risque d'avoir de piètres résultats à l'école. Les enquêtes sur les risques biologiques indiquent que les enfants prématurés ou de faibles poids à la naissance ont plus de risques de développer des problèmes de santé plus tard.⁶ En plus, les études récentes illustrent comment les facteurs environnementaux peuvent interagir avec les facteurs biologiques.⁷ Keating et Mustard résument les nouvelles constatations au sujet de l'interaction comme suit :⁸

- Le développement du cerveau avant l'âge d'un an est plus rapide et plus exhaustif qu'on ne le croyait précédemment.
- Le développement du cerveau est plus vulnérable aux influences environnementales que prévu.
- Les effets du premier environnement perdurent.
- L'environnement affecte le nombre de cellules du cerveau et leur 'câblage'.
- Nous avons maintenant la preuve de l'impact négatif du stress précoce sur le développement et le fonctionnement du cerveau.

Il faudra encore plusieurs années avant que les enquêtes de risques biologiques puissent relier le développement du cerveau et les événements du début de l'âge adulte. Jusqu'à ce que cela soit fait, nous devons utiliser les études basées sur une enquête. Une étude semblable à la nôtre, utilisant la même stratégie empirique et le même type de données est le travail de Sanford *et al.* qui s'appuyait sur l'enquête sur la santé des jeunes de l'Ontario de 1983 (ESJO).⁹

Pour étudier l'importance des problèmes psychiatriques chez les enfants de l'Ontario, l'ESJO a recueilli des renseignements au sujet d'environ 4 000 jeunes Ontariens âgés de 4 à 16 ans. L'enquête a découvert qu'un nombre surprenant d'enfants (environ un sur six) pouvait être diagnostiqué comme ayant de sérieux problèmes psychiatriques comme des problèmes de comportement, des problèmes affectifs ou de l'hyperactivité. En 1987, ceux qui avaient répondu

à l'enquête de 1983 ont été interrogés à nouveau. Les chercheurs ont alors utilisé les données de suivi de 1987 pour analyser l'effet des divers 'facteurs de risque' sur l'expérience en milieu de travail des jeunes de 17 à 20 ans en 1987. Les facteurs de risques, tirés de l'enquête de 1983, incluaient la présence de problèmes psychiatriques, le redoublement ou non à l'école, la faible éducation parentale et un certain nombre d'autres mesures de stress familial. En général, ceux qui avaient un des facteurs de risques étaient plus susceptibles d'être sans emploi et d'avoir quitté l'école, tout comme ceux qui avaient plus de facteurs de risques.

Pertinence de la documentation

Le lien qui existe entre la présence, dans la petite enfance, de facteurs de risque et les résultats à l'âge adulte est important pour notre analyse car cela crée une solution de rechange pour établir la relation entre le départ de l'école et les résultats sur le marché du travail. Pour certains jeunes, le fait de quitter l'école prématurément n'est peut-être pas une cause indépendante des problèmes subséquents au niveau de l'emploi; en fait, les problèmes arrivant tôt dans la vie peuvent mener à des difficultés sur le marché du travail pour certains jeunes, même s'ils réussissent à obtenir leur diplôme d'études secondaires.

Dans la section suivante, nous utilisons les résultats de l'Enquête de suivi de 1995 auprès des sortants pour voir si les premières expériences des sortants et des diplômés du secondaire sur le marché du travail ont un lien avec les facteurs de risque, comme un échec très tôt à l'école, la faible éducation parentale ou le fait de vivre dans une famille monoparentale.

Premières expériences du milieu du travail des sortants et des diplômés sans autre éducation ou formation

Chez ceux qui n'ont pas d'autre éducation ou formation après l'école secondaire, les premières expériences du milieu du travail sont-elles différentes pour les sortants et les diplômés du secondaire ? Les diagrammes 7-1 et 7-2 comparent la proportion de temps passée au travail par les sortants et les diplômés depuis

qu'ils ont quitté l'école. Quant aux diagrammes 7-3 et 7-4, ils comparent la distribution de salaires hebdomadaires des diplômés du secondaire et des sortants qui avaient des emplois au cours de la semaine précédant leur entrevue de 1995. Dans ces diagrammes, nous comparons les diplômés du secondaire sans éducation ou formation post-secondaire aux sortants *sans éducation ou formation post-secondaire*. La seule différence au niveau de l'éducation entre ces deux groupes est donc que les membres d'un groupe ont un diplôme d'études secondaires tandis que les autres n'en ont pas.

Dans ces diagrammes, nous considérons les hommes et les femmes séparément à cause des effets possiblement importants découlant de la responsabilité familiale sur l'expérience de travail. En 1991, lorsque ces jeunes avaient de 18 à 20 ans, près de 33 % des sortantes avaient rapporté avoir au moins un enfant à charge tout comme 10 %* des diplômées du secondaire.

Les diagrammes 7-1 et 7-2 illustrent plusieurs valeurs dans la distribution du temps passé au travail, par les sortants et les diplômés, dans des emplois de référence, emplois d'au moins 20 heures de travail par semaine pendant au moins six mois. La ligne la plus épaisse indique la valeur médiane tandis que les lignes verticales d'un côté et de l'autre représentent les 25^e et 75^e percentiles, respectivement. (Ces percentiles sont les points où 25 % et 75 % du groupe en question avaient les salaires sous ceux indiqués.)

DIAGRAMME 7-1

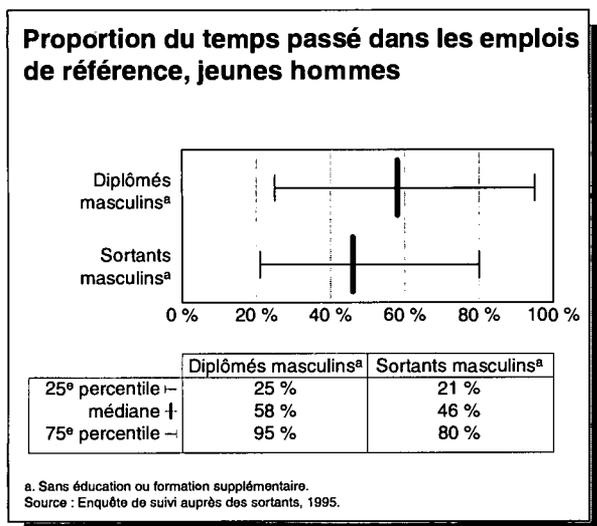
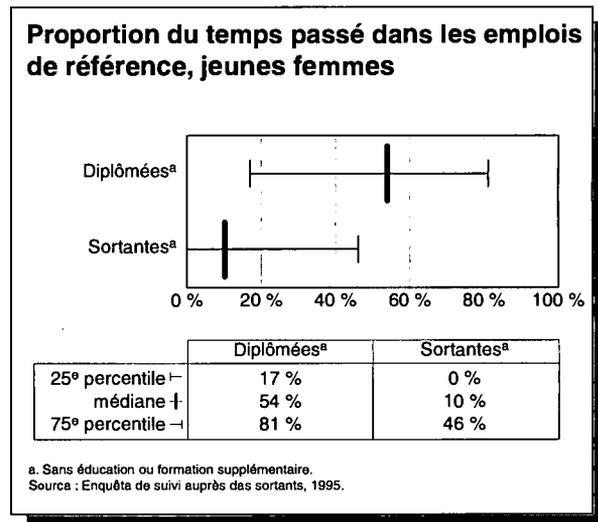


DIAGRAMME 7-2



Nous voyons que les sortants et les diplômés diffèrent au point de vue du temps passé au travail dans des emplois de référence depuis avoir quitté les études. Pour les diplômés masculins, le pourcentage médian de temps passé au travail était de 58 % tandis que les sortants masculins avaient un pourcentage médian de 46 %.¹⁰ Chez les femmes, les différences étaient plus importantes - le pourcentage médian de temps passé au travail était de 54 % pour les diplômées et de seulement 10 % pour les sortantes. Environ 45 % des sortantes n'avaient jamais eu d'emploi de référence, un fait qui découle probablement de la grande proportion de sortantes qui avaient des enfants à charge.

Bien que la proportion médiane du temps passé au travail pour les diplômés était supérieure à celui des sortants, il y avait beaucoup de chevauchement dans la distribution des deux groupes d'hommes. Plus de 41 % des sortants masculins avaient travaillé plus que le diplômé médian. De même presque 44 % des diplômés masculins avaient travaillé moins que le sortant médian.

Il y avait moins de chevauchement dans la distribution des femmes. Seulement 23 % des sortantes avaient travaillé plus que la diplômée médiane et seulement 19 % des diplômées avaient travaillé moins que la sortante médiane.

Peu importe les ressemblances ou les différences de proportions de temps passé au travail, les diplômés et les sortants auraient pu

gagner des salaires très différents. Les diagrammes 7-3 et 7-4 illustrent la distribution de salaire hebdomadaire pour les diplômées et les sortants (hommes et femmes), respectivement.¹¹ Comme nous l'avons souligné précédemment, les groupes examinés incluaient seulement ceux qui avaient un emploi au moment de l'entrevue. Le salaire hebdomadaire médian pour les sortants (hommes et femmes) était inférieur au salaire médian des diplômés. Pour les hommes, le sortant médian gagnait 400 \$ par semaine tandis que le diplômé masculin médian gagnait 430 \$. Chez les femmes, la médiane des sortantes était de 260 \$ par semaine tandis que celle des diplômées était de 336 \$.

Nous pouvons faire plusieurs constatations à partir de l'information des diagrammes 7-3 et 7-4. D'abord, les salaires hebdomadaires médians, tout au moins pour les hommes, étaient bien au-dessus de ceux des employés à temps plein à salaire minimum. Ensuite, tout comme les distributions des proportions de temps passé au travail, les distributions de salaires se chevauchaient. Chez les sortants masculins, 45 % gagnaient plus de la médiane de salaire de 430 \$ pour les diplômés du secondaire. Chez les diplômés masculins, 41 % gagnaient moins que le salaire médian des sortants.

Bien que les distributions de salaires des hommes étaient assez semblables, celles des femmes étaient à nouveau fort différentes. Seulement 19 % des sortantes gagnaient plus que le salaire médian des diplômées; 31 % des diplômées gagnaient moins que le salaire médian des sortantes. Presque la moitié des sortantes se situaient entre 200 et 300 \$ par semaine, tandis que seulement un quart des diplômées se situaient dans ce niveau.

Ensemble, ces diagrammes illustrent le fait que les diplômés du secondaire sans autre éducation ou formation réussissaient un peu mieux que les sortants sur le marché du travail. En moyenne, ils gagnaient un peu plus et passaient un peu plus de temps au travail dans des emplois à long terme. Mais, au moins pour les jeunes hommes, les avantages des diplômés étaient modestes et de nombreux sortants réussissaient tout aussi bien. Les différences importantes dans les diagrammes 7-1 à 7-4 semblent se situer entre les sortantes et les trois autres groupes. Cette différence était probablement le résultat de grossesses à l'adolescence plutôt que suite au départ prématuré de l'école.

DIAGRAMME 7-3

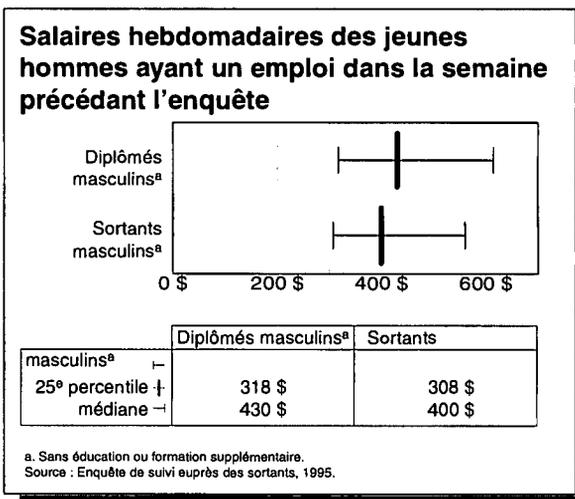
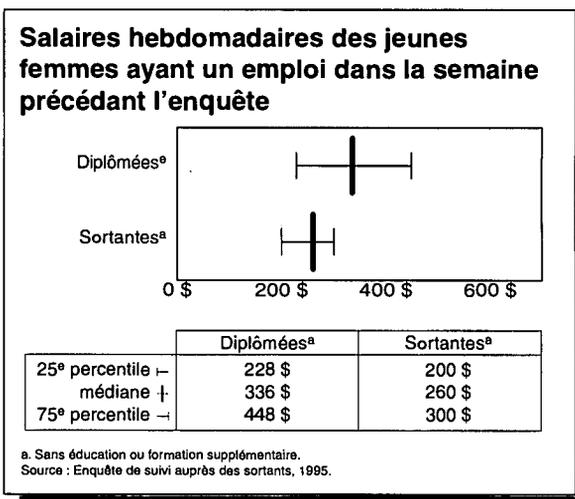


DIAGRAMME 7-4



Les diplômés du secondaire sans autre éducation ou formation ont réussi un peu mieux sur le marché du travail que les sortants. En moyenne, ils gagnaient un peu plus et passaient plus de temps dans des emplois à long terme. Mais, au moins pour les jeunes hommes, les avantages des diplômés étaient modestes et de nombreux sortants avaient réussi tout aussi bien.

Les ressemblances relatives de l'expérience sur le marché du travail des sortants et des diplômés ne contredisent pas la constatation empirique courante à l'effet que ceux qui ont des diplômes d'études secondaires réussissent mieux

que ceux qui n'en ont pas. Elles confirment plutôt l'intuition que 'les diplômés d'études secondaires' réussissent généralement mieux non seulement parce qu'ils ont un diplôme d'école secondaire, mais plutôt parce qu'ils sont plus susceptibles que les sortants d'obtenir des qualifications *post-secondaires*.

Les problèmes de la petite enfance sont-ils reliés aux résultats sur le marché du travail ?

Nous nous tournons maintenant vers une analyse à savoir si les problèmes de la petite enfance ont des liens avec l'expérience sur le marché du travail des sortants et des diplômés. Nous analysons seulement les diplômés et les sortants masculins dans cette section car les estimations des caractéristiques détaillées pour les sortantes ne sont pas suffisamment fiables pour être publiées à cause des nombres relativement petits dans ce groupe.¹²

L'ESS contient d'excellents renseignements au sujet de l'éducation, la formation et les expériences de travail des diplômés et des sortants du secondaire. L'information au sujet de leur développement au cours de la petite enfance

est beaucoup plus limité, donc toutes conclusions tirées ne peuvent être que préliminaires. L'Enquête contient néanmoins un signe très important des problèmes arrivant très tôt : si les répondants ont redoublé une année ou plus au niveau élémentaire. De tels échecs indiquent souvent un manque de préparation à l'école - normalement des difficultés de lecteur - qui peuvent être reliées à d'autres problèmes antérieurs.

L'ESS contient aussi plusieurs variables que nous considérons comme étant des 'facteurs de risque possible' - faible éducation des parents, le répondant vivant dans une famille monoparentale et les attitudes des parents face à l'éducation qui ne sont pas fortement positives. À la différence de l'échec au niveau élémentaire, qui est un signal objectif de difficulté académique, ces facteurs ne sont que des indicateurs imparfaits de situations qui pourraient se produire dans certaines familles et qui pourraient avoir un impact négatif sur les enfants en grandissant.¹³ De nombreux enfants grandissent dans des familles semblables sans souffrir d'effets négatifs suite à cette expérience.

Le tableau 7-1 compare les fréquences de ces divers facteurs de risque chez les diplômés et les sortants masculins (tous sans autre formation ou éducation post-secondaire) et montre qu'il y a

Tableau 7-1 Proportion des diplômés et sortants masculins avec divers facteurs de risques

<i>Facteur de risques</i>	(Pour-cent)	
	Diplômés	Sortants
Échec à l'école primaire :		
Jamais	73	53
Redoublé la 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e année	16	20*
Redoublé la 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e , 7 ^e ou 8 ^e année	11*	27*
Famille monoparentale	14*	21*
Éducation de la mère :		
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	24	39
Diplôme d'études secondaires	36	17*
Plus qu'un diplôme d'études secondaires	18	--
Inconnu ou ne s'applique pas	23	35
Attitude parentale fortement positive face à l'éducation	96	79
Population représentée (nombre)	82,593	51,583

Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

Tableau 7-2 Sortants^a et diplômés^a masculins avec divers facteurs de risques, par proportion de temps passé dans les emplois de référence^b

<i>Facteur de risques :</i>	(Pour-cent)			
	Sortants		Diplômés	
	Haute proportion	Faible proportion	Haute proportion	Faible proportion
Échec à l'école primaire				
Jamais	57	49	77	64
Redoublé la 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e année	21*	25*	12*	24*
Redoublé la 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e , 7 ^e ou 8 ^e année	22*	26*	11*	13*
Famille monoparentale	12*	22*	11*	22*
Éducation de la mère				
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	43	29*	21	28
Diplôme qu'études secondaires	18*	21*	39	27*
Plus qu'un diplôme d'études secondaires	--	--	19	19*
Inconnu ou ne s'applique pas	31*	40	21*	26*
Attitude parentale fortement positive face à l'éducation	80	80	95	96
Population représentée (nombre)	30,335	46,198	60,224	48,934

a. Personne sans éducation ou formation post-secondaire seulement.

b. Voir la note de bas de page 10.

Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

Tableau 7-3 Sortants^a et diplômés^a masculins avec divers facteurs de risques, selon l'état des salaires

<i>Facteur de risques :</i>	(Pour-cent)			
	Sortants		Diplômés	
	Salaire élevé	Faible salaire	Salaire élevé	Faible salaire
Échec à l'école primaire				
Jamais	50	57	76	68
Redoublé la 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e année	--	22*	14*	18*
Redoublé la 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e , 7 ^e ou 8 ^e année	33*	21*	10*	13*
Famille monoparentale	--	30*	8*	23*
Éducation de la mère				
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	42*	37*	24	25*
Diplôme d'études secondaires	12*	21*	37	33
Plus qu'un diplôme d'études secondaires	--	--	21*	13*
Inconnu ou ne s'applique pas	36*	34*	18*	28*
Attitude parentale fortement positive face à l'éducation	81	77	97	95
Population représentée (nombre)	23,344	28,239	48,390	34,203

a. Ceux qui n'ont aucune éducation ou formation post-secondaire et qui avaient des emplois la semaine précédant l'enquête.

Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

de nettes différences entre les sortants et les diplômés. Les sortants étaient plus susceptibles d'avoir échoué une année au niveau élémentaire, de vivre dans une famille monoparentale, d'avoir des parents qui avaient des attitudes qui n'étaient pas très positives face à l'éducation et des parents faiblement éduqués.¹⁴

Nous pouvons aussi définir plusieurs autres facteurs de risques possibles en utilisant les données de l'enquête - la présence rapportée par les répondants d'incapacité physique à long terme, le nombre de changements d'écoles, si le répondant était adopté ou non, et s'il était un immigrant récent. Puisque seulement de petites proportions de jeunes avaient ces caractéristiques, les estimations quant à leur fréquence ne sont pas suffisamment fiables pour les publier (et ne sont donc pas contenues dans le tableau 7-1). Toutefois, ces variables sont présentes dans l'analyse multivariée de la section suivante.

Si les facteurs de risques identifiés sont directement associés à une mauvaise performance sur le marché du travail, alors, il faudrait les relier à une mauvaise performance sur le marché même si l'on considère les sortants et les diplômés séparément. Nous explorons cette hypothèse en nous penchant sur l'information contenue dans les diagrammes 7-1 et 7-3—les distributions de la proportion du temps passé au travail et des salaires hebdomadaires de ces sortants et diplômés masculins. À cause du chevauchement de ces distributions, certains sortants réussissaient fort bien, dans le sens qu'ils gagnaient plus ou travaillaient plus que les diplômés médians. Nous appellerons ce groupe les sortants à 'salaire élevé' ou les sortants à 'proportion élevée' selon que la discussion soit à propos des salaires hebdomadaires ou du temps passé au travail. Nous définissons sortants à 'faible salaire' ou à 'faible proportion' de la même façon.

Il y a aussi certains diplômés qui ne réussissaient pas aussi bien, c'est-à-dire qu'ils gagnaient moins ou travaillaient moins que les sortants médians. Nous les appellerons les diplômés à 'faible salaire' ou à 'faible-proportion'. Les autres diplômés seront les diplômés à 'salaire élevé' ou à 'proportion élevée'.

Si nous trouvons que les personnes à faible salaire ou à faible proportion de temps au travail, peu importe leurs statuts à titre de sortants

ou diplômés, étaient plus susceptibles d'avoir échoué au niveau élémentaire, nous aurons établi un lien provisoire entre la présence de problèmes tôt dans la vie et le départ sans diplôme du secondaire et une faible performance sur le marché du travail.¹⁵

Les tableaux 7-2 et 7-3 contiennent une liste de chacun des quatre facteurs de risques principaux pour les diplômés et les sortants masculins. Le tableau 7-2 divise l'ensemble de l'échantillonnage en sortants et diplômés à proportion faible et élevée. Le tableau 7-3 jette un coup d'oeil seulement aux répondants qui avaient un emploi au moment de l'entrevue de 1995 et les divise en sortants et diplômés à faible salaire et à salaire élevé. Les deux tableaux illustrent un modèle normalement constant de facteurs de risque associés à la faible durée de temps passé au travail et aux faibles salaires, mais certaines relations ne sont pas très fortes.

Les deux premières colonnes du tableau 7-2, nous indiquent que les sortants qui travaillaient plus que les diplômés médians - 'sortants à haute proportion' - semblaient un peu moins susceptibles d'avoir échoué au début de l'école primaire (21 % comparativement à 25 %*), et beaucoup moins susceptibles de vivre dans une famille monoparentale (12 % comparativement à 22 %*). Les sortants à haute-proportion (43 %), étaient beaucoup plus susceptibles que les sortants à faible-proportion (29 %*) d'avoir des mères qui avaient moins qu'un diplôme d'études secondaires. Il n'y avait pas de différence entre les sortants à proportion élevée et faible en termes d'attitudes parentales face à l'éducation.

Les deux dernières colonnes du tableau 7-2 nous indiquent que les diplômés à haute-proportion étaient beaucoup moins susceptibles que les diplômés à faible-proportion d'avoir échoué au début de l'école primaire (12 % comparativement 24 %*) et de vivre dans une famille monoparentale (11 % comparativement 22 %*).

Passons maintenant aux sortants et aux diplômés à salaire faible et élevé. On remarque, dans le tableau 7-3, que les sortants à salaire élevé étaient en fait plus susceptibles d'avoir échoué plus tard au niveau primaire (33 %* comparativement à 21 %*). Les diplômés à salaire élevé étaient un peu moins susceptibles que les diplômés à faible salaire d'avoir échoué

au début de l'école primaire (14 % comparativement à 18 %*). Pour le sortant et les diplômés, les groupes à faible salaire étaient beaucoup plus susceptibles de provenir d'une famille monoparentale.

Résultats d'une analyse multivariée

Dans cette section, nous utilisons la même technique multivariée (régression logistique) que celle utilisée au chapitre précédent, afin d'examiner les effets de chacun des facteurs de risques possibles sur la probabilité de se trouver dans les catégories à salaire élevé, ou à haute proportion de temps passé au travail, tous les autres facteurs étant constants. Les probabilités relatives produites par l'analyse sont présentées aux tableaux 7-4 et 7-5. (Pour plus d'explication sur cette technique, consultez la discussion du chapitre 6.)

Dans le tableau 7-4, nous voyons que les sortants qui avaient échoué à l'école primaire étaient moins susceptibles (avec une probabilité relative de 0.5) que les autres d'être des sortants à haute-proportion (sortants qui travaillaient plus que le diplômé médian). De même, les sortants d'une famille monoparentale étaient aussi moins susceptibles (avec une probabilité relative de 0.4) que les autres d'être dans la catégorie de sortants à haute-proportion.

De nombreux résultats du tableau 7-4, mais non pas tous, suivent le modèle prévu. Le fait d'échouer tôt et de vivre dans une famille monoparentale sont des facteurs qui *diminuent* les chances d'être un sortant à haute-proportion et *augmentent* les chances d'être un diplômé à faible-proportion. Certains résultats furent imprévus. Par exemple, les sortants aux mères faiblement éduquées étaient plus susceptibles d'être des sortants à haute-proportion. De même,

Tableau 7-4 Probabilités relatives pour les sortants^a à haute-proportion et les diplômés^a à faible-proportion

	Sortants à haute-proportion	Diplômés à faible-proportion
Échec à l'école primaire		
Redoublé la 1 ^{re} , 2 ^e , ou 3 ^e année	0.5	2.4
Redoublé la 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e , 7 ^e ou 8 ^e année	0.5	1.3
Famille monoparentale	0.4	2.1
Éducation de la mère		
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	1.9	2.0
Attitude parentale positive face à l'éducation	1.1	2.1
Changé d'école plus de six fois	0.6	1.3
Invalidité à long terme	0.2	1.1
Adopté	8.9	1.7
Immigrant récent	5.7	1.4

Les valeurs **gras et Italiques** sont statistiquement significatives.

a. Inclut seulement ceux qui n'ont aucune éducation ou formation post-secondaire.

Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

la découverte que les diplômés du secondaire dont les parents avaient une attitude positive face à l'éducation étaient plus susceptibles d'être dans la catégorie de diplômés faible-proportion, était imprévue.

Le résultat le plus fort tiré du tableau 7-4 est que, même lorsque nous nous concentrons sur ceux qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires, l'échec très tôt à l'école primaire est encore relié au succès sur le marché du travail. Puisque les mesures et la pertinence des autres facteurs de risques possibles sont moins certaines, nous avons moins confiance dans les autres résultats rapportés dans le tableau.

Le tableau 7-5 est semblable au tableau 7-4 sauf que les probabilités relatives présentées se rapportent aux chances de se retrouver dans le groupe de sortants à salaire élevé ou dans le groupe de diplômés à faible salaire (plutôt que dans les groupes à forte et faible proportions). Tout comme précédemment, le fait de vivre dans une famille monoparentale diminuait les chances d'être sortant à salaire élevé et augmentait les

chances d'être un diplômé à faible salaire. Les sortants qui avaient des parents aux attitudes positives fortes face à l'éducation étaient presque deux fois plus susceptibles que d'autres sortants d'être dans la catégorie à salaire élevé.

Les sortants qui avaient échoué au primaire étaient, chose surprenante, plus susceptibles que ceux qui n'avaient jamais échoué d'avoir un salaire plus élevé que les diplômés médians. Les résultats des autres facteurs de risques possibles étaient assez conformes. Par exemple, les sortants qui avaient des mères ayant moins qu'une éducation secondaire étaient deux fois plus susceptibles que d'autres d'être dans le groupe à salaire élevé.

Le fait d'avoir un facteur de risque ou plus fait une différence

Le diagramme 7-5 illustre la distribution des sortants et diplômés masculins à haute et faible proportions par nombre de facteurs de risques. De même le diagramme 7-6 illustre la distribution

Tableau 7-5 Probabilités relatives pour les sortants^a à salaire élevé et les diplômés^a à faible salaire

	Sortants à salaire élevé	Diplômés à faible salaire
Échec à l'école primaire		
Redoublé la 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e année	0.8	1.1
Redoublé la 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e , 7 ^e ou 8 ^e année	1.9	1.2
Famille monoparentale	0.2	3.3
Éducation de la mère		
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	2.4	1.2
Attitude parentale positive face à l'éducation	1.9	0.7
Changé d'écoles plus de six fois	2.0	0.6
Invalidité à long terme	1.0	2.6
Adopté	2.0	2.6
Immigrant récent	1.1	0.9

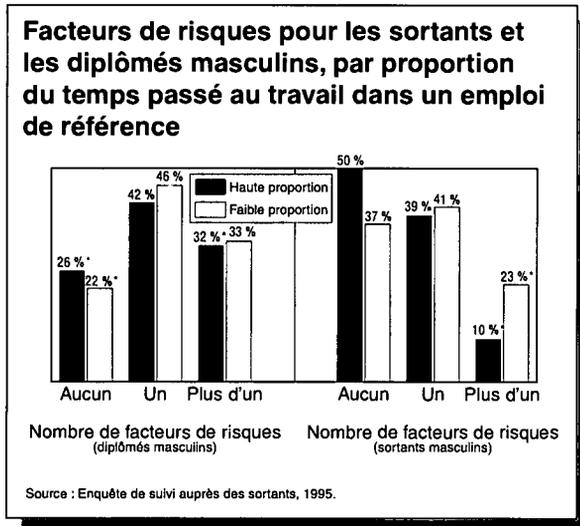
Les valeurs **gras et italiques** sont statistiquement significatives.

a. Inclut seulement ceux qui n'ont aucune éducation ou formation post-secondaire et qui avaient un emploi durant la semaine précédant l'enquête.

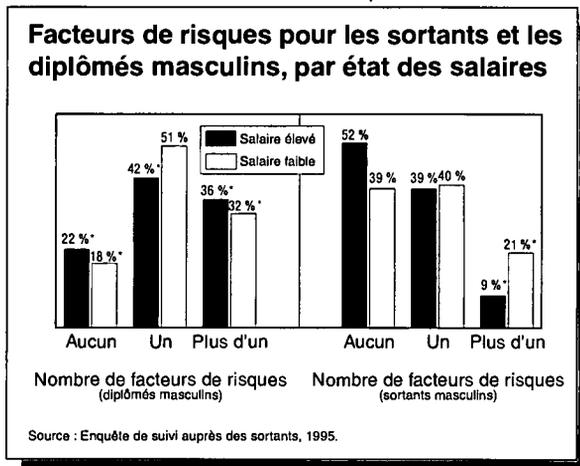
Source : Enquête de suivi auprès des sortants, 1995.

des sortants et diplômés masculins à salaire élevé et faibles par nombre de facteurs de risques. Seuls les facteurs indiqués aux tableaux 7-2 and 7-3 sont utilisés : échouer au début de l'école primaire, avoir une famille monoparentale, une mère faiblement éduquée et des attitudes parentales face à l'éducation qui n'étaient pas très positives.

DIAGRAMME 7-5
DIAGRAMME 7-6



Les sortants et les diplômés à haute-



proportion étaient un peu plus susceptibles que leurs homologues à faible-proportion de n'avoir aucun facteur de risque. De même les sortants et les diplômés à salaire élevé étaient un peu plus susceptibles que leurs homologues à faible-salaire de n'avoir aucun facteur de risque. Par exemple, un peu moins de 40 % des diplômés à faible salaire n'avaient aucun facteur de risque,

par rapport à plus de la moitié des diplômés à salaire élevé. En résumé, la présence d'un facteur de risques ou plus augmentait la possibilité tant pour les sortants que pour les diplômés d'être dans les catégories à faible-proportion et à faible-salaire.

Conclusions

Il n'y a aucun doute que ceux qui quittent l'école secondaire prématurément doivent faire face à un marché du travail hostile. En général, les jeunes doivent avoir une éducation post-secondaire pour avoir accès à des emplois stables et à salaire élevé et même alors, il n'y a aucune garantie dans le marché du travail actuel.

De même, les données de l'ESS de 1995 indiquent aussi que l'expérience sur le marché du travail des sortants masculins n'était pas très différente de celles des diplômés masculins du secondaire sans autre éducation et formation. Les sortants qui travaillaient avaient pratiquement les mêmes salaires hebdomadaires que les diplômés et leurs emplois avaient des salaires horaires de deux à quatre dollars de plus que le salaire minimum.¹⁶ En moyenne, les diplômés avaient passé plus de temps à travailler dans des emplois de référence que les sortants, mais de nombreux sortants avaient travaillé plus que le diplômé médian.

Les résultats appuient la notion que le diplôme secondaire n'est peut-être plus la démarcation critique entre le succès et l'échec sur le marché du travail. Il faut parfois plus que ce diplôme pour acquérir les compétences nécessaires afin d'avoir une chance de succès dans le marché du travail. Donc de nombreux diplômés du secondaire sans autre éducation ou formation peuvent se retrouver dans le même bassin de travailleurs que les sortants. Il y a néanmoins une différence importante car pour entrer dans un programme post-secondaire, il est plus facile de le faire pour les diplômés du secondaire qui le désirent.

La question suivante est si et comment nous pouvons aider les jeunes à obtenir la formation qui pourrait mener à un emploi stable à salaire élevé. Une réponse traditionnelle est d'encourager les jeunes à rester au secondaire pour obtenir leur diplôme. La documentation quant

à la fréquence des problèmes de la petite enfance et leurs effets à long terme laissent croire que l'impact de telles politiques peut être limité. D'abord, l'ESS de 1995 démontre que le taux de sortie du secondaire est plus faible que ce que l'on croyait : 15 % au lieu du 30 % ou plus que l'on entend si souvent cité. Deuxièmement, si ceux qui sont convaincus de rester à l'école ne poursuivent pas une autre formation post-secondaire significative, le diplôme secondaire peut ne pas mener aux gains en termes de salaires ou de temps au travail. Troisièmement, nos résultats suggèrent que les problèmes de la petite enfance peuvent continuer à avoir un effet sur la réussite des diplômés et des sortants sur le marché du travail. Le diplôme d'études secondaires peut être avantageux pour certaines personnes, mais ne peut pas nécessairement faire disparaître les effets des problèmes vécu en bas âge.

En conclusion, nous aurions tort si nous ne répétions à nouveau les limites du travail présenté ici. Il est difficile d'obtenir des preuves solides quant aux liens qui existent entre les expériences de la petite enfance et les événements subséquents de la vie car les chercheurs doivent suivre les enfants de l'enfance à l'âge adulte. Il y a des recherches de ce genre en marche, mais elles ne sont pas complètes. L'information des Enquêtes auprès des sortants, bien que très supérieure aux anecdotes et aux histoires qui informent parfois la prise de décision ne peut être définitive. Nos mesures des 'expériences de la petite enfance' provenant de l'ES et de l'ESS se limitent aux variables telles que 'échec à l'école primaire' et 'vie dans une famille monoparentale'. Nous ne savons tout simplement pas si les répondants à l'enquête ont vécu des difficultés en bas âge telles que des retards de développement, des abus sexuels ou physiques, ou des problèmes d'apprentissage. Nous ne savons pas non plus si ces problèmes, s'ils existaient, ont été réglés par une intervention systématique quelconque.

Très peu de personnes croient que les difficultés en bas âge condamnent les enfants à jamais. La plupart des gens croient que nous devons intensifier nos efforts pour identifier les problèmes latents aussi tôt que possible et fournir les interventions appropriées dès que possible. Nos résultats, ainsi que ceux d'autres chercheurs, appuient cette position.

Notes pour le chapitre 7

1. Gilbert, Sid, Lynn Barr, Warren Clark, Matthew Blue et Deborah Sunter, *Après l'école - Résultats d'une enquête nationale comparant les sortants de l'école aux diplômés d'études secondaires âgés de 18 à 20 ans*. Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Numéro de catalogue LM-294-07-93F, septembre 1993, p. 2.
2. Keating, Daniel et J. Fraser Mustard, "L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes : Éléments essentiels au développement d'une société de l'apprentissage au Canada" dans *Grandir au Canada. Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*, Ottawa : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, 1996. Numéro de catalogue 89-550-MPF.
3. Cette situation s'améliorera de beaucoup au Canada au cours des vingt prochaines années. L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, un projet conjoint de Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, suivra les groupes représentatifs nationaux de la naissance à l'âge adulte. L'information sur le premier groupe, qui avaient de 0 à 11 ans en 1994-95 est déjà disponible. Consulter *Grandir au Canada. Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*, Ottawa : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, 1996. Numéro de catalogue 89-550-MPF.
4. Bien que les études animales et neuroscientifiques appuient fortement l'hypothèse que les problèmes en bas âge ont des effets à long terme, Keating et Mustard, *op. cit.*, p. 10, notent que "à cause des difficultés d'étude de notre propre espèce, l'information provenant des études auprès des humains est incomplète et moins substantielle que celles des primates."
5. On discute de cette enquête dans plusieurs rapports de recherche. Par exemple, voir Werner, Emmy E., "High-Risk Children in Young Adulthood : A Longitudinal Study from Birth to 32 Years" dans *American Journal of Orthopsychiatry*, 59(1), janvier 1989. Les citations de ce paragraphe proviennent de la p. 73 de cet article.

6. Voir, par exemple, Meisels, S.J. "Meeting the Mandate of Public Law 99-457 : Early Childhood Intervention in the Nineties" in *American Journal of Orthopsychiatry*, 59(3), Juillet 1989, pp.451-460; Meisels, S.J. "The Efficacy of Early Intervention : Why are We Still Asking This Question ?" in *Topics in Early Childhood Special Education*, 5, (1985), pp. 1-11; Baumeister, A. *et al.* "The New Morbidity : A National Plan of Action" dans *Saving Children at Risk*. Edité par by T. Thompson et S. Hupp. London : Publications Sage. 1992. pp. 143-177.
7. Werner, dans ses enquêtes auprès des enfants Hawaïens, met aussi l'accent sur cette interaction. Elle était particulièrement intéressée à la 'résistance' manifestée par certains enfants, 'à risque'. Bien que deux tiers des bébés aient développé des problèmes plus tard, un tiers n'en ont pas eu. Elle a trouvé que les enfants qui faisaient preuve de résistance avaient "trois types de facteurs de protection." Deux de ces facteurs - forts liens familiaux et appuis forts à l'extérieur de la famille - étaient environnementaux tandis que le troisième avait des liens forts aux facteurs biologiques : "attributs de disposition des individus" incluant le "niveau d'activité et la sociabilité, une intelligence au moins moyenne [et] la compétence en communications" (Werner, *op.cit.*, p. 80).
8. Keating et Mustard, *op. cit.*, p. 9
9. Sanford, Mark, *et al.* "Pathways into the Work Force : Antecedents of School and Work Force Status" dans *Journal of American Academic Child and Adolescent Psychiatry*. 33 : 7 (Septembre, 1994), pp. 1036-1045.
10. Le modèle de l'enquête nous a permis de mesurer le temps passé au travail dans, au plus, deux emplois de référence : le premier et le plus récent emploi de référence des répondants. Tout le temps passé dans des emplois de référence autres que le premier et le plus récent ne pouvaient être inclus dans les proportions rapportées dans les tableaux 7-1 à 7-4 et dans le tableau 7-2. À la fin, nous avons remarqué que les sortants avaient plus d'emplois de référence que les diplômés, peut-être parce qu'ils avaient été dans le marché du travail plus longtemps. Environ 30 % des diplômés masculins et plus de 40 % des sortants avaient eu plus de deux emplois de référence. Donc, il est probable que l'information complète au sujet de tous les emplois de référence permettrait de réduire les différences entre diplômés et sortants.
11. Les figures combinent travailleurs à temps plein et à temps partiel.
12. Plus d'études sur ce groupe devraient avoir lieu en utilisant d'autres enquêtes. Les diagrammes 7-2 et 7-4 indiquent que c'est peut-être le groupe aux plus grandes difficultés dans le marché du travail. En plus, les programmes conçus pour aider les mères adolescentes, qui sont souvent des sortantes, n'ont pas bien réussi. Une évaluation expérimentale complète d'un programme bien financé, bien conçu et complet pour les jeunes mères adolescentes américaines a découvert qu'il y a très peu de différences entre les situations de la vie des groupes de contrôle et des groupes expérimentaux (Manpower Demonstration Research Corporation, *New Chance : Final Report*, New York : MDRC, 1997).
13. Deux autres variables sont incluses dans notre analyse : la présence d'une invalidité à long terme grave et le nombre des écoles primaires et secondaires fréquentées.
14. Ces différences apparaissent au tableau 7-1, mais elles ne sont pas assez claires lorsqu'on compare tous les diplômés à tous les sortants. En réduisant la comparaison aux répondants sans éducation ou formation post-secondaire, nous avons éliminé les diplômés qui auraient eu moins de 'problèmes' dans ce groupe. Consultez Gilbert *et al.*, *op. cit.*, qui ont comparé en 1991 des sortants et des diplômés en utilisant plusieurs dimensions semblables.
15. L'idée ici est l'idée courante à l'effet que deux variables semblent parfois reliées mais, en fait, elles sont causées par une troisième variable. La création d'un modèle statistique pour ces relations dépasse la portée de ce rapport.
16. Nous disons 'probablement' à cause des salaires horaires qui n'avaient pas été indiqués dans l'ESS de 1995. Les données sur les salaires ont toutefois été converties en salaires hebdomadaires médians; ils étaient dans la fourchette de 400 à 430 \$. Un jeune travaillant 40 heures semaines aurait donc un salaire horaire se situant entre 10 et 11 \$ l'heure. Le salaire horaire minimum varie d'une province à l'autre mais se situe à environ 5 à 7 \$.

Chapitre 8

Sommaire et conclusions

La situation économique du Canada change. Les forces cycliques, structurelles et démographiques continuent à influencer le marché du travail incluant celui des jeunes ce qui fait que les jeunes en transition dans les années 1990 ont à faire face à de nombreux défis. Au Canada, l'économie devient de plus en plus axée sur le savoir et plus d'emplois exigent maintenant des niveaux élevés d'éducation et de compétences.

Le secondaire ne suffit peut-être pas

Le Canada se transforme en société hautement éduquée puisque les niveaux d'instructions ont augmenté dramatiquement depuis quelques décennies. En 1995, seulement 15 % des jeunes de 24 ans n'avaient pas de diplôme d'études secondaires. Une personne sur quatre qui étaient sortants en 1991 avait obtenu son diplôme en 1995.

Chez les jeunes de 22 à 24 ans en 1995 et qui étaient diplômés du secondaire, 11 % avaient obtenu leur diplôme à l'âge de 20 ans ou plus. Les institutions et les programmes qui rendent les études secondaires ou les équivalences accessibles aux adultes ont joué un rôle sans contredit fort important pour de nombreux diplômés plus âgés.

L'Enquête de suivi auprès des sortants de 1995 a aussi documenté un niveau élevé de participation post-secondaire chez les jeunes. Environ 17 % du groupe à l'étude étaient des diplômés du secondaire qui n'avaient pas poursuivi leurs études ou leur formation. Si l'on combine ce groupe aux sortants sans autre éducation, près de trois jeunes sur dix de 22 à 24 ans avaient des niveaux d'éducation relativement faibles - dans une société où la plupart des jeunes ont des qualifications post-secondaires ou sont en train de les obtenir.

Donc, il se peut qu'il y ait une 'faible éducation' non seulement chez les sortants, mais aussi chez les autres jeunes qui ont des niveaux d'éducation assez faibles dans une société hautement éduquée. Certains jeunes moins éduqués semblent être limités par leurs antécédents. Par exemple, les jeunes moins bien éduqués semblent avoir tendance à venir de familles moins éduquées.

La plupart des jeunes avaient l'intention de poursuivre leurs études ou leur formation entre 1995 et l'an 2000. Compte tenu des plans établis en 1991 et qui s'étaient réalisés en 1995, il est encourageant de voir que la plupart des jeunes semblaient reconnaître un besoin de poursuivre leurs études et leur formation dans la vingtaine.

Les débouchés sur le marché du travail s'améliorent avec l'éducation

En termes de débouchés sur le marché du travail, les jeunes qui n'avaient qu'un diplôme d'études secondaires avaient certains avantages par rapport aux sortants, mais les diplômés du secondaire qui ont poursuivi leurs études ou leur formation post-secondaire avaient beaucoup mieux réussi que les deux autres groupes.

De nombreux modèles documentés dans les années 1980 semblent s'être poursuivis dans les années 1990 : les transitions de l'école au travail sont complexes, il n'y a aucune démarcation claire de transition entre l'école et le travail et les jeunes combinent école et travail de diverses façons.

Un nombre infime de jeunes sans emplois ne cherchaient plus de travail car ils 'croyaient qu'ils n'y avait aucun emploi disponible' ou parce qu'ils n'étaient tout simplement pas 'intéressés à trouver de l'emploi'. Ceci est conforme aux autres

enquêtes qui avaient trouvé que l'éthique de travail des jeunes Canadiens est très forte.

Parmi les méthodes utilisées par les jeunes pour trouver leurs emplois actuels, les réseaux personnels et le contact direct avec les employeurs étaient importants. Les jeunes comptant des niveaux d'éducation supérieure étaient plus susceptibles d'avoir réussi à décrocher un emploi après avoir envoyé leur curriculum vitae, utilisé une agence ou un centre d'emploi, ou avoir répondu à des annonces dans les journaux - autant de méthodes qui s'appuient plus sur les qualifications que sur les connexions personnelles.

Bien des jeunes de 22 à 24 ans travaillaient dans des emplois qui n'exigeaient pas le niveau d'éducation qu'ils avaient obtenu. Cependant, de nombreux jeunes, tout particulièrement ceux qui avaient poursuivi des études, avaient quitté les emplois de service aux consommateurs pour des emplois beaucoup plus spécialisés. Néanmoins, les jeunes gens qui travaillaient ont indiqué un remarquable degré de satisfaction face à leurs emplois, même ceux qui avaient des emplois exigeant des niveaux de compétences plus faibles.

L'éducation est aussi la clé pour l'utilisation des compétences

Les jeunes ayant des antécédents moins favorables semblaient utiliser moins de compétences. Cependant, après avoir considéré d'autres facteurs (comme le niveau d'éducation et le statut d'emploi), ces différences sont presque entièrement disparues. L'achèvement d'un niveau d'éducation faible, que ce soit parce qu'on a quitté l'école secondaire ou obtenu un diplôme d'études secondaires sans autres qualifications était associé aux niveaux de compétences faibles. Les jeunes qui avaient un emploi ou qui étaient étudiants au niveau post-secondaire étaient les plus susceptibles de rapporter des niveaux plus élevés d'utilisation de compétence et d'auto-évaluation des compétences. Sans le type de travail ou l'environnement favorisant l'apprentissage leur permettant ainsi d'utiliser leurs compétences, certains jeunes pourraient être à risque de ne pouvoir maintenir et développer les compétences qu'ils ont peut-être déjà, et ils courent aussi le risque de ne pas avoir l'occasion d'en acquérir de nouvelles.

Les expériences de la petite enfance pourraient jouer un rôle important pour de nombreux jeunes

Le chapitre précédent a soulevé la possibilité que les mêmes facteurs qui mènent à quitter l'école peuvent aussi expliquer les mauvais résultats sur le marché du travail, même pour ceux qui terminent leur école secondaire. Pour certains jeunes gens, les problèmes de la petite enfance peuvent contribuer à un niveau d'éducation faible ainsi qu'à des difficultés sur le marché du travail.

Il en découle donc que le fait d'encourager les gens à rester à l'école peut en aider quelques-uns, tout particulièrement s'ils sont capables de tirer profit d'une éducation ou d'une formation supplémentaires, mais pour d'autres qui ont des problèmes plus fondamentaux, le manque de réussite professionnelle peut les attendre même s'ils terminent l'école secondaire. Ceci laisse croire qu'il y a un besoin continu d'identification des problèmes possibles chez les enfants et que pour certains individus, l'intervention serait peut-être plus efficace si elle se faisait aussi tôt que possible.

En guise de conclusion

L'analyse des chapitres précédents n'est en aucun cas définitive. Les jeunes de 22 à 24 ans que nous avons étudiés étaient encore au milieu de leurs transitions école-travail. La recherche a néanmoins ajouté des éléments à la documentation croissante à l'effet que, dans une économie axée sur le savoir, l'éducation supérieure est une voie importante d'amélioration des débouchés sur le marché du travail pour les individus. Cette vérité fondamentale devrait être à la base des prises de décisions des jeunes ainsi que des responsables de l'élaboration des politiques.

Si le marché du travail devient vraiment polarisé - en emplois spécialisés et bien payés à une extrémité et des emplois à faibles compétences et à faibles revenus à l'autre extrémité - alors nous aurons à faire face à de nombreux défis. Les jeunes qui réussissent à poursuivre des études supérieures connaîtront une situation moins critique - bien qu'ils auront encore besoin d'être prudents au sujet des choix à faire en matière d'éducation et de formation.

Mais que dire des gens pour qui l'éducation post-secondaire ne convient pas et ce, pour quelque raison que ce soit ? Ou que dire de ceux qui, à cause de circonstances financières ou familiales, ne peuvent continuer leur éducation ou leur formation. Les conditions du marché du travail de ces groupes méritent qu'on s'y attarde. Il faut aussi songer à faire en sorte qu'il y ait des perspectives d'avenir pour les jeunes à l'éducation assez faible afin qu'ils puissent participer au marché du travail et qu'ils contribuent à la société.

Comme nous l'avons souligné au chapitre 1, le sens du titre de cette publication, *Le secondaire, est-ce suffisant ?* est ouvert à l'interprétation. Il est clair que cette publication met l'accent tout particulièrement sur l'éducation ou la formation au-delà du niveau secondaire. Mais d'autres conditions sont également nécessaires pour la réussite des transitions école-travail. Les expériences de la petite enfance sont peut-être importantes, indépendamment du

niveau d'éducation. Il faut aussi songer à la disponibilité des emplois pour les jeunes partout au pays et au fil du temps. Donc, d'autres enquêtes employant les facteurs affectant le développement des enfants et des jeunes ainsi que des études portant sur la demande du marché seront encore nécessaires afin de nous permettre de mieux comprendre les transitions école-travail des jeunes.

Terminer son secondaire reste important. Les jeunes diplômés du secondaire sans aucune autre formation réussissent un peu mieux que ceux qui n'ont pas de diplôme. Dans la mesure où cela ouvre des portes à d'autres études, l'obtention du diplôme d'études secondaires est une étape critique pour avoir accès à des emplois mieux payés et plus spécialisés pour ceux qui le désirent. Pour de nombreux jeunes, dans une économie et une société qui devient de plus en plus axée sur le savoir, le secondaire ne sera peut être pas suffisant.

Annexe A

Survol de la méthodologie de l'Enquête de suivi auprès des sortants, 1995

Introduction

Cette annexe se veut un survol de la méthodologie utilisée pour élaborer et mener l'Enquête de suivi de 1995 auprès des sortants (ESS). Puisque l'ESS est un suivi, une grande partie de sa méthodologie était prédéterminée par la première Enquête auprès des sortants (ES) effectuée en 1991. Pour une description plus détaillée de la méthodologie de l'enquête de 1991, consulter l'annexe A de *Après l'école* (Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, numéro de catalogue LM-294-07-93F).

Objectifs de l'enquête

Les objectifs principaux de l'ES de 1991 étaient d'établir le taux de départ du secondaire et de comparer les étudiants qui avaient terminés leur secondaire (diplômés) avec ceux qui y étaient encore (persévérants) et ceux qui avaient quitté l'école sans l'obtention d'un diplôme (sortants). L'ES s'est déroulée d'avril à juin 1991.

L'ESS qui a eu lieu de septembre à décembre 1995, a recueilli de l'information sur les transitions école-travail auprès de ces jeunes adultes en se concentrant sur les activités scolaires et d'emploi après le secondaire. Développement des ressources humaines Canada a mandaté Statistique Canada pour les deux enquêtes.

Population-cible

La population-cible de l'ES était des jeunes de 18 à 20 ans (au 1er avril 1991) des dix provinces. (Les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon étaient

exclus). Les répondants à l'Enquête de 1991 furent contactés quatre ans plus tard pour l'ESS car, par ce temps, il était probable qu'ils avaient eu un emploi ou plus. De plus, la plupart des persévérants de 1991 seraient, en 1995, des diplômés ou des sortants permettant ainsi d'avoir une analyse du marché du travail plus en profondeur.

L'ESS de 1995 fut mené à l'automne plutôt qu'au printemps, car les activités des individus (retour à l'école, éducation post-secondaire, emploi, etc.) seraient plus faciles à discerner à l'automne. En plus, il serait plus facile d'obtenir un compte plus exact du nombre de diplômés car plusieurs personnes terminent les exigences d'un diplôme d'études secondaires en juin ou durant l'été.

Cadre d'échantillonnage de l'ES

Le cadre d'échantillonnage de l'ES originale fut créé à partir de dossiers d'allocation familiale (AF) répartis sur cinq ans (1986 à 1990). On pensait que ces dossiers d'AF fourniraient les listes les plus complètes au sujet des jeunes de moins de 15 ans au Canada.

Ces dossiers ont fourni des indicateurs utilisés pour créer une variable dérivée soit le 'statut de paiement' qui pourrait identifier les sortants potentiels - les jeunes qui ne recevaient plus de paiements d'AF car ils avaient quitté la maison ou avaient trouvé un emploi et donc seraient plus aptes à avoir quitté l'école. La base de sondage stratifiée a été selon la province de résidence, l'âge et le statut de paiement (ce dernier pour aider à assurer l'obtention d'un nombre adéquat de sortants pour l'analyse).

Test de repérage

En 1994, Statistique Canada a mené un test de repérage pour estimer le pourcentage de répondants à l'ESS que l'on pourrait de nouveau rejoindre avec l'information fournie trois ans plus tôt dans le cadre de l'ES. De plus, des données qui aideraient à déterminer le contenu du suivi furent recueillies. Pour plus d'information au sujet du test de recherche de l'ESS consultez "Dépistage des répondants : l'exemple du Suivi de l'Enquête auprès des sortants" (Lynn Barr-Telford et Elaine Castonguay, Revue trimestrielle de l'éducation, Volume 2, Numéro 2, Statistique Canada, numéro de catalogue 81-003-XPB).

Taille de l'échantillonnage

L'échantillon de l'ES comprenait 18 000 personnes des dix provinces choisies selon le modèle de stratification décrit précédemment. L'échantillon fut choisi afin de fournir des taux de sortants aux niveaux provincial et national pour les jeunes de 20 ans avec un coefficient de variation maximal (CV) de 16.5 %, et afin de permettre une évaluation de certaines caractéristiques pour les persévérants, les sortants et les diplômés, tous considérés séparément et avec un CV pas plus élevé que 16.5 %.

Pour l'ES, 9 460 entrevues avec des jeunes de 18 à 20 ans furent complétées. On a tenté de contacter tous ces répondants pour le suivi, à l'exception de 11 personnes qui avaient déjà indiqué en 1991 qu'ils ne désiraient plus participer à d'autres enquêtes. De plus, 18 personnes ayant participé à un pré-test de l'ESS n'ont pas été contactés de nouveau pour le véritable suivi. Donc 9 431 personnes furent contactées pour l'ESS.

Retracer les répondants et mener les entrevues

Lors de l'ES de 1991, on avait demandé aux répondants de fournir une adresse et un numéro de téléphone où on pourrait les rejoindre si Statistique Canada désirait les contacter pour un suivi. On leur avait aussi demandé de fournir le nom, l'adresse et le numéro de téléphone d'un ami, d'un parent ou d'un voisin qu'on pourrait contacter au cas où le répondant aurait déménagé. Si un contact avec le répondant ne

pouvait pas être établi à partir de l'information fournie en 1991, l'individu était alors placé dans un 'module de repérage' où l'on reliait les fichiers téléphoniques de 1995 aux informations connues au sujet des répondants. Si on échouait à nouveau, on continuait à essayer de contacter le répondant à l'aide de l'assistance annuaire.

On a procédé aux deux enquêtes au moyen d'entrevue téléphonique assistée par ordinateur (ITAO). Avant de commencer l'entrevue pour l'ESS, les interviewers confirmaient certains renseignements fournis lors de l'ES. Parmi les répondants potentiels pour l'ESS, 7 233 furent retracées et 6 284 ont terminé les entrevues de suivi (ceux qui ont donné leur accord pour le partage des données).

Corrections pour les biais potentiels

Durant les entrevues pour l'ES, on a observé que les interviewers avaient alloué beaucoup plus de temps pour les provinces de l'est à cause des différences de fuseaux horaires. Conséquemment, pour la dernière phase de la cueillette des données, on a mis plus d'efforts dans les quatre provinces de l'ouest.

Pour s'assurer d'avoir suffisamment de sortants pour l'analyse, les taux de réponse ciblés pour chaque province pour les sortants furent établis avant l'ESS et l'accent fut mis sur certains aspects particuliers afin d'atteindre ces cibles.

Procédures de pondération - ES

Le principe sous-jacent à un échantillon probabiliste comme celui de l'ES est que chaque personne dans l'échantillon 'représente', en plus d'elle-même ou de lui-même, plusieurs autres personnes qui ne font pas partie de l'échantillon. La phase de la pondération est une étape qui calcule, pour chaque dossier, le nombre de personnes dans la population qui sont représentées par ce dossier. Ce nombre est appelé le poids et il est utilisé pour produire des estimations sans biais et significatives pour l'enquête.

Le poids de l'ES attribué à chaque dossier était le fruit de trois facteurs : un poids d'échantillonnage de base, un ajustement pour tenir compte de la non-réponse et un

redressement à l'aide des totaux de la population selon le sexe, dérivé à partir d'une stratégie d'imputation. Chacun des facteurs est expliqué comme suit.

Poids d'échantillonnage de base

Dans un échantillon probabiliste, c'est la définition de l'échantillon qui détermine une composante du poids que l'on doit utiliser pour produire des estimations non biaisées de la population. Ce facteur est appelé le poids d'échantillonnage de base et il est l'inverse de la probabilité de sélection de la personne à laquelle le dossier fait référence. Dans l'exemple d'un échantillon aléatoire simple de 2 %, cette probabilité serait de 0.02 pour chaque personne, et le poids d'échantillonnage de base pour chaque dossier serait de $1/0.02=50$.

Ajustement pour tenir compte de la non-réponse

Malgré des mesures de contrôle, il est inévitable d'avoir la non-réponse en dépit de tous les efforts des interviewers. On compense pour la non-réponse en augmentant proportionnellement les poids des jeunes répondants, par un facteur de rapport entre le nombre de jeunes qui auraient dû être interviewés au nombre de jeunes qui furent actuellement interviewés. Cet ajustement se fait au niveau de chaque strate et s'appuie sur l'hypothèse que les jeunes interviewés représentent les mêmes caractéristiques de ceux qui ne le furent pas. Dans la mesure où cette hypothèse n'est pas vraie les estimations seraient alors quelque peu biaisées.

Redressement à l'aide des totaux de la population selon le sexe

Suite à l'ES, on a découvert qu'il y avait certaines différences dans les résultats de l'enquête entre les hommes et les femmes, donc on a introduit un ajustement pour tenir compte du sexe dans le système de pondération. Puisqu'aucun total pour la base de sondage par sexe n'est disponible (les dossiers d'AF n'offraient que le prénom de l'enfant mais non le sexe) il a fallu imputer pour la variable de sexe dans la base de sondage. Une stratégie

d'imputation fut créée pour la ventilation homme/femme selon les prénoms prélevés de l'ES. De cette population, on a obtenu des totaux d'hommes et de femmes pour chaque post-strate (soit chaque combinaison de strate et de sexe).

Le facteur d'ajustement de poids comprenait le rapport du total de la population post-strate à la somme des poids de la post-strate. Ce facteur 'étalonne' les poids de l'ESS aux totaux de la population obtenus par la stratégie d'imputation. Ce qui signifie que l'on obtient des estimations conformes au nombre de femmes et d'hommes dans chacune des strates en utilisant la stratégie d'imputation et les données de l'ES.

Procédures de pondération - ESS

Le poids de l'ESS assigné à un registre comprenait le rapport de la somme des poids de l'ES dans la classe de pondération au nombre de répondants à l'ESS dans la classe de pondération, où la classe de pondération est définie par la province, l'âge, le statut de paiement, le sexe et le statut selon l'ES (diplômé, persévérant, sortant). On a réduit certaines classes de pondération (par statut de paiement ou par statut de paiement et sexe) afin d'avoir suffisamment de répondants de l'ESS pour une estimation de la variance. Les poids de l'ESS sont étalonnés pour les estimations de population de l'ES par type d'ES; les estimations conformes sont obtenues en utilisant les données de l'enquête de 1991 et de 1995 pour chaque diplômés, persévérants et sortants de l'enquête de 1991.

Vérification et correction

Une grande partie des vérifications qui sont effectuées normalement sur les questionnaires suite à la cueillette ont été programmées dans l'entrevue assistée par ordinateur ce qui sauvait du temps et prévenait des problèmes de vérification. De cette manière, les erreurs de cheminement du questionnaire (lorsque des questions ne s'appliquent pas au répondant mais contiennent des réponses) étaient réduites. Dans de tels cas, une révision informatisée élimine automatiquement les données superflues en suivant le cheminement du questionnaire impliquée par les réponses aux questions précédentes et, dans certains cas, les questions

subséquentes. Ceci ne s'est produit que lorsque l'interviewer a dû revenir en arrière durant l'entrevue pour changer une réponse qui a placé le répondant dans un cheminement différent pour le questionnaire. Dans la plupart des cas, le système ITAO faisait en sorte que les bonnes séquences de questions soient posées.

Il y eu aussi d'autres erreurs découlant d'un manque d'information pour les questions qui auraient dû recevoir une réponse. Pour les erreurs de ce genre, on a indiqué la non-réponse ou un code 'indéterminé' a été assigné.

Codage des questions ouvertes

Quelques données du questionnaire furent enregistrées par les interviewers sous une forme ouverte. Suite au processus de cueillette de données, une équipe de codeurs spécialisés a eu pour tâche de consulter les réponses écrites et de les coder selon les listes de code d'éducation standard en vigueur pour les cours et les codes de classification professionnelle standard. Pour les questions qui n'avaient aucune liste de référence, les réponses aux questions ouvertes, telles que 'autre - veuillez spécifier', furent codées par un analyste spécialiste en la matière.

Erreurs d'échantillonnage

L'ES et l'ESS ont produit des estimations qui s'appuyaient sur l'information recueillie des individus et au sujet d'un échantillon d'individus. Dans les enquêtes d'échantillonnage, puisque les conclusions au sujet de la population entière faisant l'objet de l'enquête, sont basées sur les données obtenues à partir d'un échantillon de la population, les résultats seront vraisemblablement différents des 'vraies' valeurs de la population. Ces valeurs, dans ce contexte, portent sur les valeurs que l'on aurait pu obtenir si l'on avait interrogé la population entière dans les mêmes conditions. L'erreur qui découle des conclusions tirées au sujet de la population sur la base d'information obtenue de l'échantillon s'appelle 'l'erreur d'échantillonnage'.

Il est inévitable que les estimations à partir d'un échantillon soient sujettes à une erreur d'échantillonnage et comme tel, il est primordial dans la pratique habituelle en statistique de fournir aux

utilisateurs des données des indices quant à l'étendue de cette erreur d'échantillonnage. Cette section de l'annexe donne les grandes lignes des mesures d'erreur d'échantillonnage utilisées dans ce rapport et on demande aux chercheurs qui produisent des estimations de les utiliser.

L'erreur d'échantillonnage, en plus de la taille de l'échantillonnage, dépend des facteurs tels que la variabilité de population, le design de l'échantillon et la chaque méthode d'estimation. Par exemple, l'erreur d'échantillonnage dépend de la procédure de stratification utilisée, la répartition de l'échantillon, le choix de l'unité d'échantillonnage et de la méthode de sélection utilisée.

L'exactitude des estimations tirées des enquêtes par échantillonnage varie en fonction de la variance et du biais. En supposant que l'on procède à l'échantillonnage aléatoire simple à l'intérieur de chaque strate et en supposant l'absence du biais, la variance relative d'une valeur estimée d'une caractéristique est un bon indicateur de sa fiabilité. Puisque la variance réelle de l'estimation dépend, comme l'estimation même, de l'ensemble de la population, elle doit donc être estimée à partir de l'échantillon disponible.

Une caractéristique digne de mention pour l'échantillonnage probabiliste est que la qualité des estimations peut être évaluée à partir de l'échantillon même. Le coefficient de variation (CV) estimé est défini comme étant le rapport de la racine carrée de la variance estimée à l'estimation même. Les guides quant à la taille possible des erreurs d'échantillonnage sont fournis par les coefficients de variations estimés. La qualité de l'estimation s'améliore à mesure que le coefficient décroît.

Dans cette publication là, où le CV est de 0 % à 16.5 %, l'estimation est non restrictive et il n'y a aucune mention spéciale dans le texte. Pour les CV allant de 16.6 % à 33.3 %, l'estimation est restrictive et porte un astérisque (*) indiquant qu'une plus grande variabilité due à l'échantillon est associée à l'estimation et qu'il faut être prudent dans l'utilisation de l'estimé. Pour les CV de plus de 33.3 %, la variabilité de l'échantillon est trop élevée pour permettre de publier une estimation. De telles estimations ne sont pas publiées et remplacées par des tirets (--).

Annexe B

Glossaire des termes clés

Intervalle

La période entre la fin de l'école secondaire à temps plein et le début du premier emploi de référence.

Sortants de l'école secondaire (ou Sortants)

Des jeunes qui à un certain moment donné de référence (soit 1991 ou 1995) avaient quitté l'école secondaire sans avoir de diplôme d'études secondaires.

Taux de départ de l'école secondaire (ou taux de sortie ou Taux de non achèvement de l'école secondaire)

La proportion des personnes dans un groupe d'âge spécifié qui avaient quitté l'école secondaire sans obtenir de diplôme d'études secondaires à un certain moment dans le temps.

Persévérants de l'école secondaire (ou Persévérants)

Jeunes qui à un moment donné de référence (soit 1991 ou 1995) étaient étudiants à l'école secondaire. En 1995, les persévérants comptaient pour moins de 1 % des jeunes de 22 à 24 ans et ils ne sont pas analysés à titre de catégorie distincte.

Diplômés du secondaire (ou Diplômés)

Jeunes qui à un moment donné de référence (soit 1991 ou 1995) étaient diplômés de l'école secondaire. On fait une autre distinction entre les diplômés du secondaire avec et sans post-secondaire (autre éducation ou formation supplémentaire pour un grade, diplôme ou certificat). Ceux qui ont une éducation ou une formation post-secondaire sont subdivisés à nouveau. (Voir Un peu post-secondaires, Diplômés universitaires, Autres diplômés post-secondaires et Étudiants post-secondaires.)

Emploi de la semaine dernière

C'est l'emploi durant la semaine précédant l'enquête de 1995. Cela peut être ou non un emploi de référence, donc 'emploi de la semaine dernière' inclut les emplois qui étaient de moins de 20 heures par semaine ou qui duraient depuis moins de six mois.

Emploi principal

L'emploi auquel le répondant travaillait pendant le plus grand nombre d'heures par semaine.

Autres diplômés post-secondaires

Une sous-catégorie de diplômés du secondaire (avec éducation ou formation supplémentaire pour un grade, diplôme ou certificat) qui avaient terminé un programme post-secondaire non-universitaire.

Études post-secondaires partielles (Diplômés avec)

Une sous-catégorie de diplômés du secondaire (avec éducation ou formation supplémentaire pour un grade, diplôme ou certificat) qui n'avaient pas terminé de programme post-secondaire et qui n'étaient pas étudiants au moment de l'enquête.

Diplômés universitaires

Une sous-catégorie de diplômés du secondaire (avec éducation ou formation supplémentaire pour un grade, diplôme ou certificat) qui avaient terminé un programme universitaire au moment de l'ESS de 1995.

Étudiants post-secondaires

Une sous-catégorie de diplômés du secondaire (avec éducation ou formation supplémentaire pour un grade, diplôme ou certificat) qui étudiaient au niveau post-secondaire au moment de l'ESS de 1995.

Emploi de référence

Un emploi d'au moins 20 heures de travail par semaine pendant une période d'au moins six mois consécutifs. Des renseignements furent recueillis lors de l'ESS de 1995 sur le premier emploi de référence et le plus récent. Pour certains répondants, il

s'agissait du même emploi, tandis que d'autres pouvaient ne jamais avoir eu d'emploi de référence.

Transitions école-travail

Les diverses façons qu'utilisent les jeunes pour se déplacer entre et dans les mondes de l'éducation, de la formation et du travail.

Annexe C

Liste des collaborateurs

Marie Blythe est candidate au doctorat à l'École d'administration publique de l'Université Carleton.

Jeff Frank est analyste principal auprès de la section de l'éducation élémentaire et secondaire du Centre des statistiques sur l'éducation, Statistique Canada.

Sid Gilbert est directeur du Centre pour la recherche et l'évaluation en éducation et professeur au département de sociologie et anthropologie, Université de Guelph.

Shelley Harris est analyste auprès de la section de l'éducation élémentaire et secondaire du

Centre des statistiques sur l'éducation, Statistique Canada.

Richard Marquardt est un expert-conseil d'Ottawa qui a fait d'autres recherches dans les domaines de transitions école-travail auprès des jeunes.

Michael Orsini est candidat au doctorat à l'École d'administration publique de l'Université Carleton.

Saul Schwartz est professeur adjoint à l'École d'administration publique de l'Université Carleton.

